

Compte d'Etat

Explications complémentaires et tableaux statistiques

2007

Impressum

Rédaction

Administration fédérale des finances Internet: www.efv.admin.ch

Distribution

OFCL, Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne www.bbl.admin.ch/bundespublikationen No d'art. 601.300.07f

Remarques importantes

Changement structurel dû au NMC: depuis l'introduction du nouveau modèle comptable (NMC) en 2007, l'établissement du budget et la présentation des comptes s'effectuent selon un système basé sur l'exercice (accrual accounting and budgeting). En raison de ce changement, une comparaison avec l'année précédente n'est pas possible dans les cas où un poste de crédit contient exclusivement ou partiellement des éléments sans incidence financière (par ex. des amortissements, des réévaluations ou des attributions à des provisions) ou que la classification des anciens postes de crédits a été modifiée dans la nouvelle structure comptable. Des précisions à ce sujet figurent dans les tableaux concernés. Voir également tome 1, ch. 12.

Modifications des principes relatifs à la classification des comptes: par rapport à l'arrêté fédéral concernant le budget pour l'an 2007, deux modifications ont, pour la présentation du compte sous revue, été apportées à la classification des comptes. Elles concernent les nouveaux groupes de comptes «Contributions aux assurances sociales» et «Revenus financiers». Pour permettre la comparaison entre le budget et le compte, les chiffres du budget 2007

ont été adaptés, dans le présent document, à la nouvelle structure des comptes. Pour de plus amples informations, voir tome 1, ch. 251/1.

Présentation selon l'optique des comptes et des crédits: la structure du compte de financement, du compte de résultats et du bilan reprend celle du plan comptable général de la Confédération (présentation comptable, soit selon l'optique des comptes). L'Assemblée fédérale approuve toutefois les charges et les dépenses d'investissement sous la forme de crédits (optique des crédits). Les crédits dépendent de priorités politiques et peuvent diverger de la structure du plan comptable dans des cas particuliers. Contrairement au compte de résultats, les crédits et les postes de revenus englobent également les charges et les revenus provenant de l'imputation des prestations entre unités administratives. Ces charges et revenus, en revanche, ne figurent pas dans l'optique selon les comptes. Les tomes 1 et 3 suivent l'optique selon les comptes, tandis que les tomes 2A et 2B sont présentés selon l'optique des crédits. Voir également tome 2A «Récapitulation au niveau de la Confédération».

Tome 1 Rapport sur le compte de la Confédération

Commentaire concernant le compte annuel

Compte annuel

Indicateurs

Arrêté fédéral

Tome 2A Compte des unités administratives – chiffres

Postes comptables

Crédits d'engagement et plafonds des dépenses

Tome 2B Compte des unités administratives – exposés des motifs

Postes comptables

Crédits d'engagement et plafonds des dépenses

Informations complémentaires concernant les crédits

Tome 3 Explications complémentaires et statistiques

Explications complémentaires

Statistiques

Tome 4 Comptes spéciaux

Fonds pour les grands projets ferroviaires

Domaine des écoles polytechniques fédérales

Régie fédérale des alcools

Structure des rapports sur l'état des finances

Le tome I présente, sous une forme condensée, la situation des finances fédérales. Le chapitre «Compte annuel», qui comprend le compte de financement, le compte de résultats, le bilan, l'inventaire des capitaux propres et l'annexe, joue un rôle central. L'annexe fournit des informations complémentaires importantes pour l'appréciation des chiffres. Le tome 2 présente toutes les données liées aux crédits et aux postes de revenus ou de recettes. Il met en évidence la manière dont les crédits ont été utilisés, en comparaison avec ce qui était prévu au budget. Les crédits budgétaires et les postes de revenus présentés dans le tome 2 (chapitre «Postes comptables») prennent en considération, contrairement aux tomes I et 3, les charges et les revenus issus de l'im-

putation interne des prestations entre les unités administratives. Dans le tome 2A figurent les chiffres, dans le tome 2B les exposés des motifs. Le *tome* 3 présente dans le détail, au chapitre «Explications complémentaires», les recettes et les postes de dépenses ainsi que les domaines transversaux (personnel, technologies de l'information et de la télécommunication, Trésorerie fédérale, relations publiques et GMEB). La partie statistique propose des informations financières détaillées sur plusieurs années.

Le *tome 4* englobe les comptes spéciaux gérés séparément du compte de la Confédération (tomes 1 à 3). En 2007, il s'est agi des comptes du domaine des EPF, du fonds pour les grands projets ferroviaires et de la Régie fédérale des alcools.

Explications complémentaires et statistiques

		Page
1	Explications complémentaires	7
11	Evolution des recettes	7
111	Recettes fiscales	7
112	Patentes et concessions	14
113	Recettes financières	14
114	Recettes courantes restantes	15
115	Recettes d'investissement	16
116	Structure des recettes 1997/2007	16
12	Evolution des dépenses par groupe de tâches	17
121	Prévoyance sociale	17
122	Finances et impôts	19
123	Trafic	20
124	Défense nationale	21
125	Formation et recherche	22
126	Agriculture et alimentation	23
127	Relations avec l'étranger – coopération internationale	24
128	Groupes de tâches restants	25
129	Structure des dépenses 1990/2007	26
13	Fonctions transversales	27
131	Personnel	27
132	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	28
133	Trésorerie fédérale	31
134	Communication	34
14	Gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire (GMEB)	36
15	Comparaison entre le compte de financement et le compte de résultats	38
16	Programmes d'allégement budgétaire 2003 et 2004: état de la mise en œuvre	40
17	Imputation des prestations entre unités administratives	41
2	Statistiques	45
Α	Aperçu	45
В	Compte de financement	48
B1	Recettes	48
B2	Dépenses par groupe de comptes	52
В3	Dépenses par groupe de tâches	56
B4	Fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers	64
С	Compte de résultats	68
D	Bilan	75
Е	Trésorerie fédérale	84
F	Personnel	88



11 Evolution des recettes

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	u C 2006 %
Recettes ordinaires	54 911	56 011	58 092	3 181	5,8
Recettes fiscales	50 873	51 556	53 336	2 463	4,8
Impôt fédéral direct	14 230	15 181	15 389	1 158	8,1
Impôt anticipé	3 947	3 017	4 230	283	7,2
Droits de timbre	2 889	3 200	2 990	100	3,5
Taxe sur la valeur ajoutée	19 018	19 650	19 684	666	3,5
Impôts à la consommation restants	7 259	7 112	7 380	121	1,7
Impôt sur les huiles minérales	4 994	5 005	5 086	92	1,8
Impôt sur le tabac	2 161	2 005	2 186	26	1,2
Impôt sur la bière	104	102	107	3	3,3
Redevances sur la circulation	1 938	1 828	2 016	78	4,0
Impôt sur les véhicules automobiles	320	325	358	38	12,0
Redevance pour l'utilisation des routes nationales	313	303	322	9	2,9
Redevance sur le trafic des poids lourds	1 306	1 200	1 336	31	2,3
Trafic combiné	_	_	_	_	_
Droits de douane	1 027	980	1 040	13	1,3
Impôt sur les maisons de jeu	406	421	449	42	10,4
Taxes d'incitation	148	166	156	7	4,8
Recettes fiscales restantes	9	1	3	-6	-66,3
Patentes et concessions	1 265	1 258	1 345	80	6,3
Part au bénéfice net de la Régie des alcools	221	223	223	2	0,9
Bénéfice versé par la BNS	833	833	833	_	_
Redevances de concession	32	2	6	-25	-79,8
Patentes et concessions restantes	179	200	282	103	57,5
Recettes financières	1 089	1 266	1 280	191	17,6
Recettes d'intérêts	478	678	664	186	38,9
Recettes de participations	611	578	509	-102	-16,7
Recettes financières restantes	_	10	107	107	n.a.
Recettes courantes restantes	1 390	1 714	1 766	376	27,1
Compensations	1 323	1 178	1 391	68	5,1
Taxe d'exemption de l'obligation de servir	142	102	138	-4	-2,6
Emoluments pour actes administratifs	280	280	293	14	5,0
Remboursements	256	86	113	-143	-55,8
Fiscalité de l'épargne UE	36	_	121	85	236,7
Compensations restantes	610	710	725	115	18,9
Recettes diverses	67	536	375	309	463,7
Recettes d'investissement	295	218	365	70	23,7

111 Recettes fiscales

1 Impôt fédéral direct

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	au C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Impôt fédéral direct Part en % des recettes ordinaires	14 230 25,9	15 181 27,1	15 389 26,5	1 158	8,1
Impôt sur le bénéfice net des personnes morales	6 349	15 181	6 860	511	8,0
Impôts sur les revenus des personnes physiques	8 035	-	8 664	629	7,8
Imputation forfaitaire d'impôt	-154	-	-135	19	-12,1

Le produit de l'impôt fédéral direct (IFD) se monte à environ 15,4 milliards. Il dépasse donc de 1,1 milliard (soit de 8,1 %) le compte 2006 et de 208 millions (soit de 1,4 %) le montant porté au budget. La forte augmentation de ce produit provient aussi

bien des recettes de l'imposition du revenu des ménages (personnes physiques) que de celles de l'imposition du bénéfice des entreprises (personnes morales).

L'imposition du revenu des personnes physiques, qui rapporte 8,7 milliards, produit 56 % des recettes totales de l'IFD. Quant à l'imposition du bénéfice des personnes morales, elle est à l'origine de 6,9 milliards de recettes, soit 44 % des recettes totales de l'IFD.

La nette augmentation des recettes reflète la situation favorable de la conjoncture durant les années déterminantes pour l'imposition. Il s'agit notamment de l'année fiscale 2006 et de l'année précédente. La progressivité des barèmes entraîne, pour les personnes physiques, une augmentation plus forte du produit de l'impôt que des revenus imposables. Les bénéfices des entreprises réagissent en principe eux aussi fortement à l'évolution de la conjoncture.

Pour arriver au total figurant dans le compte d'Etat, il faut déduire du produit brut de l'impôt (recettes provenant des personnes physiques et des personnes morales) la part de la Confédération à l'imputation forfaitaire d'impôt pour les impôts à la source étrangers. Cette part (135 mio) est nettement inférieure à celle de 2006 et réduit donc moins fortement les recettes que l'année précédente. C'est pour cette raison que le taux de croissance de l'impôt fédéral direct est plus élevé que le taux de croissance de ses deux principales composantes.

Pour l'exercice 2007, la part cantonale à l'impôt fédéral direct s'élève pour la dernière fois à 30 %. Avec la réforme de la péréquation financière (RPT), cette part ne sera à l'avenir que de 17 %. Elle se calcule sur le produit brut, c'est-à-dire sur les recettes avant déduction de l'imputation forfaitaire d'impôt.

2 Impôt anticipé

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	u C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Impôt anticipé Part en % des recettes ordinaires	3 947 7,2	3 017 5,4	4 230 7,2	283	7,2
Impôt anticipé (Suisse)	3 927	3 000	4 211	284	7,2
Retenue d'impôt, Etats-Unis	20	17	19	-	-1,0

Le rendement de *l'impôt anticipé* a atteint un niveau élevé pour la 3e année consécutive dans un contexte d'embellie conjoncturelle. Il résulte de la différence entre les rentrées (31,1 mrd) et les remboursements (26,9 mrd). Il a ainsi atteint un montant de plus d'un milliard supérieur à l'estimation pluriannuelle de 3 milliards figurant au budget. Le produit de *l'impôt de garantie supplémentaire (USA)* est demeuré proche du montant enregistré en 2006.

Depuis de nombreuses années, l'impôt anticipé enregistre de fortes fluctuations. D'abord, la progression des rentrées provenant notamment des dividendes distribués et des rachats d'actions par quelques grandes sociétés s'avère extrêmement volatile. Ensuite, la quote-part de remboursements varie sensiblement d'une année à l'autre. Comme il n'est pas possible d'intégrer des éléments particulier, lesquels sont imprévisibles par nature, l'estimation effectuée depuis 2004 pour le budget se fonde sur le montant enregistré en moyenne les quelque dix années précédentes.

L'écart du résultat 2007 par rapport à l'estimation pluriannuelle figurant au budget s'explique avant tout par la forte progression des recettes, se conjuguant à une certaine faiblesse des demandes de remboursement en raison du décalage dans le temps avec lequel les demandes de remboursement peuvent être présentées. En cas de forte progression des rentrées d'une année à l'autre, l'écart se creuse entre les rentrées encaissées et les demandes de remboursement comptabilisées. Ces dernières portent en effet

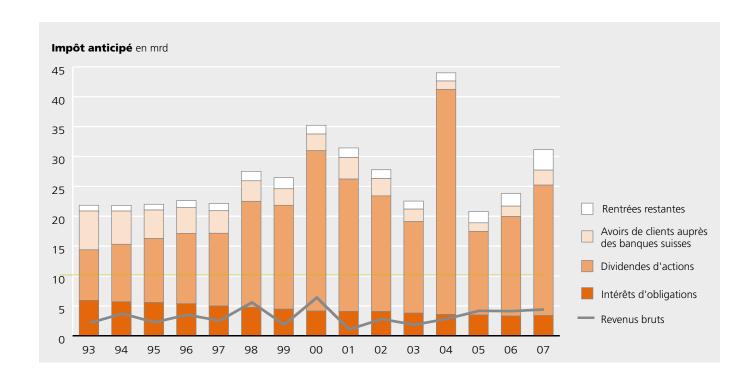
en partie encore sur les rentrées plus faibles de l'année précédente (en l'occurrence 2006), et non sur l'intégralité des rentrées élevées de l'exercice comptable (2007).

Les *rentrées* ont poursuivi leur progression en 2007, atteignant 31,2 milliards, contre 23,8 milliards l'année précédente. Cette évolution (+ 30,8 %) traduit avant tout la progression des dividendes versés et des programmes de rachat. Au total, cette catégorie de rentrées s'est élevée à 21,8 milliards, contre 16,6 milliards l'année précédente. En outre, les rémunérations versées par les fonds de placement, soit 3,3 milliards, ont marqué une augmentation remarquable de 1,3 milliard (+ 67 %).

Les remboursements se sont chiffrés à 26,9 milliards, contre 19,9 milliards l'année précédente. Pour la première fois, ils comprennent les opérations de régularisation en fin d'année prévues dans le nouveau modèle comptable. Ces dernières ont porté sur un montant de quelque 4 milliards, correspondant aux demandes de remboursement annoncées jusqu'à la mi-janvier 2008 ou attendues avec certitude et concernant des montants retenus en 2007, découlant en particulier des programmes de rachat.

La *quote-part des remboursements* (remboursements en % des rentrées) a atteint 86,5 %. Ce taux demeure un peu faible en comparaison pluriannuelle. Durant les années 2002 à 2006, il s'est chiffré en moyenne à 88,4 %.





3 Droits de timbre

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	ı C 2006 %
Droits de timbre Part en % des recettes ordinaires	2 889 5,3	3 200 5,7	2 990 5,1	100	3,5
Droit de timbre d'émission	530	525	405	-125	-23,6
Droit de timbre de négociation	1 722	2 000	1 940	218	12,7
Droit de timbre de négociation, titres suisses	259	340	280	21	8,1
Droit de timbre de négociation, titres étrangers	1 463	1 660	1 660	197	13,5
Droit sur les quittances de primes et reste	637	675	645	7	1,1

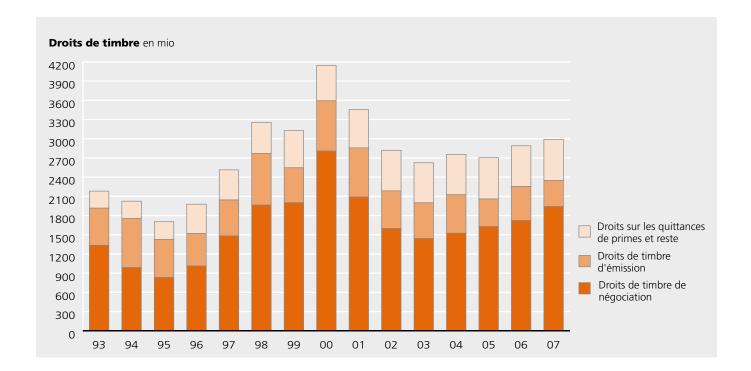
Le produit des *droits de timbre* n'a pas atteint le montant inscrit au budget, bien qu'il ait augmenté quelque peu par rapport à l'année précédente. Les droits de négociation sur titres suisses, les droits d'émission, de même que les droits sur les primes d'assurance ont été inférieurs aux montants prévus. Seuls les droits de négociation sur titres étrangers ont correspondu aux attentes.

Les *droits d'émission* ont été inférieurs de 120 millions au montant budgétisé. En premier lieu, les droits frappant les émissions d'emprunts obligataires et les papiers monétaires, avec 264 millions, ont diminué par rapport au résultat de l'année précédente (295 mio) et ont été ainsi sensiblement plus bas que le montant prévu au budget (365 mio). Le manque à gagner s'explique par le recul global des nouvelles émissions d'emprunts obligataires et de leur durée, dans un climat marqué, depuis l'été, par les incertitudes concernant l'évolution des marchés des capitaux. En second lieu, les droits prélevés sur les droits de participation se sont chiffrés à 141 millions seulement, au lieu des 160 millions budgétisés. Ils ont été ainsi nettement inférieurs au montant

élevé encaissé en 2006 (235 mio) dans un contexte de forte croissance économique. Ces dernières années, le produit de ces droits a été particulièrement volatil au gré des créations ou des recapitalisations de sociétés.

Le mouvement de hausse du produit des *droits de négociation* s'est poursuivi pour la quatrième année consécutive, après le fort recul qui avait marqué les années 2001 à 2003. En particulier, les droits encaissés dans le secteur des titres étrangers, à l'origine de plus des ¾ de cette catégorie de droits, ont nettement progressé par rapport à 2006 et ont ainsi été conformes aux prévisions. Les droits provenant des titres suisses ont eux aussi augmenté, mais dans une moindre mesure. Ils ont ainsi été inférieurs au montant budgétisé (-60 mio). L'écart s'explique en partie par le fait que le résultat de 2006, qui était encore inconnu à l'époque et sur lequel la prévision budgétaire était basée, a été surestimé. En comparaison annuelle, la hausse des droits de négociation, particulièrement sensible au 2° semestre, s'explique vraisemblablement par les nombreuses réallocations de portefeuilles effectuées





en raison de la forte volatilité des Bourses. Une première baisse des cours boursiers à l'échelle internationale est intervenue au printemps, suivie d'un rebond, puis d'une nouvelle chute dès la fin du mois de juillet. De plus, comme le droit de négociation échoit trente jours après l'expiration du trimestre durant lequel la créance fiscale est née, les cours des actions fort élevés du dernier trimestre 2006 et du 1^{er} semestre 2007 ont également influencé positivement cette catégorie de recettes.

Le produit des *droits sur les primes d'assurance* n'a que faiblement progressé, restant ainsi au-dessous du montant budgétisé. Les investissements effectués sous forme d'assurances sur la vie à prime unique n'ont pas dépassé ceux effectués l'année précédente.

4 Taxe sur la valeur ajoutée

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
Taxe sur la valeur ajoutée Part en % des recettes ordinaires	19 018 34,6	19 650 35,1	19 684 33,9	666	3,5
Ressources générales de la Confédération	15 418	15 920	15 959	540	3,5
Fonds affectés	3 600	3 730	3 726	126	3,5
5 % en faveur de l'assurance-maladie	811	840	840	28	3,5
Point de TVA en faveur de l'AVS (83 %)	2 072	2 140	2 144	73	3,5
Part Conf. au point TVA en faveur de l'AVS (17%)	424	450	439	15	3,5
Attrib. au fonds pour les grands projets ferrov.	292	300	302	10	3,5

Equivalant à 19,7 milliards, les recettes dépassent cette année le compte 2006 de 666 millions, soit de 3,5 %. Cette valeur correspond approximativement aux recettes budgétisées. Une partie de l'écart est due à un facteur particulier: les pertes sur débiteurs de 213 millions, inscrites dans les recettes pour la première fois, ont accentué la croissance du produit de la taxe sur la valeur ajoutée de 1,1 point de pourcentage. Abstraction faite de ce facteur particulier, la croissance de la taxe sur la valeur ajoutée est de

2,4 %. Cette taxe est en principe étroitement liée à la croissance de l'économie, car elle est perçue sur la valeur ajoutée intérieure et sur les importations. La croissance du PIB se chiffre à 4,5 % en termes nominaux pour l'année 2007 (1,7 point de pourcentage en dessus de la croissance du PIB qui avait été prévue pour le budget). En matière de taxe sur la valeur ajoutée, on se serait attendu, eu égard à la révision de la croissance économique par rapport à l'hypothèse retenue pour le budget, à ce que les re-



cettes dépassent les prévisions du budget dans les mêmes proportions. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi cela n'a pas été le cas. D'abord, la période de décompte ne correspond pas exactement à l'année civile. Ainsi, la majeure partie des opérations du 4e trimestre ne sont dues que l'année suivante. Ensuite, le PIB ne correspond pas tout à fait à l'assiette fiscale de la taxe sur la valeur ajoutée. L'impôt est en effet prélevé sur la valeur ajoutée intérieure ainsi que sur les importations qui ne sont pas prises en compte dans le PIB. Par contre, il n'est pas perçu sur les exportations qui, elles, sont comprises dans le PIB. Enfin, le dynamisme du secteur financier est vraisemblablement aussi à l'origine de l'écart constaté. En 2006 et en 2007 (pour la majeure partie de l'année), la bonne santé du secteur financier a considérablement contribué à la croissance du PIB et probablement à l'augmentation d'autres recettes fiscales. Les prestations financières ne sont toutefois pas soumises à la taxe sur la valeur ajoutée et, de ce fait, n'ont pas d'influence sur cet impôt.

Depuis 2007, les recettes sont indiquées selon le principe du fait générateur. Ainsi, les factures déjà établies sont imputées à titre de recettes pour l'année concernée. L'expérience montre que le montant des comptes débiteurs ouverts n'est pas perçu dans son entier. Pour cette raison, on enregistre des pertes sur débiteurs d'un montant de 213 millions, qui figurent dans l'exercice comptable comme poste de charges. Dans le tableau, les parts de la taxe sur la valeur ajoutée qui sont affectées à un domaine particulier comprennent chacune les pertes sur débiteurs. Avant de calculer les dépenses de transfert à partir de ces données, par exemple celles concernant l'AVS, il convient donc de déduire les pertes sur débiteurs. Pour l'AVS, seuls 2556 millions sont à disposition (2121 mio, additionnés à la part fédérale de 434 mio), et non les montants totaux de 2144 et 439 millions. La part de la taxe sur la valeur ajoutée versée au fonds FTP est de 299 millions

5 Impôt sur les huiles minérales

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	au C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Impôt sur les huiles minérales Part en % des recettes ordinaires	4 994 9,1	5 005 8,9	5 086 8,8	92	1,8
Impôt sur huiles minérales grevant les carburants	2 968	2 970	3 028	60	2,0
Surtaxe sur huiles minérales grevant carburants	2 001	2 010	2 039	38	1,9
Impôt sur huiles min. grevant combust. et reste	26	25	20	-6	-22,4

Les recettes provenant de l'imposition des huiles minérales grevant les carburants ont enregistré une nette augmentation, la plus forte depuis 2001. L'embellie économique, l'augmentation du parc automobile et le nombre toujours plus élevé de véhicules lourds tout-terrain ont avant tout contribué à cette progression. Au total, ces recettes ont sensiblement dépassé le montant budgétisé dans l'hypothèse d'une stagnation des ventes d'essence. Rappelons que l'année 2006 n'avait enregistré qu'une hausse de 0,3 % des recettes. En raison de la forte croissance économique, l'augmentation des prix à la pompe n'a, contrairement aux attentes, pas freiné la demande totale de carburant. Etant donné la légère appréciation de l'euro face au franc suisse, le tourisme dit de l'essence pourrait également avoir été à l'origine de recettes supplémentaires. La moitié des recettes nettes de l'impôt sur les huiles minérales et la totalité du produit net de la surtaxe sont consacrées à des tâches en rapport avec le trafic routier.

Le produit de l'impôt sur les huiles minérales dépend de différents facteurs. L'évolution du parc des véhicules automobiles et le nombre de kilomètres parcourus en moyenne par année sont déterminants. L'effectif total des véhicules à moteur n'a cessé de croître ces dernières années. Cette tendance ne se traduit pas nécessairement par une hausse parallèle de la demande de carburant, la consommation moyenne des nouvelles automobiles étant en général plus basse que celle des anciens véhicules

de la même catégorie. Citons dans ce contexte l'accord passé entre le DETEC et les importateurs d'automobiles afin d'abaisser la consommation moyenne. De plus, l'introduction de l'étiquette Energie pourrait également contribuer à promouvoir les véhicules économes en carburant. Dernièrement, on constate toutefois une progression des véhicules à consommation plus élevée (véhicules tout terrain, avec climatisation, monospaces). S'agissant du nombre de kilomètres parcourus, leur progression dépend d'abord des conditions météorologiques qui peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre. Ensuite, les observations faites par le passé indiquent que tout essor conjoncturel stimule la consommation de carburant des entreprises et des particuliers.

Enfin, la demande d'essence dans les zones frontalières influe sur les recettes. Elle dépend pour l'essentiel des prix relatifs en comparaison internationale. Les recettes du tourisme à la pompe se sont sensiblement accrues dernièrement, vraisemblablement en raison de l'écart important des prix à la pompe dans les zones frontalières. A défaut d'une étude récente à ce sujet, une inconnue majeure concerne l'ampleur de ces recettes, mais on peut supposer que leur part dans le produit de l'imposition des carburants a nettement dépassé les 5,0 % estimés par le passé, sur la base de la situation prévalant à la fin des années 1990, pour atteindre peut-être près de 10 %, voire plus.



Les recettes provenant de l'impôt sur les huiles minérales grevant les combustibles ont en revanche diminué. La flambée des prix des produits pétroliers a eu pour conséquence que seuls les achats

absolument nécessaires ont été effectués et que les stocks sont tombés à un niveau historiquement bas.

6 Impôt sur le tabac

	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	ı C 2006
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%
Impôt sur le tabac	2 161	2 005	2 186	26	1,2
Part en % des recettes ordinaires	3,9	3,6	3,8		

Le taux de l'impôt sur le tabac a été majoré à nouveau pour des considérations de santé publique, la dernière hausse remontant à fin 2004 (+ 50 ct. par paquet). Le relèvement du taux a été fixé à 30 centimes par paquet de cigarettes les plus vendues, avec effet au 1.1.2007. Le produit de l'impôt a dès lors quelque peu progressé en raison de cette majoration, mais également de la hausse des prix (10 ct. par paquet) décidée par l'industrie dans la seconde partie de l'année.

Par rapport au budget, les recettes ont été sensiblement plus élevées que prévu (+ 181 mio). L'estimation effectuée pour le budget était basée sur l'hypothèse d'un recul des ventes de l'ordre de 8 % sous l'effet du relèvement du taux de l'impôt. Finalement, la baisse s'est avérée moins importante que prévu, n'atteignant que quelque 5 %. Ces recettes contribuent au financement de l'AVS.

7 Redevance sur le trafic des poids lourds

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	u C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Redevance sur le trafic des poids lourds Part en % des recettes ordinaires	1 306 2,4	1 200 2,1	1 336 2,3	31	2,3
Attrib. au fonds pour les grands projets ferrov.	689	610	712	23	3,4
Parts des cantons	426	390	436	10	2,5
Reste	191	199	188	-3	-1,6

Le produit de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) a continué de progresser à un rythme modéré. Dans un contexte de croissance économique vigoureuse, cette augmentation relativement faible s'explique par l'optimisation des transports de marchandises et le renouvellement du parc de véhicules, avec une part grandissante de poids lourds moins polluants et donc moins taxés.

Par rapport au budget, la RPLP a rapporté nettement plus que prévu (+ 136 mio, soit + 11,4 %). L'écart trouve son origine dans une sous-estimation du résultat de 2006 sur laquelle reposait la

budgétisation, ainsi que dans l'hypothèse de croissance économique par trop modeste retenue pour le budget. Ainsi, au lieu du léger fléchissement conjoncturel prévu, l'activité économique a, au contraire, connu pour la 3° année consécutive une forte expansion, qui a stimulé les transports routiers.

Conformément au programme d'assainissement 2003, la caisse fédérale a bénéficié en 2007, pour la dernière fois, d'une part aux recettes de la RPLP destinée à couvrir les coûts externes du trafic des poids lourds. Cette part s'est chiffrée à 150 millions, comme budgétisé.

8 Droits de douane

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Droits de douane à l'importation Part en % des recettes ordinaires	1 027 1,9	980 1,7	1 040 1,8	13	1,3



Les droits de douane ont enregistré une nouvelle hausse en raison de l'embellie économique persistante. Ainsi, en dépit des réductions des tarifs douaniers, l'exercice 2007 a bénéficié d'un surcroît de recettes se chiffrant à 60 millions par rapport au budget. Cet écart de 6,2 % s'explique en partie par un effet de base: le résultat attendu pour l'ensemble de l'année 2006, qui a servi de base à la prévision du budget 2007 effectuée au début de l'été 2006, a été sensiblement sous-estimé. Ensuite, la croissance économique plus vigoureuse que prévue, qui a perduré tout au long de 2007, a été à l'origine de recettes supplémentaires par rapport à l'exercice 2006.

Sur la base des derniers résultats annuels connus, soit 975 millions de recettes en 2005, le budget 2007 prévoyait, dans le domaine agricole, une baisse de recettes qui devait être compensée par une hausse dans le domaine des produits industriels. Si la diminution des recettes liées aux produits agricoles s'est confirmée au cours de 2007, l'augmentation concernant les produits industriels a, pour sa part, été plus forte que prévu. Tant pour les produits de consommation, tels que les vêtements, que pour les biens de production, tels que les machines, les droits d'entrée ont progressé au-delà des attentes.

9 Impôt sur les maisons de jeu

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	ı C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Impôt sur les maisons de jeu Part en % des recettes ordinaires	406 0,7	421 0,8	449 0,8	42	10,4

Le produit de l'impôt sur les maisons de jeu a continué de progresser à un rythme dynamique. L'écart par rapport au budget (+ 28 mio) traduit la difficulté de prévoir l'évolution de recettes provenant d'une activité relativement nouvelle. D'abord, le résultat attendu pour l'ensemble de l'année 2006, qui a servi de base aux prévisions du budget 2007, a été sensiblement sousestimé. En fait, il s'est accru de 14,0 % par rapport à l'année

précédente. En outre, le taux de croissance du produit brut des jeux réalisé dans les casinos en 2007 a largement dépassé les prévisions les plus optimistes, en raison des résultats excellents obtenus par la plupart des casinos, notamment par les casinos romands. Le produit de cette redevance est versé à l'AVS, en plus de la contribution ordinaire de la Confédération, avec un décalage de deux ans.

10 Taxes d'incitation

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	au C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Taxes d'incitation Part en % des recettes ordinaires	148 0,3	166 0,3	156 0,3	7	4,8
Taxe d'incitation sur les COV	127	140	127	-	–
Huile de chauffage, essence et huile diesel	1	-	-	-	-49,8
Taxe pour l'assainissement des sites contaminés	21	26	28	8	35,8

Le produit de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (COV), qui a été introduite en janvier 2000, est resté stable par rapport au niveau enregistré l'année précédente. Le manque à gagner par rapport au montant budgétisé s'explique d'abord par l'effet incitatif souhaité de cette taxe – soit une réduction de la consommation de COV et une amélioration des mesures visant à réduire les émissions – lequel a été plus marqué que prévu. De plus, fin 2007, quelques bilans impliquant le paiement subséquent de montants importants n'ont pas pu être bouclés, faute de données transmises à temps. Selon la loi sur la protection de l'environnement, ces recettes ne doivent pas alimenter la caisse fédérale, mais sont redistribuées à la population.

Le remboursement est effectué avec deux années de décalage; ainsi, les recettes encaissées en 2007 seront distribuées dans le courant de l'année 2009.

Les recettes de la *taxe pour l'assainissement des sites contaminés* ont été proches du montant enregistré en moyenne annuelle (un peu plus de 26 mio) depuis l'introduction de cette taxe et qui avait été retenu pour le budget. L'augmentation sensible par rapport à l'exercice précédent traduit un effet de base, le montant enregistré en 2006 ayant été relativement faible suite à des remboursements uniques concernant l'exportation de déchets.

112 Patentes et concessions

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. aı val. abs.	u C 2006 %
Patentes et concessions Part en % des recettes ordinaires	1 265 2,3	1 258 2,2	1 345 2,3	80	6,3
Part au bénéfice net de la Régie des alcools	221	223	223	2	0,9
Bénéfice versé par la BNS	833	833	833	_	-
Redevances de concession	32	2	6	-25	-79,8
Recettes de la vente aux enchères de contingents	158	155	193	36	22,8
Patentes et concessions restantes	22	44	89	67	308,8

Au total, les recettes provenant des *patentes et concessions* ont augmenté par rapport au montant encaissé l'année précédente et ont ainsi dépassé le montant inscrit au budget. Le surplus enregistré est dû pour l'essentiel aux redevances de concession dans le domaine des télécommunications, à la circulation monétaire et aux contingents agricoles.

Comme ces dernières années, le *bénéfice versé par la Banque nationale suisse* (*BNS*) a correspondu au montant budgétisé. Il s'agit en l'occurrence de la part de la Confédération au bénéfice courant de la BNS, laquelle est fixée à 833 millions, conformément à la convention établie en avril 2002. La part de la Confédération (90 %) au bénéfice net de la *Régie fédérale des alcools* a légèrement progressé sous l'effet d'une faible hausse des ventes d'alcool; elle a ainsi atteint le montant budgétisé.

La révision de la loi sur la radio et la télévision a entraîné une nette réduction des *redevances de concession* par rapport à l'exer-

cice précédent. Selon le nouveau droit, seuls les diffuseurs de programmes concessionnaires doivent encore s'acquitter de la redevance. En revanche, les *patentes et concessions restantes* enregistrent une hausse sensible en comparaison avec le compte 2006, car elles comportent dorénavant les redevances dues par les rediffuseurs de programmes de radio et de télévision et les diffuseurs non concessionnaires (44 mio), conformément aux nouvelles ordonnances en la matière. De plus, parmi les *patentes et concessions restantes*, le produit de la circulation monétaire a sensiblement progressé, en raison des besoins accrus dans ce domaine. Il a ainsi été plus élevé que prévu, atteignant 45 millions, au lieu des 22 millions budgétisés.

Les recettes de la *vente aux enchères des contingents* agricoles ont rapporté plus que prévu (+ 38 mio). En raison de l'embellie conjoncturelle, la consommation de viande est demeurée très importante et a été à l'origine d'une nouvelle hausse des importations en la matière.

113 Recettes financières

	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r.	au C 2006
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%
Recettes financières Part en % des recettes ordinaires	1 089 2,0	1 266 2,3	1 280 2,2	191	17,6
Recettes d'intérêts Gains de change	478	678	664 92	186 92	38,9
Recettes de participations	611	- 578	509	-102	-16,7
Recettes financières restantes		10	15	15	

Les recettes financières progressent de 14 millions par rapport aux prévisions budgétaires, mais bien plus nettement encore par rapport à 2006. La hausse des recettes financières par rapport à l'exercice précédent s'explique notamment par la progression des recettes d'intérêts (+ 186 mio), mais aussi des recettes financières restantes. Cette progression est atténuée par la baisse des recettes des participations (- 102 mio). L'augmentation des recettes d'intérêts s'explique par diverses raisons. D'une part, le secteur des placements financiers affiche une forte progression qui s'explique notamment par les revenus des intérêts issus des avoirs déposés en banque (+ 113 mio) en raison de la hausse combinée du volume des dépôts à terme et des taux d'intérêt. A cela s'ajoute l'augmen-

tation des revenus provenant des rachats des obligations de la Confédération avant leur échéance (+ 40 mio), dont on a su tirer profit du fait que ces placements étaient plus rentables qu'un dépôt à terme. D'autre part, la hausse des revenus provenant des prêts du patrimoine financier (+ 56 mio), en l'occurrence des prêts à l'assurance chômage, et l'augmentation des revenus provenant du fonds pour les grands projets ferroviaires (+ 34 mio) concourent à accentuer la progression des recettes d'intérêts. Il faut noter que, par rapport aux prévisions budgétaires, ces deux postes enregistrent cependant un net recul. Les augmentations susmentionnées sont toutefois atténuées par la baisse, par rapport à 2006, des revenus des intérêts (- 40 mio) issus du produit



de la vente d'or de la BNS (transfert au fonds de compensation de l'AVS en cours d'année 2007), ainsi que des revenus des avoirs (-14 mio).

Les gains sur devises (92 mio) concernent des comptes en devises étrangères pris en considération pour des raisons émanant du nouveau modèle comptable (NMC). Les recettes ou pertes provenant de ces comptes n'étaient également pas prévues au budget dans la mesure où, conformément à la loi sur les finances de la Confédération (art. 35), les différences de cours de devises

peuvent être inscrites en cours d'exercice. En raison de la présentation des évaluations selon le principe du produit brut, les gains et pertes sur devises sont enregistrés séparément, respectivement comme recettes et comme charges. En termes nets, il en résulte un gain d'environ 40 millions.

En revanche, les intérêts des participations enregistrent une diminution, qui s'explique notamment par la baisse des recettes au titre de dividendes sur les actions Swisscom, consécutive à la réduction du nombre d'actions détenues par la Confédération.

114 Recettes courantes restantes

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. a val. abs.	u C 2006 %
Recettes courantes restantes Part en % des recettes ordinaires	1 390 2,5	1 714 3,1	1 766 3,0	376	27,1
Compensations	1 323	1 178	1 391	68	5,1
Taxe d'exemption de l'obligation de servir	142	102	138	-4	-2,6
Emoluments pour actes administratifs	280	280	293	14	5,0
Ventes	173	183	201	28	16,1
Remboursements	256	86	113	-143	-55,8
Fiscalité de l'épargne UE	36	_	121	85	236,7
Compensations restantes	437	527	524	87	20,0
Recettes diverses	67	536	375	309	463,7
Recettes provenant d'immeubles	53	498	320	267	504,3
Restantes	14	39	56	42	307,2

Le fort accroissement des *recettes courantes restantes* par rapport au compte 2006 s'explique principalement par le fait que, à la suite de l'introduction du NMC, les loyers du domaine des EPF ont été pris pour la première fois explicitement en compte en 2007. Ils se situent au-dessous de la valeur budgétisée car le taux d'intérêt théorique a été abaissé pour passer de 5 % à 3 %.

La taxe d'exemption de l'obligation de servir repose sur le revenu net des personnes soumises à la taxe. Les recettes 2007, basées sur l'année d'assujettissement 2006, s'élèvent à 138 millions. Le recul des recettes en comparaison avec 2006, est dû au fait que les effectifs excédentaires d'Armée 95 sont réduits lentement. L'augmentation par rapport au budget 2007 trouve son explication dans l'accroissement des revenus salariaux grâce à la croissance économique en Suisse. L'augmentation des recettes provenant des ventes est due en premier lieu au succès extraordinaire des ventes du matériel obsolescent de l'armée.

La fiscalité de l'épargne UE frappe les intérêts versés à des personnes physiques domiciliées dans un Etat de l'UE. Cette mesure prise dans le cadre des Bilatérales II est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2005. La fiscalité de l'épargne est basée sur les déclarations déposées jusqu'à fin juin et qui concernent les rémunérations,

sous forme d'intérêts, de l'année précédente. Les recettes de la fiscalité de l'épargne comptabilisées à fin juin 2007 ont concerné pour la première fois une année entière, à savoir l'année fiscale 2006, ce qui explique la forte croissance par rapport au compte 2006. Alors que les paiements bruts avaient été estimés à seulement 260 millions pour le budget 2007, les recettes effectives ont atteint 537 millions. La retenue d'impôt est versée à concurrence de 75 % aux Etats concernés de l'UE, le solde restant (25 %) revenant à la Suisse pour la couverture des ses frais de prélèvement. Les cantons ont droit à 10 % de la part suisse. Pour 2007, les recettes dans le compte de financement de la Confédération s'élèvent par conséquent à 121 millions, au lieu des 59 millions budgétisés.

Le fort recul en ce qui concerne les remboursements est dû à diverses diminutions de recettes, par exemple pour ce qui est des charges grevant le compte de dépôt «Union suisse du commerce de fromage SA in Liq.» (- 48 mio), des montants versés par la CNA dans le cadre de l'exercice du droit de recours concernant des prestations de l'employeur dues par la Confédération (- 19 mio) ou de l'absence de recettes découlant de recours de l'assurance militaire consécutive à l'externalisation vers la CNA (- 18 mio).

115 Recettes d'investissements

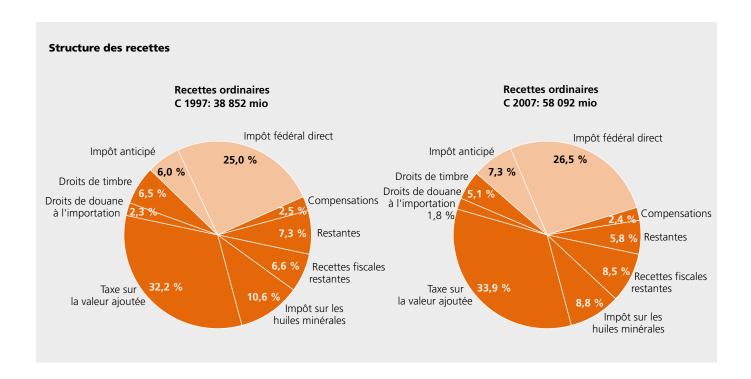
mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	u C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Recettes d'investissement Part en % des recettes ordinaires	295 0,5	218 0,4	365 0,6	70	23,7
Diminution et vente d'immobilisations corporelles	48	31	74	26	54,0
Remboursement de prêts	246	187	289	43	17,6
Recettes d'investissement restantes	1	–	1	1	113,0

Les recettes ordinaires provenant des investissements ont fortement augmenté en comparaison avec 2006 et sont nettement supérieures aux prévisions du budget, une hausse qui s'explique principalement par l'augmentation du remboursement des prêts. Les remboursements anticipés ont été plus nombreux en raison du niveau peu élevé des taux hypothécaires, en particulier en ce qui concerne les prêts pour la construction de logements d'utilité publique. Pour ce qui est des prêts pour les sociétés coopératives d'habitation du personnel de la Confédération, les remboursements anticipés se sont également traduits par une hausse des recettes en comparaison avec le budget 2007 et avec le compte 2006.

116 Structure des recettes 1997/2007

La comparaison de la structure des recettes totales de la Confédération en 2007 avec celle d'il y a dix ans (voir le graphique ci-dessous) montre que les parts des différentes catégories de recettes sont restées relativement stables. La part des deux principales sources de recettes de la Confédération, à savoir l'impôt fédéral direct et la taxe sur la valeur ajoutée, s'est légèrement accrue pour atteindre actuellement 60 %. L'importance relative revêtue par l'impôt sur les huiles minérales, les droits de timbre et les droits d'entrée a, en revanche, fléchi.

La hausse de la part de la taxe sur la valeur ajoutée s'explique essentiellement par le relèvement du taux en faveur de l'AVS et des grands projets ferroviaires, tandis que celle de l'impôt fédéral direct est liée à la haute conjoncture. En ce qui concerne l'impôt sur les huiles minérales, le recul est lié au fait que cet impôt perçu sur le poids a crû moins fortement que le PIB en termes nominaux (tout comme la moyenne des recettes totales). La diminution de la part des droits de timbre et des droits de douane à l'importation reflète les mesures fiscales prises pour maintenir l'attrait de la place financière suisse et la poursuite de la libéralisation du commerce extérieur.





12 Evolution des dépenses par groupe de tâches

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
Total des groupes de tâches (dépenses ordinaires)	52 377	55 107	53 965	1 588	3,0
Δ en % par rapport à l'année précédente	1,9	5,2	3,0		
Conditions institutionnelles et financières	2 150	2 348	2 158	8	0,4
Ordre et sécurité publique	771	855	805	33	4,3
Relations avec l'étranger - coopération internationale	2 269	2 348	2 274	5	0,2
Défense nationale	4 272	4 402	4 327	55	1,3
Formation et recherche	4 714	5 199	4 978	263	5,6
Culture et loisirs	437	447	460	23	5,2
Santé	194	279	264	70	36,1
Prévoyance sociale	16 246	17 340	16 945	699	4,3
Trafic	7 409	7 478	7 349	-60	-0,8
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	624	659	655	30	4,9
Agriculture et alimentation	3 645	3 597	3 601	-44	-1,2
Economie	383	428	398	15	3,8
Finances et impôts	9 262	9 726	9 753	491	5,3

Le tableau ci-dessus montre clairement que la croissance des dépenses de la Confédération est imputable, pour plus de 75 % (1190 mio), aux deux groupes de tâches «Prévoyance sociale» et «Finances et impôts». Le reste (près de 400 mio), réparti entre les autres groupes de tâches, découle en grande partie de facteurs spéciaux, tels que les loyers facturés pour la première fois aux

EPF et remboursés par la suite (270 mio). Abstraction faite de ce facteur spécial et d'autres facteurs comme les mesures de prévention des pandémies (+70 mio) et la mise en place du Tribunal administratif fédéral (+20 mio), les autres groupes de tâches enregistrent une hausse de 40 millions (+0,1 %).

121 Prévoyance sociale

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. a val. abs.	u C 2006 %
Prévoyance sociale Part en % des dépenses ordinaires	16 246 31,0	17 340 31,5	16 945 31,4	699	4,3
Assurance-vieillesse	7 534	8 008	7 996	463	6,1
Assurance-invalidité	4 372	4 687	4 492	120	2,8
Assurance-maladie	2 143	2 350	2 263	120	5,6
Prestations complémentaires	678	725	711	33	4,9
Assurance militaire	234	254	232	-2	-0,8
Assurance-chômage/service de l'emploi	302	309	316	14	4,6
Constr. de log. à caract. social/encour. à la cons. de log.	126	158	110	-17	-13,2
Migrations	816	798	777	-39	-4,8
Aide et assistance sociales	42	50	48	6	14,9

Les dépenses au titre de la prévoyance sociale ont augmenté de plus de 4 % par rapport à 2006. Elles ont toutefois été inférieures d'environ 400 millions, soit de 2,3 %, au montant budgétisé, notamment en raison de l'évolution des dépenses consacrées à l'assurance-invalidité et à la réduction des primes de l'assurance-maladie.

La Confédération finance les dépenses annuelles de *l'assurance-vieillesse et survivants* (AVS) à hauteur de 16,36 %. Elle lui verse en outre le produit de l'impôt sur les maisons de jeu; les recettes de 2005 ont été attribuées à l'AVS au début de 2007. Enfin, la Confédération reverse à l'assurance 83 % du point supplémentaire de TVA en faveur de l'AVS (pour-cent démographique). En 2007,

les dépenses de l'AVS, en hausse de 5,1 % par rapport à l'année précédente, se sont élevées à 33,3 milliards. Les rentes et les allocations pour impotents sont adaptées tous les deux ans à l'évolution des salaires et des prix; la dernière adaptation a eu lieu au début de 2007. Elles ont ainsi été majorées de 2,8 %. Par ailleurs, les dépenses se sont accrues de 2,2 points de pourcentage en raison du vieillissement de la population. La contribution de la Confédération à l'AVS a augmenté de 6,8 %, soit plus fortement que les dépenses de l'AVS, étant donné que cette contribution a été réduite de 85 millions en 2005 et 2006, conformément au programme d'allégement budgétaire 2003 (PAB 03), et ne l'a plus été en 2007. Ces économies compensaient les charges générées par la contribution de 170 millions versée par la Confédération

en 2003 au titre de la retraite anticipée. Cette contribution spéciale de la Confédération, introduite à travers la 10° révision de l'AVS, visait à atténuer les coûts temporaires de l'AVS découlant de l'assouplissement du départ à la retraite. Comme ces coûts ont été beaucoup moins importants que prévu, la contribution spéciale a été supprimée par le biais du PAB 03.

La Confédération finance 37,5 % des dépenses de l'assuranceinvalidité (AI). Comme pour l'AVS, les rentes et les allocations pour impotents ont été augmentées de 2,8 % au début de 2007. En 2007, les coûts de l'AI se sont élevés à quelque 12 milliards. Ils comprenaient principalement des prestations financières (60 %), des dépenses pour des mesures individuelles (15 %) et des contributions à des institutions et organisations (18 %). L'AI a affiché un déficit de 1,6 milliard en 2007, du fait d'un défaut de financement de l'assurance. En raison d'un report de perte de l'assurance dans le bilan du fonds de compensation AVS à hauteur de 11,4 milliards à fin 2007, les charges d'intérêt ont légèrement dépassé les 300 millions. Sur ce montant, 120 millions représentent la part financée par la Confédération. En 2007, les prestations de la Confédération en faveur de l'AI ont été inférieures de quelque 200 millions au montant budgétisé, étant donné que les nouvelles rentes ont été moins nombreuses que prévu.

Jusqu'à fin 2007, les subventions versées par la Confédération pour les *prestations complémentaires* étaient calculées en fonction de la capacité financière des cantons et oscillaient entre 10 et 35 %. Le taux moyen de subvention était de 22,1 % pour l'AVS et de 21,6 % pour l'AI. Les dépenses ont augmenté de 5,0 % dans le cas des prestations complémentaires à l'AVS et de 4,9 % dans le cas des prestations complémentaires à l'AI. Dans les deux cas, l'augmentation résulte du relèvement du montant destiné à couvrir les besoins vitaux suite à l'adaptation des rentes et de la hausse des frais de séjour dans les homes.

Les recettes affectées provenant de l'imposition de l'alcool et du tabac se sont élevées à 2409 millions en 2007, soit à près de 30 millions de plus qu'en 2006. La part de la Confédération de 17 % sur les recettes du point de TVA prélevé depuis 1999 pour couvrir le surcroît de dépenses de l'AVS dû à l'évolution démographique s'est montée à 434 millions. Affectées au financement de la contribution fédérale à l'AVS, à l'AI et aux prestations complémentaires, ces recettes permettent de couvrir 27 % des dépenses dans ce domaine, soit un point de pourcentage de moins que l'année précédente.

Les dépenses de la Confédération consacrées à *l'assurance-ma-ladie* concernent la réduction des primes individuelles. Jusqu'à fin 2007, les contributions annuelles versées par la Confédération aux cantons étaient fixées dans un arrêté fédéral simple tous les quatre ans. En 2007, la contribution de la Confédération a augmenté de 120 millions, soit de 5,6 % par rapport à 2006. Cette progression est due avant tout au rehaussement graduel du plafond des dépenses pour la réduction des primes d'assurance des enfants et des adolescents en formation (100 mio de plus que l'année précédente en 2006 et en 2007). Par ailleurs,

les cantons ont davantage utilisé les fonds qu'en 2006. Le montant maximal fixé par le Conseil fédéral pour réduire les primes en 2007 était de 2658 millions. Sur la base de l'expérience faite ces dernières années et des demandes provisoires des cantons, la somme devant être versée à ces derniers en 2007 avait été estimée à 87 % de ce montant. En vertu des modalités de paiement applicables jusqu'à la fin de 2007, la subvention attendue a été versée à raison de 77 % aux cantons durant l'exercice. Le solde est versé l'année suivante sur la base des décomptes finaux. Sur le montant budgétisé à partir de ces hypothèses, quelque 90 millions n'ont pas été utilisés. Les dépenses consenties par la Confédération pour réduire les primes de l'assurance-maladie sont partiellement couvertes par des recettes affectées. 5 % du produit de la TVA sont affectés à la réduction des primes de l'assurancemaladie des classes de revenus inférieures, ce qui équivalait à un montant d'environ 840 millions en 2007. Par ailleurs, en vertu du programme d'allégement budgétaire 2003, une partie des recettes provenant de la RPLP est affectée à la réduction des primes de l'assurance-maladie (2007: 150 mio). Au total, les ressources affectées couvrent 44 % des dépenses de la Confédération destinées à réduire les primes.

La Confédération finance la totalité des coûts de l'assurance militaire. En 2007, les dépenses ont diminué de 2 millions par rapport à 2006. Elles ont été inférieures de 22 millions au montant budgétisé (254 mio), car les rentes versées ont été moins nombreuses que prévu au départ.

En vertu de l'art. 90a de la loi sur l'assurance-chômage, la participation de la Confédération à l'assurance chômage s'élève à 0,15 % de la somme des salaires soumis à cotisation. Cette participation est réduite à 0,12 % de 2006 à 2008, conformément au programme d'allégement budgétaire 2004. La hausse des dépenses de 14 millions enregistrée en 2007 s'explique par une augmentation plus forte que prévu de la somme des salaires.

Les dépenses pour la construction de logements à caractère social englobent environ 80 % des réductions supplémentaires de loyers, pour lesquelles plus aucune nouvelle subvention n'est versée depuis le début de 2002, avec pour conséquence une diminution des dépenses en la matière. L'évolution favorable de l'économie a par ailleurs entraîné un recul du nombre des ayants droit plus marqué que ne le prévoyait le budget.

Dans le domaine des *migrations*, les dépenses ont diminué de 5 % par rapport à 2006. Cette diminution découle principalement de la baisse du nombre de requérants d'asile et de personnes admises à titre provisoire. Les économies les plus substantielles ont été enregistrées dans le cas de l'aide sociale et des charges administratives en matière d'asile, des coûts d'exécution et de l'aide au retour dans le cadre de programmes propres à des pays. Le nombre de *réfugiés* a augmenté en raison de la hausse du taux de reconnaissance, d'où une croissance des coûts de l'aide sociale destinée aux réfugiés. Au total, les économies enregistrées en matière d'asile sont supérieures aux dépenses supplémentaires générées par le domaine des réfugiés.



122 Finances et impôts

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r.	au C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Finances et impôts Part en % des dépenses ordinaires	9 262 17,7	9 726 17,6	9 753 18,1	491	5,3
Parts aux recettes de la Confédération	5 157	5 601	5 750	593	11,5
Recherche de fonds, admin. de la fortune et de la dette	4 105	4 125	4 003	-102	-2,5

En 2007, les dépenses dans le domaine «Finances et impôts» ont représenté 18,1 % des dépenses totales, contre 17,7% l'année précédente. Elles atteignaient 9753 millions, en hausse de seulement 27 millions par rapport aux prévisions budgétaires, mais de 491 millions (+ 5,3 %) par rapport à l'exercice 2006. Cette progression est le résultat d'évolutions antagonistes.

Ce groupe de tâche est le second plus important en termes de volume financier. Il se compose des parts de tiers aux recettes de la Confédération et des charges au titre de la gestion de la fortune et de la dette. Il présente la caractéristique d'échapper aux priorités en matière de politique budgétaire (la part des tiers étant réglée par la Constitution et dépendant directement du niveau des recettes) et la particularité d'être soumis à de nombreux facteurs exogènes (conditions des marchés financiers, évolution des taux d'intérêt, besoins de financement, stratégie de la Trésorerie fédérale). Toutefois, il a subi d'importantes modifications de contenu dans le cadre de l'introduction du nouveau modèle comptable et de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, notamment avec le transfert des parts fiscales en faveur de l'AVS et de l'AI dans le groupe de tâches des assurances sociales.

Les parts aux recettes de la Confédération correspondent à 30 % des recettes de l'impôt fédéral direct et à 10 % des recettes de l'impôt anticipé. Une part de 20 % du rendement de la taxe d'exemption de l'obligation de servir et près d'un tiers des recettes de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations en font également partie. Les parts aux recettes comprennent enfin les pertes sur débiteurs en matière de taxe sur la valeur ajoutée.

Les parts aux recettes de la Confédération se sont élevées à 5750 millions, soit 593 millions ou 11,5 % de plus qu'en 2006. Cette situation témoigne d'une part de la situation favorable quant aux recettes de l'impôt fédéral direct. La part des cantons à ces dernières est en hausse de 342 millions, passant ainsi à 4657 millions. Le second facteur concerne, d'autre part, le montant relatif aux pertes sur débiteurs en matière de taxe sur la valeur ajoutée (213 mio). Cet élément purement comptable, qui augmente aussi bien les recettes que les dépenses, a été pris en considération à partir de 2007 pour des raisons liées au nouveau modèle comptable de la Confédération. Le tableau des parts de tiers aux recettes de la Confédération est complété par la croissance des parts de l'impôt anticipé (+ 29 %) et de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (+ 10 mio). En revanche, la part au rendement de la taxe d'exemption de l'obligation de servir (20 %) ne varie pratiquement pas par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses au titre de la gestion de la fortune et de la dette (charges d'intérêts et commissions de la trésorerie) baissent de 102 millions par rapport à 2006 (-2,5 %), passant à 4003 millions. Ce recul est le fait autant des charges d'intérêts (intérêts passifs, pertes de change, disagios), qui se montent à 3914 millions, (soit - 2,0 %), que des dépenses au titre des commissions, taxes et frais de la Trésorerie fédérale, qui passent à 89 millions (-20,3 %). Cette situation traduit de manière générale un besoin de financement moindre. Le recul des dépenses au titre des intérêts passifs (-11 mio, -3,6 %) découle notamment de la charge d'intérêts des avoirs de la Caisse fédérale de pensions (-96%), devenue moins lourde en raison de l'amortissement de la dette de la Confédération envers sa caisse de pensions (le capital portant intérêt s'élevait seulement à 378 millions à fin 2007). A noter que le découvert de la caisse de pensions sera ainsi définitivement résorbé en 2008. Les autres vecteurs principaux de ce recul sont les swaps (- 67 mio) en raison de la remontée des taux d'intérêt à court terme (favorables aux contrats swap en vigueur), et la charge des intérêts sur emprunts (- 29 mio, en tenant compte des agios) en raison d'un volume d'emprunts moindre. Le volume des agios (51 mio) – directement pris en compte dans la charge d'intérêt sur les emprunts en tant que source d'allégement - est moins important que l'année précédente (75 mio) et encore nettement moindre que le montant budgété (129 mio). Les variations à la baisse mentionnées ci-dessus sont quelque peu atténuées par le fait que, d'une part, les créances comptables à court terme, qui constituent un important instrument d'acquisition de capitaux, enregistrent une hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 25 mio). Il faut toutefois remarquer que, par rapport aux prévisions budgétaires, les intérêts des créances comptables affichent un résultat nettement moindre (221 mio au lieu de 382 mio, soit - 161 mio). Cela s'explique par le fait qu'en raison du montant élevé de liquidités de la Trésorerie, le besoin de financement par le biais de cet instrument s'est avéré nettement moindre. Par ailleurs, les charges d'intérêt vis à vis de la Caisse d'épargne du personnel affichent elles aussi une progression par rapport à l'exercice précédent (+ 13 mio) en raison non seulement de la hausse des taux d'intérêt mais aussi du volume des dépôts.

Les dépenses au titre des commissions, taxes et frais de la Trésorerie fédérale, qui s'élèvent à 89 millions, reculent de 23 millions par rapport à 2006 (112 mio). Ce recul s'explique pour l'essentiel par la baisse du volume des émissions (-2,2 mrd) et par une durée moyenne de placement réduite (12,4 ans au lieu de 15) dans le domaine des emprunts, et par une diminution du volume (-8,4 mrd) des créances comptables à court terme.

123 Trafic

	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	C 2006
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%
Trafic	7 409	7 478	7 349	-60	-0,8
Part en % des dépenses ordinaires	14,1	13,6	13,6		
Circulation routière	2 668	2 741	2 751	83	3,1
Transports publics	4 641	4 636	4 507	-134	-2,9
Aviation	99	101	90	-9	-8,9

Avec une baisse de 60 millions ou de 0,8 % par rapport à l'année précédente, les dépenses pour le trafic sont restées pratiquement constantes. Elles ont diminué de 130 millions par rapport au budget. Tandis qu'elles ont augmenté dans le domaine de la circulation routière, elles ont baissé dans celui des transports publics.

Par rapport au budget, les dépenses relevant de la *circulation routière* affichent une hausse de 83 millions:

- Dans le domaine des routes nationales, les dépenses ont augmenté de 81 millions par rapport à l'année précédente. En 2006, divers projets de construction n'ont pas été poursuivis comme prévu, ce qui a entraîné une baisse des dépenses. Par contre, les travaux planifiés ont été exécutés dans une très large mesure en 2007 (+ 80 mio). L'entretien (- 62 mio) s'est maintenu à un niveau inférieur à celui de 2006, où des dépenses inattendues avaient nécessité un supplément de 60 millions. Au niveau de l'exploitation, des paiements résiduels en relation avec l'introduction de la RPT, qui ont nécessité un supplément (+ 35 mio), ont été versés en 2007. Enfin, l'introduction du NMC a également entraîné une révision de la répartition des charges administratives, avec pour conséquence des dépenses supplémentaire pour les routes nationales (+ 27 mio).
- Les moyens affectés aux routes principales sont restés constants (+ 1 mio).
- En ce qui concerne les autres routes, les dépenses ont diminué de 3 millions par rapport à l'année précédente. Cette baisse résulte de la nouvelle répartition susmentionnée des charges administratives.
- Concernant la séparation des courants de trafic, les dépenses ont diminué de 7 millions à cause de divers projets en retard.
 Par contre, les dépenses pour les passages à niveau ont légèrement augmenté.
- Le financement des mesures autres que techniques a grimpé de 12 millions en raison de recettes plus élevées provenant de l'impôt sur les huiles minérales.

A l'exception des coûts relevant de la gestion du trafic des poids lourds, les dépenses liées à la circulation routière sont imputées au financement spécial de la circulation routière.

Les dépenses en relation avec les *transports publics* ont diminué de 134 millions par rapport à l'année précédente:

- Les dépenses pour l'infrastructure ferroviaire reculent de 51 millions. Cela s'explique principalement par le fait qu'en 2007, moins de dépenses que l'année précédente ont été engagées pour réparer les dégâts causés par les intempéries de 2005. En outre, moins de projets d'infrastructure que prévu ont été réalisés dans le domaine des ETC pour diverses raisons.
- Les indemnités avec incidences financières pour le transport régional des voyageurs affichent une baisse de 46 millions par rapport à l'année précédente. Ce recul n'est toutefois qu'apparent, car il s'agit simplement d'une conséquence de l'introduction du NMC qui entraîne une comptabilisation des indemnités dues basée sur l'exercice: les charges avec incidences financières concernent la période courant du 1.1.2007 jusqu'au changement d'horaire en décembre 2007. Pour l'intervalle entre le changement d'horaire et le 31.12.2007, les indemnités ne seront versées qu'au premier trimestre 2008. C'est pour cette raison que des comptes de régularisation passifs sans incidences financières à hauteur de 49 millions ont aussi été ouverts pour cette période de fin 2007. Les années précédentes, on procédait à des versements par acomptes.
- L'attribution au fonds pour les grands projets ferroviaires a diminué de 6 millions, pour s'établir à 1328 millions. Comme le volume de construction a reculé suite à la mise en service du tunnel de base du Lötschberg, les apports provenant de l'impôt sur les huiles minérales ont aussi baissé (25 % des dépenses de construction des lignes de base de la NLFA sont couvertes par l'impôt sur les huiles minérales). Par contre, les apports de la RPLP et de la taxe sur la valeur ajoutée ont augmenté d'autant en raison d'une conjoncture favorable.
- Le domaine du transfert du transport des marchandises de la route au rail présente un recul de 29 millions par rapport à 2006. Alors que les dépenses pour les voies de raccordement ferroviaires ont augmenté, celles relevant du trafic combiné, des contributions à des investissements dans les terminaux (retards dans les projets) et des commandes pour le trafic combiné ont diminué.



Les dépenses de la Confédération pour *la navigation aérienne* reculent de 9 millions par rapport à 2006. Cette évolution concerne la sécurité aérienne, qui présente une baisse des dépenses pour les charges de conseil, Eurocontrol, les aéronefs, les mesures de sécurité et la dernière tranche de crédit à Skyguide pour la nouvelle construction à Dübendorf.

124 Défense nationale

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. aval. abs.	au C 2006 %
Défense nationale Part en % des dépenses ordinaires	4 272 8,2	4 402 8,0	4 327 8,0	55	1,3
Défense nationale militaire Coopération nationale pour la sécurité	4 174 98	4 307 95	4 231 95	57 -2	1,4 -2,5

La défense nationale comprend la *défense nationale militaire*, qui absorbe environ 98 % des ressources, et la *coopération nationale en matière de sécurité* («défense nationale civile» jusqu'en 2006).

La part de la défense nationale militaire dans les dépenses ordinaires de la Confédération se situe à 7,8 %, soit au même niveau que celui de l'année précédente et du budget. Sont comprises les dépenses en faveur de la coopération militaire internationale et du maintien de la paix (y compris la participation aux travaux des Centres genevois) d'un montant de 178 millions, ce qui représente une augmentation de près de 32 millions par rapport au compte de l'année précédente.

La hausse des besoins par rapport à l'année précédente provient presque exclusivement de la défense nationale militaire (+ 57 mio). Parmi les causes de cette augmentation, citons notamment:

- Des dépenses supplémentaires de quelque 25 millions pour les combustibles et carburants. Des moyens supplémentaires étaient nécessaires pour garantir la consommation propre ainsi que les ventes à des tiers (Poste, CFF – compensation par des recettes supplémentaires) après la réduction des stocks entreprises les années précédentes pour améliorer et réduire l'infrastructure. La hausse des prix a aussi contribué à augmenter les dépenses.
- La hausse des dépenses de près de 32 millions en faveur de la coopération militaire internationale et du maintien de la paix (augmentation des prestations pour les engagements de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU).

Le recul par rapport au budget (-75 mio) s'explique par un recours moindre aux crédits dans les domaines suivants notamment.

- Prestations de l'employeur et charges de personnel restantes (- 19 mio)
- Charges de conseil et de bien et services liées à l'informatique (- 13 mio)
- Equipement personnel et matériel à renouveler (EMR;
 -16 mio)
- Immeubles (investissements et entretien, 24 mio).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'allégement budgétaire 2004, un plafond de dépenses a été accordé à la défense jusqu'à fin 2008. Ce plafond a été prolongé pour la période allant de 2009 à 2011 par les Chambres fédérales dans le cadre de l'Etape de développement 2008/II (ED 08/II). Dans le but de garantir une planification plus sûre et d'accroître la marge de manœuvre budgétaire, des soldes de crédits de l'exercice précédent doivent pouvoir être reportés sur les années suivantes dans le cadre du plafond des dépenses pour des investissements d'armement (ou pour compenser des crédits supplémentaires). Il s'agit d'améliorer le rapport entre les charges d'exploitation (personnel, biens et services et transferts) et d'armement (armement à proprement parler et investissement) en faveur des dépenses d'armement, afin d'atteindre un niveau technologique moyen de l'armée. Le budget prévoit un rapport de 65 et 35 %. La clôture du compte l'a confirmé.

Les crédits affectés à la coopération nationale en matière de sécurité connaissent une baisse par rapport à 2006 du fait que la responsabilité du projet de rénovation du réseau OUC 77 et les fonds qui s'y rapportent ont été repris par armasuisse (défense nationale militaire).

125 Formation et recherche

	Compte Budget Com			ote Ecart p. r. au C 2		
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%	
Formation et recherche	4 714	5 199	4 978	263	5,6	
Part en % des dépenses ordinaires	9,0	9,4	9,2			
Formation professionnelle	522	532	518	-4	-0,7	
Hautes écoles	1 470	1 612	1 564	93	6,4	
Recherche fondamentale	1 697	1 943	1 834	137	8,1	
Recherche appliquée	961	1 053	1 002	41	4,3	
Tâches d'enseignement restantes	64	60	60	-5	-7,2	

Pour la formation, 2142 millions ou environ 43 % des ressources consacrées au domaine de tâches sous revue ont été utilisés, alors que la recherche nécessitait 57 %.

Suite à l'introduction du NMC, le domaine des EPF a payé à la Confédération des loyers pour un montant de 270 millions. Ces ressources ont été mises à sa disposition par la Confédération; il en résulte un gonflement neutre des finances fédérales (recettes et dépenses) à hauteur de ce montant. Dans le budget, ces loyers ont été inscrits pour un montant de 443 millions. La base de calcul du montant à payer est constituée par la valeur des immeubles, le taux d'intérêt théorique du capital, ainsi que les coûts administratifs de l'OFCL. La valeur des immeubles et le taux d'intérêt théorique du capital ont été adaptés en cours d'année, ce qui a entraîné une forte diminution des loyers par rapport au budget, de 173 millions au total. Cette réduction explique en grande partie la baisse des dépenses du domaine de tâches par rapport au budget.

Le recul affiché par la *formation professionnelle* par rapport à l'année précédente (- 4 mio) s'explique par le fait que les fonds destinés à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (- 27 mio) sont imputés au domaine des établissements universitaires depuis 2007. Par contre, il faut signaler un accroissement (+ 23 mio) pour les montants forfaitaires versés aux cantons.

Les contributions aux établissements universitaires ont augmenté de 93 millions. Comme déjà indiqué, cet accroissement est à mettre dans sa plus grande partie au compte des loyers versés par le domaine des EPF à la Confédération et de la prise en compte de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle. Les contributions aux hautes écoles spécialisées ont augmenté de 13 millions. Pour les universités cantonales, par contre, aussi bien les contributions de base que les montants liés à des projets

et les subventions aux investissements enregistrent une baisse (- 20 mio au total).

Pour les dépenses de recherche, il est fait une distinction entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Font par exemple partie des dépenses pour la recherche fondamentale les contributions au Fonds national suisse, une partie des prestations à des organisations internationales comme le CERN ou les programmes scientifiques de l'Agence spatiale européenne (ESA), ainsi qu'environ 60 % de la contribution financière au domaine des EPF. En ce qui concerne les programmes-cadres de recherche de l'UE, c'est en premier lieu la recherche appliquée qui est soutenue, raison pour laquelle ces programmes sont attribués seulement pour 10 % à la recherche fondamentale. Les loyers pour le domaine des EPF augmentent les dépenses pour la recherche fondamentale de 162 millions. Hors ce facteur spécial, la recherche fondamentale enregistre un recul de 25 millions. Dans ce contexte, il faut cependant tenir compte du fait que l'exercice 2007 subit des distorsions en raison de deux autres facteurs. D'une part, la contribution au CERN se chiffre à environ 4 millions seulement (-30 mio) suite à la compensation d'un prêt consenti par le passé; d'autre part, il convient de noter une diminution de réserves supérieure de 20 millions à l'année précédente en application du PAB 04 pour le Fonds national.

Relèvent notamment de la *recherche appliquée* une partie des dépenses du domaine des EPF et de l'ESA, ainsi que les ressources financières de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Dans la recherche appliquée, l'on enregistre une augmentation de 41 millions par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est dû presque exclusivement aux loyers des EPF (+ 40 mio).

Pour les *autres tâches d'enseignement*, l'arrivée à terme du projet «L'école sur le net» entraîne un recul de 5 millions.



126 Agriculture et alimentation

mio CHF	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	ı C 2006
	2006	2007	2007	val. abs.	%
Agriculture et alimentation Part en % des dépenses ordinaires	3 645 7,0	3 597 6,5	3 601 6,7	-44	-1,2
Amélioration des bases de production et mesures sociales	284	285	256	-28	-9,9
Production et ventes	696	638	627	-69	-9,9
Paiements directs	2 553	2 561	2 596	43	1,7
Dépenses restantes	112	112	122	10	8,9

Les dépenses pour l'agriculture et l'alimentation se sont chiffrées à 3601 millions. Elles ont ainsi dépassé de 4 millions (0,1 %) les prévisions budgétaires. En revanche, elles ont diminué de 44 millions par rapport au compte 2006.

La stabilité d'une grande partie des dépenses en faveur de l'agriculture témoigne de la réorientation de la politique agricole, engagée à la fin des années 90, vers plus de marché et plus d'écologie. Depuis la mise en oeuvre de la «Politique agricole 2002» à compter du 1.1.2000, la majeure partie de ces dépenses sont gérées conformément aux dispositions de la loi sur l'agriculture (LAgr), par le biais de trois plafonds des dépenses. Un bilan peut être tiré dans le cadre du compte 2007 concernant l'utilisation des trois plafonds des dépenses agricoles 2004 - 2007 «amélioration des structures agricoles», «production et vente» et «paiements directs»: la somme des dépenses effectuées entre 2004 et 2007 dans le cadre de ces plafonds se monte à 13 428 millions. Ceux-ci ont été votés le 5.6.2003 dans le cadre des arrêtés relatifs à l'évolution future de la politique agricole (PA 2007) et adaptés en fonction des décisions du Parlement concernant les deux programmes d'allégement budgétaire 2003 et 2004. A fin 2007, les plafonds des dépenses portaient sur un montant total de 13 664 millions. Ils ont par conséquent été utilisés à raison de 98,3 %. En tout, 236 millions n'ont pas été sollicités (135 mio au titre de l'amélioration des structures agricoles, 101 mio au titre de la production et des ventes).

Plus de 70 % des dépenses en faveur de l'agriculture ont concerné les *paiements directs* généraux ou écologiques, en conséquence de la réallocation progressive de ressources finanicères utilisées précédemment pour le soutien du marché. La hausse des dépenses de plus de 30 millions tant par rapport à 2006 qu'au budget 2007 est imputable au crédit supplémentaire de 35 millions dans le domaine des paiements directs généraux. Celui-ci était nécessaire pour couvrir les besoins financiers supplémentaires en matière de contributions à la surface et de contributions pour fourrages grossiers.

En matière de *production et de vente*, les dépenses sont consacrées aux mesures de soutien de l'économie laitière et animale et de la production végétale ainsi qu'à la promotion des ventes et aux contributions à l'exportation de produits agricoles transformés. Par rapport au compte 2006, les dépenses en faveur du soutien du marché ont fléchi de 69 millions; leur part dans l'ensemble des dépenses d'agriculture s'élève ainsi à environ 17 %. La réallocation de fonds en faveur des paiements directs a notamment entraîné une baisse de 76 millions par rapport à l'année précédente au titre des dépenses consacrées aux aides et suppléments dans le domaine laitier; leur montant est ainsi passé à 361 millions en 2007.

Les charges dans le domaine de l'amélioration des structures agricoles et des mesures sociales ont diminué au total de 28 millions par rapport à 2006 et de 29 millions par rapport au budget 2007. Cette diminution est liée aux retards pris par les projets d'amélioration des structures agricoles et à une compensation interne effectuée dans les crédits d'investissement agricoles en faveur du crédit supplémentaire alloué au titre des paiements directs. Les dépenses consacrées à l'amélioration des bases de production se composent des charges concernant l'amélioration des structures agricoles, les crédits d'investissement ainsi que les mesures pour la production végétale et animale. Les mesures sociales, qui comprennent les allocations familiales versées aux travailleurs agricoles, les aides à la reconversion professionnelle et l'aide aux exploitations paysannes, s'élèvent au total à quelque 80 millions. En comparaison avec le compte 2006 et le budget 2007, les dépenses sont restées stables dans ce domaine.

Des surcroîts de dépenses par rapport à l'année précédente et au budget 2007 ont été enregistrés dans les *dépenses restantes*, qui regroupent les domaines de l'administration, du conseil, de l'exécution, des contrôles et de la protection des végétaux. Ils sont liés au crédit supplémentaire de 9,5 millions requis en 2007 au titre de la lutte contre le feu bactérien.

127 Relations avec l'étranger - coopération internationale

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. a val. abs.	u C 2006 %
Relations avec l'étranger - coopération internationale Part en % des dépenses ordinaires	2 269 4,3	2 348 4,3	2 274 4,2	5	0,2
Relations politiques	579	644	613	34	5,8
Aide au développement (pays du Sud et de l'Est)	1 563	1 565	1 559	-4	-0,2
Relations économiques	70	80	71	2	2,7
Aide aux pays de l'Est et élargissement de l'UE	57	59	30	-27	-47,5

Les dépenses du domaine des relations avec l'étranger et de la coopération internationale se montent à 2274 millions, progressant de 5 millions par rapport au compte 2006. Par rapport aux montants budgétés, elles enregistrent une diminution de 75 millions (-3,2 %).

Le secteur des relations politiques représente 27 % des dépenses de ce domaine. Ce secteur recouvre notamment le réseau diplomatique et consulaire suisse, diverses contributions aux organisations internationales (Organisation des Nations Unies, Conseil de l'Europe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, etc.), la politique d'Etat-hôte, la promotion de la paix et de la sécurité ainsi que d'autres activités particulières, comme par exemple la contribution aux émissions de la SSR pour l'étranger. Les dépenses de ce secteur s'accroissent de 34 millions par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par l'octroi du montant à la SSR destiné aux émissions pour l'étranger (+ 16 mio), par les besoins supplémentaires prévus au titre du personnel (+ 16 mio) ou encore par la contribution suisse au budget général de l'ONU (+ 14 mio). A l'inverse, le montant prévu pour l'octroi de prêts à la FIPOI n'a pas été touché (- 28 mio), en raison du report des travaux liés aux projets de l'OMC et de l'UICN.

Le secteur de l'aide aux pays en développement (pays du Sud et de l'Est) représente près de 69 % des dépenses de ce domaine. Ce secteur rassemble la coopération technique et financière, l'aide humanitaire, la coopération économique au développement, la participation aux banques régionales de développement, les contributions aux organisations internationales de développement ainsi que la partie de l'aide aux pays de l'Est reconnue comme Aide publique au développement (APD) par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Ce secteur présente une diminution de 4 millions par rapport au compte 2006 et de 6 millions par rapport au budget 2007. Si les contributions aux organisations internationales de développement (+ 17 mio), à la reconstitution des ressources de l'Agence internationale pour le développement (+7 mio) et aux fonds multilatéraux pour l'environnement (+ 3 mio) ont progressé par rapport à l'année précédente, le soutien aux actions humanitaires (-14 mio), les contributions de l'aide à l'Est comptabilisées par le CAD (-12 mio) et les contributions pour la coopération économique au développement (-8 mio) ont diminué par rapport au compte 2006. Par rapport au budget, les fonds multilatéraux en faveur de l'environnement sont inférieurs de 7 millions aux montants prévus. L'APD total de la Suisse communiqué au CAD pour 2007 se monte à 2016,6 millions (2006: 2063,3 mio). Le compte 2007 fait ainsi état d'un recul de la part de l'APD de la Suisse, qui passe à 0,37 % du revenu national brut (2006: 0,39 %), et reste en dessous de l'objectif de 0,4 % fixé par le Conseil fédéral.

Le secteur des relations économiques représente 3 % des dépenses du domaine. Ce secteur comprend essentiellement les contributions aux organisations économiques internationales dont la Suisse est membre (Association européenne de libreéchange, Organisation de coopération et de développement économique, Organisation mondiale du commerce, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail, Agence internationale de l'énergie atomique, etc.). Par rapport à l'année précédente, les dépenses ont augmenté de près de 2 millions (+ 2,7 %). Par rapport au budget 2007, les dépenses sont inférieures de près de 9 millions à ce qui était prévu. En particulier, les contributions à l'OCDE, à l'AELE, au Fonds fiduciaire du FMI et au Forum économique de Davos sont restées en dessous des prévisions.

Le secteur de l'aide aux pays de l'Est et à l'élargissement de l'Union européenne représente un peu plus de 1 % des dépenses du domaine. Ce secteur comprend l'aide aux pays en transition ainsi que la contribution suisse destinée à atténuer les disparités économiques et sociales au sein de l'Union européenne élargie (cohésion). Par rapport au compte 2006, ce secteur présente une diminution des dépenses de l'ordre de 27 millions. Cette diminution s'explique avant tout par les compensations apportées par les crédits de l'aide aux pays en transition en faveur des crédits pour la contribution suisse à l'élargissement de l'UE. Par rapport au budget 2007, les dépenses pour la contribution suisse à l'élargissement de l'UE sont de 29 millions inférieures aux prévisions. La cause principale réside dans le fait que les accords bilatéraux avec les pays bénéficiaires ont été signés à fin 2007, de sorte que les paiements envisagés n'ont pu commencer avant cette date.



128 Groupes de tâches restants

	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	C 2006
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%
Groupes de tâches restants	4 560	5 017	4 739	179	3,9
Part en % des dépenses ordinaires	8,7	9,1	8,8		
Conditions institutionnelles et financières	2 150	2 348	2 158	8	0,4
Ordre et sécurité publique	771	855	805	33	4,3
Culture et loisirs	437	447	460	23	5,2
Santé	194	279	264	70	36,1
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	624	659	655	30	4,9
Economie	383	428	398	15	3,8

Les dépenses cumulées des six groupes de tâches restants ont augmenté de 179 millions ou de 3,9 % par rapport au compte 2006. Par contre, la comparaison avec le budget 2007 montre un recul de plus de 275 millions. Dans le détail, les groupes de tâches ont toutefois évolué diversement. C'est ainsi que les dépenses du groupe de tâches le plus important, les conditions institutionnelles et financières, sont demeurées constantes par rapport au compte 2006. Par contre, le groupe de tâches santé a progressé de plus d'un tiers. A l'exception de la culture et des loisirs, on a enregistré, dans les six groupes de tâches, des dépenses inférieures à celles qui avaient été approuvées par le biais du budget 2007. La part des six groupes de tâches au budget global demeure constante, s'établissant à près de 9 %.

Les dépenses pour les *conditions institutionnelles et financières* sont demeurées pratiquement constantes par rapport au compte 2006 (+ 8 mio). Diverses évolutions contraires à l'intérieur du groupe de tâches ont conduit à ce résultat: c'est ainsi que les dépenses ont diminué notamment dans les domaines de la conduite du département (- 3 mio), des finances (- 11 mio; décentralisation abonnements / cartes journalières de parcours) ainsi que des constructions et de la logistique (- 42 mio; économies pour les constructions civiles, les locations et les publications); par contre, une croissance a été enregistrée notamment dans les domaines de l'informatique (+ 43 mio), de la statistique (+ 14 mio; harmonisation des registres, contribution Eurostat), de la législation (+ 4 mio) et de la topographie fédérale (+ 4 mio).

La croissance dans le groupe de tâches *ordre et sécurité publique* est due notamment au Tribunal administratif fédéral nouvelle-

ment créé (+ 20 mio) et à des dépenses supplémentaires pour la surveillance des frontières (+ 8 mio). Par rapport au budget, l'on enregistre des diminutions de dépenses de 50 millions, en particulier pour la surveillance des frontières.

En ce qui concerne le groupe de tâches *culture et loisirs*, c'est en particulier l'engagement de la Confédération pour l'Euro o8 qui se répercute. Le reste de l'accroissement est dû au complément pour la protection du patrimoine et des monuments historiques. Avec le crédit supplémentaire, il a été possible de réaliser, avant l'introduction de la RPT, une partie des engagements pris encore sur la base de l'ancien droit dans la protection du patrimoine et des monuments historiques.

L'acquisition d'un vaccin prépandémique contre la grippe et de masques chirurgicaux a conduit à un accroissement des dépenses dans le groupe de tâches *santé* (+70 mio).

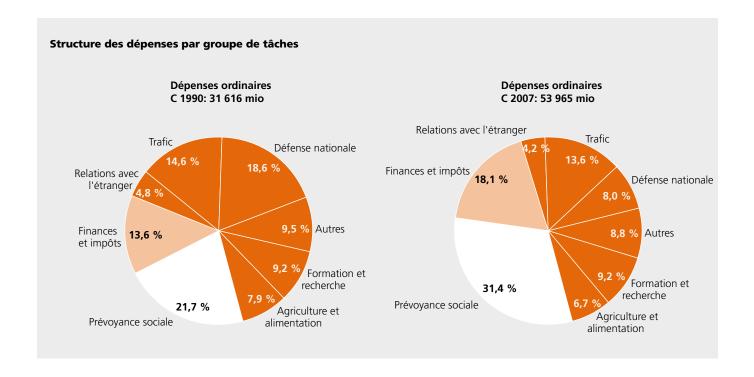
La progression dans le groupe de tâches *protection de l'environnement et aménagement du territoire* (+ 30 mio) est due pour sa plus grande partie à un crédit supplémentaire destiné à la réduction d'engagements selon l'ancien droit à l'égard des cantons dans le domaine de la nature et du paysage d'un montant de 20 millions.

La croissance dans le groupe de tâches *économie* (+ 15 mio) découle de dépenses supplémentaires au titre de la surveillance des marchés financiers, ainsi que de dépenses supplémentaires pour la protection des travailleurs, en particulier pour la lutte contre le travail au noir.

129 Structure des dépenses 1990/2007

La comparaison de la structure des dépenses entre 1990 et aujourd'hui révèle, d'un côté, une forte diminution de la part consacrée à la défense nationale et, de l'autre, une hausse tout aussi importante de la part consacrée à la prévoyance sociale et au domaine Finances et impôts. La part des dépenses des autres groupes de tâches dans l'ensemble des dépenses est restée plus ou moins constante.

La prévoyance sociale ainsi que le groupe de tâches Finances et impôts se composent en majeure partie de dépenses liées: les parts de tiers aux recettes de la Confédération, les intérêts passifs, les contributions aux assurances sociales, etc. L'importance grandissante de ces deux groupes de tâches montre clairement qu'une part sans cesse croissante du budget de la Confédération est liée et ne peut donc pas être influencée, du moins à court terme. Afin de préserver la marge de manœuvre budgétaire du Parlement et du Conseil fédéral, une planification à moyen terme et une fixation systématique des priorités sont indispensables pour garantir à la Confédération la possibilité de réagir avec souplesse face à de nouveaux développements.





13 Fonctions transversales

131 Personnel

	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	u C 2006
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%
Charges de personnel	4 325	4 539	4 492	167	3,9
Charges de personnel financées par des crédits de personnel	4 205	4 423	4 389	184	4,4
Pouvoir législatif	63	63	61	-2	-2,9
Indemnités pour parlementaires	36	36	33	-3	-8,3
Charges de personnel 1	27	27	28	1	4,4
Charges de personnel restantes	_	-	-	_	-
Pouvoir judiciaire	68	123	116	48	70,6
Rétribution des juges fédéraux	18	33	34	16	88,9
Charges de personnel ¹	50	89	81	31	61,4
Charges de personnel restantes	_	1	1	1	_
Pouvoir exécutif	3 890	3 955	4 030	140	3,6
Rétribution du Conseil fédéral et de la Chancellerie fédérale	4	4	4	0	-5,0
Rétribution des commissions	12	1	1	-11	-94,2
Charges de personnel ¹	3 789	3 834	3 926	137	3,6
dont charges sans incidences financières	_	-	11	11	_
Charges de personnel, personnel local du DFAE ¹	41	45	47	6	14,6
Charges de personnel restantes	44	71	53	9	20,2
Crédits globaux et crédits spéciaux ²	119	217	151	32	27,1
Cotisations de l'employeur, budgétisation globale ³ Prestations de l'employeur ⁴	_	10	_	_	_
Prestations de l'employeur ⁴	119	116	151	32	27,1
dont charges sans incidences financières	_	-	39	_	_
Restructurations	65	66	31	-34	-51,8
Plan social	65	66	31	-34	-51,8
Charges de personnel financées par des crédits de					
biens et services	120	116	103	-17	-14,2
Charges pour le personnel au bénéfice d'un contrat de durée					
déterminée ¹	120	116	103	_	-
Dépenses de personnel	4 325	4 539	4 462	137	3,2

- 1 Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur.
- 2 Réserve du Conseil fédéral, personnes en formation, personnes incapables d'exercer une activité lucrative, stagiaires des hautes écoles et mesures salariales.
- 3 Ces montants sont budgétisés de manière centralisée par l'OFPER, puis décentralisés dans les services une fois le budget approuvé par le Parlement. Les chiffres de 2007 représentent dès lors les ressources restantes après la décentralisation.
- 4 OPRA (ordonnance du 2.12.1991 régissant le versement des prestations en cas de retraite anticipée des agents soumis à des rapports de service particuliers), prestations complémentaires de l'employeur selon l'OPRA, femmes au bénéfice de la garantie de droit, accidents et invalidité professionnels, anciennes affaires de la CFP (risques de procès).

Les charges de personnel sont subdivisées selon les trois pouvoirs étatiques. A ces charges s'ajoutent les crédits globaux et les crédits spéciaux qui sont budgétisés et gérés de manière centralisée par l'Office fédéral du personnel.

Par rapport au compte 2006, les charges de personnel augmentent de 167 millions (+ 3,9 %). Cette augmentation constitue une valeur nette. Elle résulte de charges supplémentaires occasionnées par le pouvoir judiciaire (+ 48 mio), le pouvoir exécutif (+ 140 mio) et les crédits globaux et spéciaux (+ 32 mio) et d'une diminution des charges pour des restructurations fondées sur le plan social selon l'art. 105 OPers (- 34 mio) et pour le personnel financé par des crédits de biens et services (- 17 mio).

Pouvoir législatif

Les charges de personnel du pouvoir législatif diminuent légèrement par rapport à l'année précédente.

Pouvoir judiciaire

La rétribution des juges et les charges de personnel du pouvoir judiciaire augmentent de 48 millions au total par rapport au compte 2006. Cette hausse relativement importante s'explique par la réorganisation en cours des tribunaux et la mise en place du Tribunal administratif fédéral. Cette dernière va de pair avec la dissolution des commissions de recours des départements.

Pouvoir exécutif

Les charges de personnel du pouvoir exécutif déterminantes pour la gestion par les coûts augmentent de 140 millions (+ 3,6 %) par rapport au compte 2006. Ces besoins supplémentaires découlent de divers facteurs. La hausse la plus importante est due aux mesures salariales 2007 (130 mio). L'augmentation s'explique également par le transfert des tâches du domaine des routes nationales à l'Office fédéral des routes (OFROU) en raison de la RPT. En outre, le réseau consulaire extérieur du DFAE a été renforcé. Au sein du DDPS, les charges supplémentaires sont dues à la transformation en durée illimitée de l'engagement de 400 collaborateurs du personnel militaire et à la suspension temporaire des réductions de postes au sein de la Base logistique de l'armée. Enfin, les modifications des provisions, sans incidences financières, concernant les heures supplémentaires et les vacances sont pour la première fois prises en compte dans la rétribution du personnel (11 mio).

Effectifs

Les effectifs de l'administration fédérale (pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif) s'élevaient à 32 105 équivalents plein temps à fin 2007. Cela équivaut à 0,8 % de moins que l'année précédente. Ce taux correspond à la suppression de 271 postes, qui a pu être absorbée pour l'essentiel par la fluctuation naturelle. Depuis le point culminant de 2003, l'administration fédérale a enregistré une diminution nette de 2500 postes jusqu'à fin 2007. Au total, 3000 postes ont été supprimés dans les classes de salaire 1 à 23, alors que 400 postes ont été créés essentiellement dans les classes de salaire supérieures. Jusqu'en 2011, les effectifs devront encore être réduits de 600 postes.

La description ci-dessus est le reflet de la tendance persistante vers des emplois exigeant des qualifications accrues. Au vu du développement du marché du travail, l'administration fédérale devrait rencontrer des difficultés croissantes pour couvrir son besoin en personnel hautement qualifié. Aujourd'hui déjà, certaines catégories professionnelles et certains domaines administratifs connaissent de grandes difficultés de recrutement, par exemple dans le domaine de la fiscalité, de la surveillance des marchés financiers ou des finances et de la comptabilité. Il est probable que la situation tendue du marché de l'emploi s'étendra à d'autres catégories professionnelles. C'est pourquoi, en plus d'améliorer la stratégie en matière de personnel, il sera également nécessaire d'investir davantage dans le personnel. Cela concerne notamment la formation et le perfectionnement, l'amélioration des possibilités de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, de même que la politique salariale.

Crédits globaux et crédits spéciaux

Les fonds provenant des crédits budgétisés de manière centralisée par l'OFPER (réserve du Conseil fédéral, intégration professionnelle, stagiaires universitaires, personnes en formation et mesures salariales) ont été entièrement attribués aux unités administratives en fonction de leurs besoins. Ils sont intégrés dans leurs charges de personnel.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur, qui sont directement liées à la rétribution du personnel, ont été entièrement décentralisées en faveur des unités administratives et sont intégrées dans les chiffres des charges de personnel.

Prestations de l'employeur

Les prestations de l'employeur ont requis 151 millions au total, dont 40 millions sont liés aux cotisations nouvellement dues à l'AVS (suite à un arrêt du Tribunal fédéral) dans le cadre des prestations de l'employeur versées à la caisse de pensions en cas de résiliation anticipée des rapports de travail. Selon les estimations actuelles, des paiements rétroactifs doivent être effectués à ce titre pour un montant total de 40 millions. Des provisions sans incidences financières d'un montant équivalent ont donc été constituées dans le cadre de la clôture des comptes 2007.

Charges de personnel financées par des crédits de biens et services

La diminution des charges de 17 millions au total par rapport au compte 2006 s'explique par l'ajournement des divers projets prévus.

132 Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Aperçu

En matière d'informatique fédérale, les fournisseurs de prestations et les bénéficiaires de prestations ont été séparés à travers le projet NOVE-IT, afin d'attribuer clairement les responsabilités et de distinguer les rôles de mandant et de mandataire.

Les fournisseurs de prestations (Office fédéral de l'informatique [OFIT], centres de services informatiques du DFAE, du DFJP et du DFE, et Base d'aide au commandement [BAC] du DDPS, qui fait partie du domaine de la défense) fournissent notamment des prestations pour les services de l'administration fédérale centrale et, depuis la mise en oeuvre du NMC, facturent toutes les prestations destinées à l'administration, avec une incidence sur les crédits, par le biais de l'imputation des prestations (IP). Dans le compte 2007, les prestations imputées dans le domaine des TIC se montent à 420 millions contre 384 millions inscrits au budget. Les fournisseurs de prestations opèrent dans une faible mesure à la demande de bénéficiaires n'appartenant pas à l'administration fédérale centrale. L'indemnisation de ces prestations a des incidences financières. Depuis le 1.1.2007, les fournisseurs de prestations TIC sont, à l'exception de la BAC, gérés, en qualité d'offices GMEB, par mandat de prestations et enveloppe budgétaire.

Les ressources financières requises pour la fourniture des prestations sont inscrites au crédit des fournisseurs de prestations. Ces derniers obtiennent des revenus, assortis d'incidences financières si les bénéficiaires sont externes à l'administration fédé-

rale et assortis de l'imputation des prestations si les bénéficiaires font partie de l'administration fédérale. Les revenus IP des fournisseurs de prestations correspondent à des charges IP du même montant auprès des bénéficiaires. Comme la totalité des prestations sont imputées, les charges des fournisseurs de prestations correspondent en principe à leurs revenus. Sur la base des charges découlant de la fourniture des prestations, l'OFIT est le principal fournisseur de prestations TIC (343 mio). Il est suivi par la BAC (133 mio, y compris les prestations au sein de l'administration), le Centre de services informatiques du DFAE (34 mio) et le Centre de services informatiques du DFJP (33 mio). L'ISCeco du DFE est le plus petit fournisseur de prestations (14 mio).

Les bénéficiaires de prestations peuvent acquérir les prestations TIC auprès de fournisseurs faisant partie de l'administration ou, avec l'accord de leur département, auprès de fournisseurs externes. Les charges et les dépenses d'investissement des bénéficiaires de prestations sont liées à des applications spécifiques à l'office. Dans le cas des bénéficiaires de prestations, les ressources destinées aux prestations TIC figurent dans les crédits de charges et d'investissement suivants:

 charges de biens et services liées à l'informatique (matériel informatique dans des cas exceptionnels, logiciels, exploitation et entretien, développement informatique, conseils et prestations informatiques, télécommunication)

- amortissement du patrimoine administratif (matériel et logiciels)
- immobilisations corporelles et incorporelles, stocks (investissements pour des systèmes informatiques dans des cas exceptionnels, achat de logiciels, licences et propres développements).

Les crédits TIC suivants, à partir desquels des fonds sont cédés durant l'exercice budgétaire aux unités administratives bénéficiaires, sont gérés de manière centralisée et budgétisés par département ou de manière centralisée pour l'ensemble de la Confédération:

- départements: réserves informatiques et ressources financières destinées à des projets pour lesquels la décision relative à une fourniture externe ou interne des prestations n'a pas encore été prise.
- Confédération: ressources financières budgétisées de manière centralisée et libérées par le Conseil de l'informatique de la Confédération (CI) à titre de pilotage stratégique (Secrétariat général du DFF: réserve informatique de la Confédération, croissance TIC, Confédération et projets transversaux).

Charges, revenus, investissements

Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2006	Ecart p. r. a val. abs.	u C 2006 %
Compte de résultats					
Revenus	10	28	22	12	125,4
Revenus de prestations informatiques	_	28	22	22	_
Revenus restants	10	_	-	-10	-100,0
Charges	394	700	678	284	72,2
Charges de personnel (seulement fournisseurs de prestations)	175	218	226	51	29,4
Charges de biens et serv. et charges d'exploit.	219	403	394	175	79,9
Matériel informatique	41	20	27	-13	-32,8
Logiciels	33	35	29	-4	-12,7
Informatique, exploitation/entretien	38	111	95	56	146,9
Développement informatique, conseil, prestations de service	40	116	121	81	204,8
Télécommunication	_	62	57	57	_
Charges de biens et serv. et charges d'exploit. restantes (seulement					
fournisseurs de prestations)	67	60	66	-2	-2,6
Amortissements	_	79	58	58	_
Compte des investissements					
Dépenses d'investissement	233	148	64	-169	-72,4
Investissements, systèmes informatiques	220	77	56	-164	-74,4
Investissements, logiciels	13	71	8	-5	-39,7
Investissements restants (seulement fournisseurs de prestations)	1	_	-	-1	-95,6
Dépenses	627	701	624	-3	-0,6
Charges avec incidences financières	394	553	559	165	42,0
Dépenses d'investissement	233	148	64	-169	-72,4

^{*} Chiffres sans l'imputation des prestations TIC (charges IP des bénéficiaires de prestations, revenus IP des fournisseurs de prestations). Le poste budgétaire «Charges de biens et services et charges d'exploitation» comprend les charges IP des fournisseurs de prestations pour des prestations fournies à l'interne (par ex. location).

Dans le domaine des TIC, de nombreuses opérations sont comptabilisées différemment depuis l'introduction du NMC. Une comparaison entre le compte 2007 et le compte 2006 n'est par conséquent possible que dans une mesure limitée. Du fait du NMC, des règles plus strictes et des seuils plus élevés s'appliquent en matière d'inscription à l'actif des immobilisations incorporelles (logiciels).

Les revenus avec incidences financières des fournisseurs de prestations informatiques sont inférieurs de 6 millions (-20 %) au budget 2007. L'OFIT et le Centre de services informatiques (CSI) du DFJP obtiennent ces recettes courantes à travers des prestations fournies à des institutions proches de l'administration qui poursuivent un but d'intérêt public (par ex. PUBLICA, RUAG, RFA, Swissmedic). Le recul des recettes résulte notamment d'une diminution des prestations pour le grand projet PLASTA (système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail du fonds AC). Les revenus avec incidences financières sont en hausse de 12 millions par rapport au compte 2006, en raison de l'augmentation des prestations fournies et facturées par l'OFIT à des tiers externes.

Par contre, les *charges TIC* ont été inférieures de 22 millions (-3 %) au montant budgétisé. Les *charges de personnel* des fournisseurs de prestations augmentent de 8 millions, principalement suite à l'engagement de personnel permanent supplémentaire par l'OFIT. Cette augmentation est compensée au niveau des charges de conseil.

Dans le domaine des TIC, les charges de biens et services et les charges d'exploitation se décomposent comme suit:

Matériel informatique	Matériel non porté à bactif (moins de 5000 fr.) tel que PC, imprimantes et accessoires
Logiciels	Logiciels non portés à l·actif (moins de 100 000 fr.) et coûts de licences
Informatique, exploitation et entretien	Exploitation, entretien et réparation de matériel et d'applications; location et frais de leasing
Développement informatique, conseil, prestations de service	Prestations de service informatiques fournies par des tiers, honoraires
Télécommunication	Coûts de raccordement et des prestations de télécommunication
Charges de biens et services et charges d'exploitation restantes (seulement fournisseurs de prestations)	Loyers, fournitures de bureau, transport, frais et autres charges d'exploitation

Les transferts opérés au sein des charges de biens et services et des charges d'exploitation sont dans une grande mesure dus à une répartition plus précise entre les catégories de charges. En outre, une réduction de 9 millions est enregistrée, découlant principalement de diminutions des charges, en matière de développement et de conseil informatique à l'AFD (- 5 mio), et en matière de télécommunication à l'OFIT (-5 mio). Des amortissements (58 mio) sont comptabilisés pour la première fois pour les éléments nouvellement évalués du patrimoine administratif dans le domaine informatique. L'amélioration de 21 millions par rapport au budget s'explique par les montants trop élevés budgétisés par divers services au titre des amortissements d'investissements nécessaires durant l'exercice (CdC: - 9 mio, ODM: - 7 mio et AFC: - 6 mio). Cette situation est avant tout due au fait que le nombre de développements informatiques pouvant être inscrits à l'actif a été plus faible que prévu et que certains projets ont subi des retards.

Par rapport au compte 2006, les charges totales dans le domaine des TIC augmentent de 284 millions. Des charges d'amortissement sans incidences financières (58 mio) ont été comptabilisées pour la première fois, en raison du passage au NMC, et des charges pour des prestations (61 mio) ont été facturées pour la première fois (notamment pour des loyers) aux bénéficiaires de prestations TIC acquises au sein de la Confédération, en raison du passage à l'imputation des prestations. Pour le reste, l'augmentation des charges découle du transfert de dépenses d'investissement vers les charges. Ces transferts sont liés aux règles plus strictes et aux seuils plus élevés appliqués, en vertu du HNMC, à l'inscription à l'actif des immobilisations incorporelles (logiciels).



Les dépenses d'investissement dans le domaine des TIC se décomposent comme suit:

Investissements, systèmes informatiques	Matériel de plus de 5000 fr. porté à l'actif, tel que PC, imprimantes en rés serveurs, réseaux, composants de réseaux et stockage				
Investissements, logiciels	Logiciels portés à l'actif (achat, licences de plus de 100 000 fr., propres développements de plus de 1 mio.)				
Investissements restants (seulement	Biens meubles et véhicules				

Les dépenses d'investissement dans le domaine des TIC ont été inférieures de 84 millions (-57 %) au montant budgétisé. Ces dépenses, qui se montent à 64 millions au total, concernent les fournisseurs de prestations à raison de 47 millions et les bénéficiaires de prestations à raison de 17 millions. L'amélioration par rapport au budget découle de retards dans le projet INSIEME de l'AFC (-14 mio) et dans les projets du Secrétariat général du DETEC (-5 mio), et de la CdC (-5 mio), ainsi que de transferts de dépenses d'investissement vers les dépenses courantes, effectués du fait que divers projets n'atteignaient pas le seuil d'inscription à l'actif selon le NMC. Les seuils plus sévères d'inscription à l'actif sont la principale cause de la diminution de 169 millions

intervenue au niveau des dépenses d'investissement par rapport au compte 2006.

Compte tenu des divers changements liés au passage au NMC, il est judicieux d'examiner l'évolution des <u>dépenses totales</u> dans le domaine des TIC, qui sont inférieures de 77 millions aux prévisions budgétaires. Cette différence est due principalement à des retards dans des projets et à des dépenses moins importantes que prévu à l'AFD et à l'OFIT (voir ci-avant). Le niveau des dépenses totales TIC n'a guère changé (- 3 mio) par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne d'une grande discipline en matière de dépenses.

133 Trésorerie fédérale

fournisseurs de prestations)

La Trésorerie veille au bon déroulement des opérations de paiement de la Confédération, de ses entreprises et de ses établissements. Les besoins de financement sont couverts avant tout par des emprunts sur les marchés monétaires et financiers. En vue de parer aux variations des liquidités et de financer de futurs grands projets, la Confédération dispose de réserves de trésorerie, placées de manière sûre et rentable. Il incombe en outre à la Trésorerie d'acquérir et de gérer des devises.

Marché monétaire et des capitaux

En 2007, la Confédération a réduit sa dette, sur le *marché monétaire et des capitaux*, d'un montant net de 3,4 milliards; en 2006, la dette avait déjà été abaissée d'un montant net de 2,8 milliards.

Variation de la dette sur le marché monétaire et le marché des capitaux

mio CHF	Compte 2006	Compte 2007	Ecart p. r. aı val. abs.	u C 2006 %
Total	109 526	106 126	-3 400	-3,2
Marché monétaire	13 807	10 391	-3 415	-32,9
Créances comptables à court terme	12 587	9 056	-3 530	-39,0
Crédits sur le marché monétaire / dettes à terme, La Poste	100	_	-100	_
Ecoles polytechniques fédérales (EPF)	-	185	185	100,0
Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE)	1 120	1 150	30	2,6
Marché des capitaux	95 719	95 734	15	_
Emprunts publics	95 669	95 684	15	_
Dettes à terme, reste	50	50	-	_

Le volume des fonds obtenus au moyen de *créances comptables à court terme* a été fortement réduit de 3,5 milliards pour atteindre au total 9,1 milliards à la fin de l'année.

Quelques *crédits* à *court terme* ont été contractés dans une moindre mesure (emprunts auprès de PostFinance compris) afin de faire face aux variations à court terme des liquidités. A fin 2007, plus aucun crédit à court terme n'était ouvert.

Depuis le 1^{et} janvier 2007, le Conseil des *EPF* gère les fonds à la disposition des EPF de manière autonome et centralisée, tout en restant en relation avec l'AFF. Conformément à la convention conclue avec la Trésorerie, le Conseil des EPF peut en partie placer auprès de l'AFF les fonds secondaires et les fonds de tiers dont disposent les EPF. A fin 2007, les fonds placés auprès de la Trésorerie s'élevaient à 185 millions. *L'assurance suisse contre les risques à l'exportation* (ASRE, anciennement GRE) a accru ses placements de 30 millions, les fixant ainsi à 1150 millions à fin 2007.

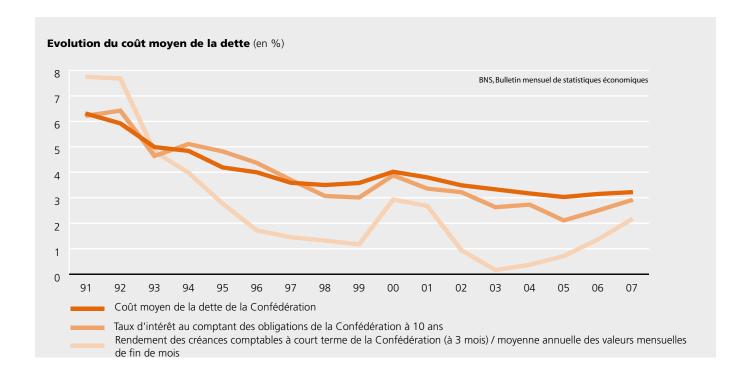
La Trésorerie a continué d'émettre des *emprunts* fongibles en 2007. Elle a lancé un emprunt assorti d'une nouvelle échéance et a majoré le volume des emprunts émis précédemment. Les emprunts les plus élevés constitués à ce jour résultent de majorations successives de leur volume. A fin 2007, la valeur nominale

des 22 emprunts fédéraux en circulation s'élevait à 95,7 milliards au total. Neuf d'entre eux affichaient un montant de plus de 5 milliards, dont trois atteignaient plus de 8 milliards.

En 2007, des emprunts fédéraux ont été émis chaque mois, sauf en août. Tandis qu'un emprunt émis en 2006 n'a été libéré qu'en 2007, la libération de deux emprunts émis en 2007 n'a eu lieu qu'en 2008. En 2007, la Trésorerie a lancé dix emprunts au total; compte tenu des placements de tranches propres, le montant total brut s'élève à 4,8 milliards (2006: 5,7 mrd). Compte tenu des remboursements ordinaires, le montant net emprunté en 2007 par le biais d'emprunts obligataires n'a atteint que 15 millions (2006: 171 mio).

Au poste «autres dettes à terme» figure un placement à long terme de 50 millions effectué par Skycare auprès de la Trésorerie.

Evolution des taux d'intérêt



Le niveau des taux d'intérêt sur les marchés financiers ainsi que la gestion de la dette par la Trésorerie se reflètent sur le *coût moyen* de la dette de la Confédération (sans les créances et les comptes de dépôt). Il était de 3,22 % à fin 2007 (calcul tenant compte des commissions et des droits de timbre), alors qu'il atteignait 3,15 % à fin 2006. Le graphique ci-dessus renseigne sur l'évolution du coût moyen de la dette.

Sont prises en considération dans le calcul du coût des emprunts toutes les dettes contractées sur les marchés monétaire et des capitaux, conformément aux postes figurant dans le tableau «Variation de la dette sur le marché monétaire et le marché des capitaux». Les dettes envers PUBLICA, qui ont été entièrement refi-

nancées jusqu'au début de 2008, ne sont en revanche pas prises en compte. A fin 2007, les dettes comprises dans le calcul du coût des emprunts s'élevaient à 106,1 milliards (2006: 109,5 mrd). Le calcul tient compte du taux d'intérêt nominal, du prix d'émission, des frais d'émission, droits de timbre d'émission compris, ainsi que des commissions de remboursement prélevées sur les coupons et les titres. Il ne tient en revanche pas compte des flux de paiements provenant des swaps de taux d'intérêt.

Une comparaison à long terme montre que le coût moyen de la dette de la Confédération suit la même évolution que les taux du marché. Depuis les années 1990, on observe une baisse tendancielle des taux.

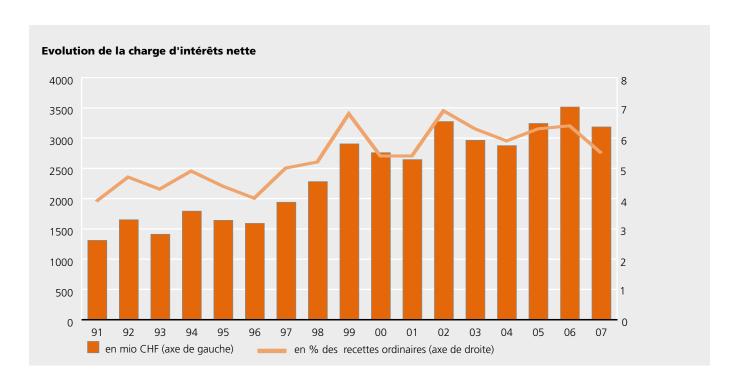
Ressources de la Trésorerie

Les flux de fonds de la trésorerie centrale ont enregistré des variations mensuelles pouvant atteindre 4,8 milliards. Afin de parer à ces variations, la Confédération dispose de réserves de trésorerie appropriées. Les fonds dont elle n'a pas besoin dans l'immédiat sont placés auprès de la Banque nationale ou sur le marché. La Confédération effectue ses placements en s'assurant de la solvabilité de ses débiteurs et en veillant à une certaine diversification, afin d'éviter de s'exposer à une concentration de risques. A fin 2007, les ressources de trésorerie disponibles atteignaient 11,6 milliards (- 2,8 mrd par rapport à fin 2006). Ce niveau élevé s'explique de la manière suivante: des réserves ont été constituées dans l'optique de l'échéance, au début de janvier 2008, d'un emprunt fédéral de 5,4 milliards. En outre, des fonds ont été requis pour couvrir des besoins saisonniers au début de 2008. Une grande partie de ces fonds a été placée auprès de banques suisses et étrangères, de PostFinance et de la Banque nationale. Les réserves de trésorerie comprennent également les emprunts obligataires arrivant bientôt à échéance et que la Confédération a rachetés pour des questions de rendement.

Avec un montant de 4,8 milliards à fin 2007, les prêts octroyés par la Trésorerie au fonds de l'assurance-chômage affichent un niveau stable par rapport à l'année précédente. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans les fonds de trésorerie disponibles, car ils ne sont pas utilisés pour la gestion des liquidités.

Du printemps 2005 au printemps 2007, la Trésorerie a géré la part de la Confédération au produit des ventes d'or de la Banque nationale (7,04 mrd). Elle a notamment placé ces fonds sur le marché sous la forme de dépôts à court terme auprès de la BNS et de banques commerciales suisses et étrangères. Au printemps 2007, le montant concerné a été versé au fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). Les recettes d'intérêts réalisées entre le printemps 2005 et le printemps 2007 ont été encaissées par la Confédération à hauteur de 161,4 millions.

Charge d'intérêts nette



Alors que les charges d'intérêts se situaient légèrement en dessous du niveau de l'année précédente, les recettes d'intérêt se sont fortement accrues, notamment en raison du niveau élevé des réserves de trésorerie. La charge d'intérêts nette diminue en conséquence de 6,4 %, passant ainsi à 5,5 %.

Gestion des devises, produits dérivés

Les besoins en *devises* (euros et dollars américains, conformément à la stratégie de la Confédération en matière de gestion des devises) ont été couverts par le biais d'opérations de caisse et d'opérations à terme. En 2007, les options n'ont pas été uti-

lisées. Conformément au budget ordinaire 2007, la Trésorerie fédérale a acquis 725 millions d'euros et 457 millions de dollars américains pour le compte des unités administratives. En outre, la couverture d'engagements en monnaies étrangères pour des transactions spéciales de la Confédération a été assurée sur la base de conventions spécifiques conclues entre les unités administratives et la Trésorerie fédérale. Ces engagements spécifiques peuvent s'étendre sur plusieurs années. La couverture des ces engagements en monnaies étrangères est assurée au moyen d'opérations à terme sur devises échéant aux dates de paiement prévues.



Dans le domaine des *instruments dérivés*, les paiements nets d'intérêts découlant d'opérations de swaps enregistrent un recul avec incidences financières, passant de 158 millions (2006) à 90 millions; la position de payeur net de la Confédération en termes nominaux a ainsi diminué, passant de 6,3 milliards à fin 2006 à 5,5 milliards à fin 2007. En 2007, aucun nouveau contrat portant sur les swaps de taux d'intérêt ou d'autres produits dérivés n'a été conclu. Afin d'assurer le lien souhaité à long terme entre le bilan et

les taux d'intérêt, des contrats de swaps ont été conclus au cours des années précédentes. La conversion de taux d'intérêt variables à court terme en taux d'intérêt fixes à long terme permet de s'assurer contre une hausse des taux. La hausse des taux à court terme survenue en 2007 a accru la rémunération provenant des intérêts à taux variable en faveur de la Confédération. La valeur actualisée négative des positions ouvertes a diminué, passant de 288 millions à fin 2006 à 124 millions à fin 2007.

134 Communication

Coûts de la communication par domaine d'activités

mio CHF	Compte 2007
Total des coûts	69 202
Service de presse et d'information	26 433
Information directe	35 999
Campagnes et informations liées aux votations	6 770

Au total, les sept départements, la Chancellerie fédérale ainsi que le Bureau de l'intégration DFAE/DFE et la Régie fédérale des alcools traitées séparément pour des raisons méthodologiques ont dépensé 69 millions en 2007 pour les relations publiques. Ces coûts représentent une part de 0,14 % des dépenses totales de la Confédération.

Les coûts de personnel et de biens et services pour des activités liées aux relations publiques ont été comptabilisés pour la première fois selon une nouvelle procédure du NMC. Ils comprennent aussi des dépenses pour l'information directe (imprimés, sites Internet, manifestations) ainsi que, pour la première fois, pour des campagnes et des informations liées aux votations. Contrairement à ce qui était le cas lors du dernier relevé effectué en 2004, les activités d'information de la Régie fédérale des alcools sont aussi prises en compte. Les présents résultats ne sont pas totalement comparables avec ceux des relevés des

années 2001-2004, en raison de la nouvelle méthode de relevé appliquée et de la prise en compte d'autres unités.

Affectation

Sur le total des coûts, 26 millions (38,2 %) ont été affectés au domaine *Service de presse et d'information*, 36 millions (52,0 %) aux coûts occasionnés par l'*information directe* et 7 millions (9,8 %) aux *campagnes* (de préventions) et aux *informations liées aux votations*.

Nature des coûts

Les coûts de personnel (237 postes à plein temps) s'élèvent au total à 40 millions (57,8 %) pour l'exercice sous revue. La part élevée des coûts de personnel démontre la volonté des départements de fournir leurs propres prestations. Des coûts de per-

Coûts de la communication par domaine d'activités et unité organisationnelle

milliers CHF	Total Compte 2007	Chancellerie fédérale	DFAE	DFI	DFJP	DDPS
Total	69 202	9 856	10 716	10 594	3 492	9 908
Service de presse et d'information	26 433	5 342	2 445	3 131	1 858	4 016
Information directe	35 999	4 044	8 271	2 815	1 635	5 823
Campagnes et informations liées aux votations	6 770	470	_	4 647	-	69
suite milliers CHF		DFF	DFE	Bureau de l'intégration	DETEC	RFA
Total		8 108	8 516	902	6 466	644
Service de presse et d'information		2 381	3 510	210	3 402	139
Information directe		5 105	4 212	692	2 897	505
Campagnes et informations liées aux votations		622	794	-	167	-



sonnel de 18 millions (45,8 %) relèvent du service de presse et d'information, 20 millions (50,1 %) de l'information directe et quelque 2 millions (4,1 %) des campagnes et des informations liées aux votations. Les coûts de bien et services s'élèvent à 29 millions (42,2 % des coûts totaux). Ils se répartissent de la manière suivante: 16 millions (54,6 %) pour l'information directe, 8 millions (27,8 %) pour le service de presse et d'information et 5 millions (17,6 %) pour les campagnes et les informations liées aux votations.

Activités des départements

En ce qui concerne la *Chancellerie fédérale*, qui affiche un montant de 9,9 millions, les coûts se répartissent notamment entre les indemnités pour les prestations de l'Agence télégraphique suisse (3,1 mio) et d'Associated Press (0,4 mio). La Chancellerie fédérale assume les coûts engendrés par les prestations du centre des médias du Palais fédéral, les brochures explicatives relatives aux votations et la brochure «La Confédération en bref».

Sur les 10,7 millions imputables aux relations publiques au sein du *DFAE*, 9,2 millions (86 %) relèvent de la DDC. Trois quarts de cette somme ont été affectés à des imprimés et à des contributions à des manifestations culturelles en Suisse.

L'OFSP occupe une place particulière au sein du *DFI*, qui a dépensé au total 10,6 millions pour les relations publiques. L'OFSP fait partie de ces quelques offices fédéraux qui réalisent des campagnes de prévention nationales dans les médias de masse, en 2007 sur le sida (1,9 mio), l'alcool (0,7 mio) et la loi sur la transplantation (1,2 mio). Au total, les coûts des relations publiques de l'OFSP s'élèvent à 5,5 millions, dont 1 million pour les coûts de personnel.

Suite au nouveau recul des coûts de communication au *DFJP*, ces derniers s'élèvent à 3,5 millions pour l'exercice sous revue. Le service de presse et d'information a utilisé plus de la moitié de cette somme, et quelque 47 % ont été affectés à l'information directe.

Le total des dépenses du *DDPS* en matière de relations publiques s'est élevé à 9,9 millions en 2007, dont 5,8 millions (58,8 %) pour l'information directe. Les dépenses du service de presse et

d'information ont, quant à elles, atteint quatre millions (40,5 %). La campagne «En forme pour l'Euro» a coûté 69 000 francs. La plupart des ressources a été utilisée par l'unité administrative *Défense* (UA 525).

Les coûts des relations publiques du *DFF* se chiffrent à 8,1 millions en 2007. Répartition par domaines d'activités: service de presse et d'information 2,4 millions (29,4 %); information directe 5,1 millions (63 %); campagnes et informations liées aux votations 0,6 millions (7,7 %). Des contacts directs avec les clients ont généré des coûts considérables pour l'OFIT et l'AFD. Pour ce qui est de la Monnaie fédérale (Swissmint), les dépenses publicitaires pour la promotion de la vente de pièces commémoratives ont été relativement élevées, alors que des recettes de l'ordre de 6,3 millions ont été enregistrées en contrepartie.

En 2007, le *DFE* a dépensé 8,5 millions au total pour les relations publiques, dont 5,6 millions pour des coûts de personnel (65,8 %) et 2,9 millions pour des biens et services (34,2 %). Les coûts se répartissent de la manière suivante: service de presse et d'information 3,5 millions (41,2 %), information directe 4,2 millions (49,5 %) et 0,8 millions (9,3 %) pour la campagne «Chance Formation professionnelle» de l'OFFT.

Le *DETEC* a dépensé quelque 6,5 millions pour les relations publiques. La majeure partie des coûts engendrés durant l'exercice sous revue relèvent du service de presse et d'information (3,4 mio ou 52,6 %), suivi par les coûts de l'information directe (2,9 mio ou 44,8 %). Le programme de l'OFEN *SuisseEnergie*, destiné à augmenter le rendement énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables, a entraîné des dépenses de l'ordre de 0,3 million.

Dans le cadre de l'exécution de sa mission d'information, le *bureau de l'intégration DFAE/DFE* a généré des coûts de l'ordre de 0,9 million en 2007. Sur l'ensemble des montants dépensés, 23,3 % ont été affectés au service de presse et d'information et 76,7 % à l'information directe. Il n'y a eu aucune campagne ni d'informations liées à des votations en 2007.

La *Régie fédérale des alcools* affiche 0,6 million de coûts de relations publiques pour 2007, dont 0,5 million (82,9 %) sont imputables aux coûts de personnel et 0,1 million (21,6 %) au service de presse et d'information.

14 Gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire (GMEB)

Récapitulation du budget des unités administratives GMEB *

	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. a	u B 2007
mio CHF	2006	2007	2007	val. abs.	%
Compte de résultats					
Revenus ordinaires	317	2 127	2 225	99	4,7
Revenus de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	243	2 066	2 147	81	3,9
Patentes et concessions	32	24	29	5	20,8
Revenus restants	42	36	49	13	35,5
Charges ordinaires	641	5 162	4 856	-306	-5,9
Charges de fonctionnement (enveloppe budgétaire)	491	2 202	1 885	-317	-14,4
Charges de transfert	146	2 927	2 915	-12	-0,4
Charges restantes	5	33	56	23	69,5
Compte des investissements					
Recettes d'investissement ordinaires	_	26	33	7	29,0
Vente d'immobilis. corp. et incorporelles (enveloppe budg.)	_	25	32	7	29,6
Remboursement de prêts et de participations	_	1	1	_	_
Dépenses d'investissement ordinaires	28	2 346	2 303	-43	-1,9
Immobilis. corp. et incorporelles, stocks (enveloppe budg.)	25	293	275	-18	-6,2
Contributions à des investissements	3	2 053	2 027	-26	-1,3
Investissements restants	_	_	1	1	-

^{*} Postes de crédit, imputation des prestations comprise (en 2007)

Avec l'intégration de neuf unités administratives supplémentaires, 23 unités administratives ont été gérées par GMEB dès 2007. Le nombre d'unités GMEB a presque doublé si l'on compare les comptes d'Etat 2006 et 2007. En 2007, les charges propres de l'administration fédérale ont été gérées à 14 % environ par le biais de la GMEB (2006: 6 %).

En 2007, les revenus de fonctionnement des unités GMEB sont supérieurs au budget de 81 millions. Au total, 19 unités administratives ont augmenté leurs revenus de fonctionnement. Une part essentielle de ces revenus supplémentaires est due aux ventes du stock disponible d'armasuisse Immobilier (+ 47 mio) et à la demande interne de prestations TIC au sein de l'administration fédérale auprès de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) (+ 27 mio).

Une part de 83 % des revenus de fonctionnement découle de l'imputation des prestations, en grande partie pour des prestations du domaine «constructions» d'armasuisse et des fournisseurs de prestations TIC.

Les *revenus* restants ont progressé de 13 millions par rapport au budget. D'une part, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) a causé la suppression des revenus provenant des redevances de réception radio et télévision dès avril 2007 (- 10 mio) pour l'Office fédéral de la communication (OFCOM), et d'autre part, les revenus restants de Swissmint ont grimpé de 22 millions suite à l'augmentation de la circulation monétaire. Des provisions d'un montant identique permettent à la Confédération de remplir l'obligation qui lui incombe de reprendre les pièces à leur valeur nominale.

Par rapport au budget, les *charges de fonctionnement* sont inférieures de 14 % (317 mio). Douze unités GMEB présentent moins de charges, et onze des charges supplémentaires. Les charges de fonctionnement d'armasuisse Immobilier ont considérablement changé, car les constructions destinées à la défense n'ont pas été inscrites au bilan d'ouverture et n'ont donc bénéficié d'aucun amortissement (- 300 mio). En outre, l'OFIT affiche des charges supplémentaires de 12 millions en raison de la demande de prestations TIC par les bénéficiaires de prestations au sein de l'administration fédérale; ces charges sont toutefois compensées par des revenus proportionels.

Les charges de fonctionnement se composent des éléments suivants: charges de personnel 651 millions (35 %), charges de biens et services et charges d'exploitation 924 millions (49 %) et amortissements 310 millions (16 %); avec incidences financières 60 %, sans incidences financières 18 % et imputation des prestations 23 % (cf. structure des charges propres des unités non GMEB: charges de personnel 39 %, charges de biens et services et charges d'exploitation 45 %, charges d'armement 12 %, amortissements 4 %; avec incidences financières 74%, sans incidences financières 6 % et imputation des prestations 20 %).

Les *charges de transfert* des unités GMEB reculent d'environ 12 millions. Pour l'essentiel, les charges découlant des quotes-parts du produit de la redevance sont inférieures de 5 millions environ pour l'OFCOM. En outre, l'Office fédéral du sport (OFSPO) présente des réévaluations de contributions à des investissements moins élevées que prévu (- 4 mio env.).



La hausse de 7 millions des recettes d'investissement spécifiques à l'administration (Vente d'immobilisations corporelles et incorporelles, stocks) découle des ventes supplémentaires d'immeubles par armasuisse Immobilier. Les dépenses d'investissement spécifiques à l'administration (Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks) sont inférieures de quelque 18 millions. En raison notamment de projets retardés, armasuisse Immobilier affiche des dépenses en baisse (-27 mio). L'OFIT et Swissmint présentent, par contre, des dépenses plus élevées en raison de projets TIC supplémentaires (+12 mio) et une demande accrue en pièces de monnaie courantes (+6 mio).

Par rapport au budget, les *contributions à des investissements* reculent de 26 millions. Il s'agit principalement de volumes de construction non réalisés dans le domaine de la construction des routes nationales.

Les unités GMEB ont la possibilité de constituer des réserves (générales ou affectées) et de les utiliser ultérieurement pour le financement d'activités entrant dans le cadre des objectifs de leurs mandats de prestations. La constitution et l'utilisation de réserves GMEB passent par le découvert de bilan, comme pour l'utilisation du résultat dans une entreprise. Au total, les réserves ont augmenté de 35 millions.

Réserves générales et réserves affectées GMEB

		Réserves générales GMEB Réserves affectées GMEB							
millie	rs CHF	Etat au 1.1.2007	Consti- tution	Dissolution	Etat au 31.12.2007	Etat au 1.1.2007	Consti- tution	Dissolution	Etat au 31.12.2007
Total		7 374	13 391	-85	20 680	14 696	31 204	-8 828	37 072
307	BN	_	_	_	-	409	300	-149	560
311	MétéoSuisse	1 153	_	_	1 153	725	2 800	-1 400	2 125
414	METAS	1 272	_	_	1 272	239	343	-298	285
485	CSIDFJP	_	500	_	500	_	1 085	_	1 085
504	OFSPO	2 487	80	-33	2 535	324	-	-249	75
506	OFPP	_	962	_	962	_	-	_	_
542	armasuisse S+T	_	953	_	953	_	1 285	_	1 285
543	armasuisse Immobilier	_	_	_	_	_	13 740	_	13 740
570	swisstopo	2 463	88	-53	2 498	6 101	1 882	-3 961	4 023
602	CdC	_	_	_	_	3 660	650	_	4 310
603	Swissmint	_	_	_	_	_	40	_	40
609	OFIT	_	10 000	_	10 000	_	6 090	_	6 090
710	Agroscope	_	_	_	_	898	1 251	-448	1 701
719	Haras	_	_	_	_	62	-	-38	24
740	SAS	_	357	_	357	_	85	_	85
785	ISCeco	_	_	_	_	_	549	_	549
808	OFCOM	_	_	_	_	2 108	1 102	-2 115	1 095
815	DSN	_	450	_	450	170	_	-170	-

En 2007, huit unités GMEB ont pu constituer des *réserves générales* d'un montant de 13,3 millions suite à des gains d'efficience. L'OFIT notamment a pu constituer des réserves générales de 10 millions en engageant du personnel au lieu de recourir à des externes et grâce à des économies dans la maintenance des logiciels et du matériel (cela correspond à 3,3 % des charges de fonctionnement avec incidences financières et des dépenses d'investissement spécifiques à l'administration de l'OFIT). L'Office fédéral de la topographie (swisstopo) et l'OFSPO ont dissout des réserves générales en faveur de leurs collaborateurs, conformément à leur mandat de prestations respectif. (Voir tome 1, projet d'arrêté fédéral).

Des réserves affectées ont été constituées ou dissoutes dans 17 unités GMEB. Au total, 13 unités GMEB ont pu injecter quelque 29 millions dans des réserves affectées en raison de projets retardés. Huit unités ont dissout des réserves affectées pour un montant de 7 millions afin d'achever des projets antérieurs. (Voir tome 1, projet d'arrêté fédéral).

La rétribution du personnel et les cotisations de l'employeur ainsi que les postes équivalents plein temps (EPT) des unités GMEB ont augmenté de 285 millions en 2007, pour s'établir à 638 millions, soit 4751 EPT (+ 1936). La part du personnel des unités GMEB dans l'ensemble du personnel de la Confédération (sans le personnel sur crédit d'équipement) est ainsi passée de 9 % en 2006 à près de 15 % en 2007. Cette évolution est due avant tout à l'intégration de neuf nouvelles unités GMEB (+ 272 mio ou + 1895 EPT) et à la situation de l'OFSPO (+ 6 mio ou + 33 EPT) (recours accru à l'offre de formation et de perfectionnement, prestations supplémentaires de l'Olympic Medical Center, Euro 08).

Depuis l'an 2000, les effectifs ont passé de 2177 postes à plein temps à 4750. En 2000, dix unités administratives appliquaient la GMEB. Depuis, 13 autres unités de l'administration fédérale centrale sont passées à la GMEB, des domaines partiels ont été intégrés dans des unités GMEB (par ex. géologie nationale chez swisstopo), et certaines unités GMEB se sont vues confier des tâches supplémentaires ou ont dû faire face à une forte hausse du volume de travail (par ex. la Centrale de compensation pour la gestion de rentes AVS et AI supplémentaires ainsi que pour des

tâches de coordination supplémentaires dues aux bilatérales I; l'Office fédéral des routes pour des tâches supplémentaires dues à la RPT). Par ailleurs, les fournisseurs de prestations TIC ont partiellement remplacé le recours à des externes par l'engagement de personnel, ce qui revient moins cher. Suite au transfert d'unités non GMEB vers des unités GMEB, les équivalents plein

temps correspondants ainsi que les charges concernant le personnel rétribué par le biais de crédits de personnel et de crédits d'équipement sont pris en compte dans les données relatives aux unités GMEB (voir tome 3, ch. 2/Fo1, «Rétribution du personnel, cotisations de l'employeur et effectifs»).

15 Comparaison entre le compte de financement et le compte de résultats

Compte de financement Compte de résultats

mio CHF				Différence
Solde de financement	-2 157	Résultat de l'exercice	4 340	6 496
Solde de financement ordinaire	4 127	Résultat ordinaire	3 711	-416
Recettes ordinaires	58 092	Revenus ordinaires	58 000	-92
Recettes fiscales	53 336	Revenus fiscaux	51 836	-1 500
Patentes et concessions	1 345	Patentes et concessions	1 331	-14
Recettes financières	1 280	Revenus financiers	2 969	1 689
Recettes courantes restantes	1 766	Revenus restants	1 844	78
Recettes d'investissement	365			-365
		Prélèvement de fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers	21	21
Dépenses ordinaires	53 965	Charges ordinaires	54 289	324
Dépenses propres	8 471	Charges propres	9 573	1 103
Dépenses de personnel	4 462	Charges de personnel	4 492	30
Dépenses de biens et services et dépenses d'exploitation	2 841	Charges de biens et services et charges d'exploitation	3 238	397
Dépenses d'armement	1 168	Charges d'armement	1 168	_
		Amortissement du patrimoine administratif	675	675
Dépenses de transfert courantes	35 228	Charges de transfert	40 604	5 376
Parts de tiers aux recettes de la Confédération	8 624	Parts de tiers aux revenus de la Confédéra	tion 8 624	_
Indemnités versées à des collectivités publiques	969	Indemnités versées à des collectivités publi	gues 955	-14
Contributions à des propres institutions	2 527	Contributions à des propres institutions	2 527	_
Contributions à des tiers	9 697	Contributions à des tiers	9 744	47
Contributions aux assurances sociales	13 411	Contributions aux assurances sociales	13 417	6
		Réévaluation de contrib. à des investisseme	ents 4 966	4 966
		Réévaluation de prêts et de participations	372	372
Dépenses financières	4 003	Charges financières	4 013	11
Dépenses d'intérêts	3 849	Charges d'intérêts	3 635	-214
Dépenses financières restantes	153	Charges financières restantes	378	225
		Attribution à des fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers	98	98
Dépenses d'investissement	6 264	-		-6 264
Immobilisations corporelles et stocks	874			-874
Immobilisations incorporelles	13			-13
Prêts	376			-376
Participations	35			-35
Contributions à des investissements	4 966			-4 966
Recettes extraordinaires	754	Revenus extraordinaires	630	-125
Dépenses extraordinaires	7 038	Charges extraordinaires	-	-7 038



Contrairement au *compte de financement*, qui montre dans quelle mesure les dépenses sont financées par les recettes correspondantes pour la même période, le *compte de résultats* indique, pour une période donnée, le solde de la diminution (charges) et de l'augmentation de valeurs (revenus), c'est-à-dire la modification de la situation patrimoniale des finances fédérales. Les dépenses et les recettes d'investissement forment une partie du compte de financement

Le tableau ci-avant donne un aperçu de l'origine des écarts entre le compte de financement et le compte de résultats. Outre les charges avec incidences financières, qui induisent une sortie de fonds, le compte de résultats présente également les opérations sans incidences financières. Celles-ci comprennent les diminutions de stocks de produits finis ou semi-finis, créés par le passé et ayant entraîné une dépense. Elles comportent aussi notamment les amortissements et les réévaluations des investissements intervenus durant l'exercice. Les amortissements sont répartis de manière linéaire en fonction de la durée d'utilisation sur la période correspondante. Les réévaluations tiennent compte des dépréciations survenues durant la période sous revue, des créances ainsi que des prêts et des participations. Elles entraînent une correction des valeurs comptables correspondantes. Les provisions sont également à signaler. Elles sont constituées pour des événements déjà survenus qui, selon toute probabilité, entraîneront des dépenses à l'avenir.

En ce qui concerne les transactions ordinaires, les écarts entre les résultats du compte de financement et du compte de résultats, qui totalisent 416 millions, sont répartis comme suit entre les groupes de comptes:

Recettes ordinaires/revenus ordinaires (- 92 mio)

L'écart entre les recettes ordinaires et les revenus ordinaires (-92 mio) découle principalement de deux postes. Premièrement, la provision pour les remboursements attendus dans le cadre de l'impôt anticipé a été augmentée de 1,5 milliard, passant à 9,1 milliards. Le calcul du montant de la provision se base sur les données empiriques disponibles pour les trois dernières années. Le second écart important par rapport au compte de financement provient des revenus financiers, qui affichent un bénéfice comptable de 1,7 milliard, avec d'un côté une revalorisation de 1,9 milliard des valeurs de mise en équivalence des participations importantes et des corrections d'évaluation à hauteur de 305 millions pour les postes swaps de taux d'intérêt et, de l'autre, une régularisation de - 508 millions des revenus de participations. S'agissant des revenus, d'autres régularisations concernent les recettes de la vente de biens d'investissement pour un montant de 365 millions, dont seule la différence avec la valeur comptable inférieure est enregistrée comme revenu au titre des «revenus restants» dans le compte de résultats. L'écart de 78 millions concernant les «revenus restants» découle en particulier du bénéfice susmentionné tiré de la vente d'immobilisations du patrimoine administratif (immeubles et biens-fonds), pour un montant de 58 millions, ainsi que de l'inscription à l'actif de prestations internes et de la régularisation de divers revenus.

Au total, des prélèvements ont été effectués à hauteur de 21 millions sur les *fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers*. Ils concernent les taxes d'incitation COV/HEL (16 mio), dont les montants redistribués ont dépassé les recettes pour la deuxième année de suite, et le fonds d'encouragement des diffuseurs locaux et régionaux (5 mio).

Dépenses ordinaires/charges ordinaires (+ 324 mio)

Dans les charges de personnel, le surplus par rapport aux dépenses présentées dans le compte de financement avoisine 30 millions. Il s'agit concrètement de provisions constituées pour les paiements rétroactifs probables de prestations de l'employeur à la caisse de pensions (40 mio), ainsi que pour les soldes de vacances et d'heures supplémentaires (12 mio). En revanche, la provision constituée dans le bilan d'ouverture 2007 en vue d'un plan social, dans le cadre des coûts de restructuration liés à la réorganisation de l'armée, a été dissoute en partie (- 20 mio). Les régularisations effectuées dans le groupe de comptes Charges de biens et services et charges d'exploitation, pour un montant de 397 millions, résultent principalement des diminutions de stocks sans incidences financières, ainsi que de l'amortissement de travaux de remise en état d'immeubles non portés à l'actif. Les amortissements du patrimoine administratif calculés linéairement selon la durée d'utilisation s'élèvent à 675 millions. Le montant des amortissements se répartit entre les immeubles (553 mio), les meubles (63 mio), l'informatique (54 mio) et les immobilisations incorporelles (5 mio).

En ce qui concerne les charges de transfert, les écarts par rapport au compte de financement dans les groupes de comptes des dédommagements à des collectivités publiques (- 14 mio), des contributions à des tiers (47 mio) et des contributions aux assurances sociales (6 mio) sont dus aux régularisations effectuées en raison de l'enregistrement selon l'exercice auxquels les engagements se rapportent. Les contributions à des investissements sont portées à l'actif lors de leur versement, et réévaluées à 100 % simultanément dans les charges de transfert. Le total de ces réévaluations sans incidences financières s'élève à 4966 millions pour l'exercice sous revue. Les nouveaux prêts ou prises de participations sont comptabilisés dans le compte des investissements et réévalués en fin d'année, selon les prescriptions en matière d'évaluation. En 2007, les réévaluations se montent au total à 372 millions. Elles concernent des prêts à hauteur de 351 millions (CFF et autres ETC: 296 mio, crédits d'investissement dans l'agriculture: 59 mio, et dissolution nette de réévaluations effectuées pour divers prêts : - 4 mio). Les réévaluations restantes concernent différentes participations (21 mio).

Dans les *charges financières*, la différence par rapport au compte de financement se solde à 11 millions. Les régularisations servant à la présentation des charges par exercice se montent à - 214 millions pour les *charges d'intérêts* liées aux emprunts et à un total de 225 millions pour les autres charges financières (charges diverses pour l'obtention de capitaux: 54 mio; disagio sur les instruments financiers: 24 mio; swaps de taux d'intérêt: 148 mio, voir tome 1, ch. 252/18).

OI

Les attributions aux fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers s'élèvent à 98 millions pour l'année sous revue. Dans le cas de l'impôt sur les maisons de jeu affecté à l'AVS, le produit des recettes (449 mio) a dépassé le montant budgétisé. Mais comme la Confédération verse le produit de cet impôt avec un décalage de deux ans, le transfert effectué cette année, pour un montant de 357 millions, a porté sur les recettes de 2005. L'excédent de recettes de 92 millions qui en résulte est attribué au fonds via le compte de résultats. Les autres attributions concernent le Fonds pour l'assainissement des sites contaminés (5 mio) ainsi que le Fonds pour la recherche dans le domaine des médias, de la technologie de radiodiffusion et de l'archivage des programmes (2 mio).

Dépenses extraordinaires/revenus extraordinaires

En 2007, la Confédération s'est à nouveau défaite d'actions de Swisscom SA. Le produit de la vente inscrit dans le compte de financement, soit 754 millions, aboutit après déduction de la valeur de mise en équivalence à un bénéfice comptable de 630 millions, affiché dans le compte de résultats. En revanche, le versement du produit de la vente d'or de la Banque nationale au Fonds de compensation de l'AVS, à hauteur de 7038 millions, reste sans incidences sur le compte de résultats, du fait de la dissolution de la provision qui avait été constituée à cet effet.

16 Programmes d'allégement budgétaire 2003 et 2004: état de la mise en œuvre

Le programme d'allégement budgétaire 2003 (PAB 03) adopté par les Chambres fédérales lors de la session d'hiver 2003 a déjà déployé en 2006 son plein effet, à savoir un allégement d'environ 3 milliards. Même si le mandat légal d'économies selon l'art. 4a, al. 1, de la loi fédérale du 4. 10. 1974 instituant des mesures destinées à améliorer les finances fédérales (RS 611.010), a pris fin en 2006, la plupart des coupes budgétaires ont été maintenues. Le PAB 03 a donc également des répercussions sur le compte d'Etat 2007.

Le programme d'allégement budgétaire 2004 (PAB 04) a été approuvé par le Parlement lors de la session d'été 2005. Il ne déploiera son plein effet, soit un allégement d'environ 2 milliards, qu'en 2008. Des réductions de dépenses de quelque 1,7 milliard ont toutefois été enregistrées dès 2007.

Le contrôle de la mise en œuvre du PAB o4 se fait de la manière suivante: Dans le cadre de l'élaboration du budget, les plafonds des dépenses fixés pour les départements sont tout d'abord abaissés sur la base des mesures d'allégement décidées. Cela permet de s'assurer que les objectifs d'économies visés par le PAB o4 sont tenus dans les différents départements. Ensuite, on vérifie, sur la base des demandes budgétaires, si les mesures d'allégement individuelles sont mises en œuvre conformément aux décisions prises.

Jusqu'à présent, seul un écart a été autorisé par rapport aux objectifs d'économies du PAB 04 pour faire face aux *intempéries survenues en 2005*: des ressources supplémentaires ont ainsi été allouées pour les améliorations structurelles dans l'agriculture par le biais du 1er supplément au budget 2006 et d'une augmentation des crédits concernés dans le cadre du budget 2007. Il en a résulté un écart de 95 millions en 2006 et de 60 millions en 2007 par rapport aux économies prévues dans l'agriculture. L'augmentation des crédits concernés a été compensée pour moitié au sein de l'Office fédéral de l'agriculture.

Réforme de l'administration 2005/2007

Dans le cadre du PAB 04, les Chambres fédérales ont également lié un objectif d'économies à la réforme de l'administration 2005/2007 (REF 05/07) à hauteur de 30 millions (40 mio à partir de 2008). En raison de l'état d'avancement des projets, il n'a pas été possible de réaliser les économies prévues dans des projets spécifiques. Celles-ci ont donc été mises en oeuvre dans le cadre des réductions de 300 millions décidées par le Conseil fédéral par rapport au plan financier 2007, comme cela a été expliqué dans le message concernant le budget 2007 (tome 3, ch. 16, p. 32). Ces réductions ont touché en grande partie les charges de biens et services, qui ont pu être quasiment stabilisées en termes nominaux en 2007. On peut donc partir du principe que les économies de 30 millions requises dans le domaine propre de l'administration ont été réalisées.

A partir de 2008, la moitié des économies peuvent être réalisées par le biais des mesures de la REF 05/07; l'autre moitié le sera dans le cadre d'un objectif général de réductions, comme l'année précédente. Les détails relatifs aux objectifs d'économies figurent dans le message concernant le budget 2008 (tome 3, ch. 17, pp. 38ss.). La REF 05/07 déploiera son plein effet à partir de 2009.

Trois projets transversaux (PT) ont des conséquences financières quantifiables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs d'économies:

PT 2 «RH 1»: économies 2008: 10,0 mio; 2009: 19,6 mio; 2010: 19,7 mio

Ce projet transversal prévoit l'abaissement du quotient RH à 1,1 (part des spécialistes du personnel dans le total des collaborateurs).

PT 5 «Acquisitions»: économies 2008: 10,0 mio; 2009: 20,0 mio; 2010: 20,0 mio

Ce projet transversal prévoit d'accroître l'efficacité et les synergies grâce à une centralisation des acquisitions auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique et auprès d'armasuisse.



PT 9 «Commissions extraparlementaires»: économies 2008: 0,4 mio; 2009: 0,4 mio; 2010: 0,4 mio

Ce projet transversal vise la suppression de plusieurs commissions extraparlementaires.

Au total, ces mesures permettent de réaliser des économies durables d'environ 20 millions en 2008 et de quelque 40 millions à partir de 2009. En outre, plusieurs autres projets transversaux induisent également des économies indirectes. Ainsi, le PT I

«Conduite» contribue à accroître la marge de manœuvre disponible dans l'exécution des tâches grâce à l'amélioration des structures de soutien de la conduite, sans qu'il soit nécessaire d'engager du personnel supplémentaire. Par ailleurs, les économies découlant du regroupement des bibliothèques (PT 8) ne sont pas encore chiffrables à l'heure actuelle, les travaux en la matière étant en cours. Il en va de même des projets transversaux qui visent une simplification du droit fédéral et une suppression des doubles emplois au sein de l'administration.

17 Imputation des prestations entre unités administratives

mio CHF	Budget Compte Ecart p. r. au I 2007 2007 val. abs.				
Total de l'imputation des prestations	2 397	2 387	-10	-0,4	
Loyers	1 634	1 635	1	0,1	
armasuisse Immobilier	1 329	1 329	_	_	
Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)	305	306	1	0,4	
Informatique	421	454	33	7,8	
Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT)	296	330	33	11,2	
Fournisseurs de prestations TIC restants	125	124	_	-0,2	
Exploitation des bâtiments et remise en état des immeubles	212	202	-11	-5,1	
Prestations facturées restantes	130	96	-33	-25,7	
Prestations de service	65	42	-23	-34,7	
Ventes	65	54	-11	-16,7	

Afin de favoriser la transparence des coûts au sein de l'administration fédérale, le NMC prévoit une imputation, avec incidences sur les crédits, des prestations entre unités administratives. Selon les dispositions de l'art. 41 OFC, les prestations imputables sont définies et introduites dans le catalogue central des prestations. A l'intérieur de l'administration fédérale, seules sont imputables les prestations qui remplissent cumulativement les critères suivants :

- Importance des prestations: le volume global des prestations imputables pour le fournisseur de prestations dépasse 100 000 francs.
- Seules sont imputées des prestations qui peuvent être attribuées directement à un bénéficiaire de prestations (BP) et que celui-ci peut influencer. Le BP doit ainsi avoir la possibilité d'influencer par son comportement la quantité et donc les coûts des prestations qu'il reçoit.
- Caractère commercial de la prestation: les prestations imputables sont des prestations que le BP pourrait en principe obtenir également de la part de tiers en dehors de l'administration fédérale.

Dans le budget 2007, l'imputation des prestations a été pour la première fois budgétisée. Sur la base des conventions conclues, l'imputation a eu lieu en principe selon les prestations effectivement demandées (volume effectif). A la suite de difficultés techniques liées au système d'imputation, certains fournisseurs de prestations ont reçu l'autorisation au milieu de 2007, dans le cadre d'une solution simplifiée d'imputer les prestations selon les quantités planifiées (volume visé).

Le volume des imputations s'élève à près de 2,4 milliards pour 2007. De ce montant, les loyers, y compris l'exploitation des immeubles, avec 1,8 milliard et l'informatique avec 0,5 milliard constituent les postes les plus importants. En outre, 100 millions supplémentaires sont imputés pour des prestations de service et des marchandises.

Dans l'ensemble, 10 millions de moins que ce qui avait été budgétisé ont été inscrits au compte. Pour l'essentiel, cet écart résulte de réductions de recettes pour 44 millions pour ce qui est de l'exploitation des bâtiments et du groupe des prestations restantes, alors que, dans le domaine de l'informatique, des prestations supplémentaires ont été fournies pour 33 millions. Concernant les prestations supplémentaires de l'OFIT, il s'agit de projets et

OI

de prestations de service qui n'étaient pas encore connus dans la phase de planification de l'imputation des prestations au sein du DFF, du DFI et du DETEC. Pour les loyers, l'écart par rapport au budget est minime, car armasuisse Immobilier a facturé les montants budgétisés. En outre, l'OFCL ne s'écarte que très légèrement du budget avec l'imputation effective sur la base des contrats de bail.

La concordance dans l'imputation des prestations entre revenus globaux et dépenses globales a donné un bon résultat compte tenu du fait qu'il s'agissait du premier processus d'imputation. Dans le compte de résultats des unités administratives, seule une différence de consolidation de 0,2 million apparaît. Celle-ci ne se répercute toutefois pas sur le résultat du compte de résultats au niveau de la Confédération.

Introduite pour la première fois dans la budgétisation comme dans l'exécution du budget, l'imputation des prestations a donné lieu à des expériences contrastées. Comme aspect positif, il faut signaler le renforcement des échanges entre fournisseurs et bénéficiaires de prestations dans le sens d'une plus grande transparence relative aux prestations perçues au sein de l'administration, avec un accroissement de la conscience des coûts qui leur sont liés. Parmi les points négatifs, on peut citer l'investissement initial élevé pour l'introduction du nouveau système, des problèmes techniques, ainsi que le respect parfois encore lacunaire des processus définis.

En raison des multiples difficultés opérationnelles qui subsistent encore, l'effet sur la gestion ne reçoit pas encore assez d'importance. Sur la base des expériences faites, l'AFF a entrepris d'optimiser l'imputation des prestations en vue de réduire les coûts administratifs en 2008 grâce à des processus bien ordonnés et à un soutien technique fonctionnant correctement. Il sera ainsi possible de donner à nouveau plus de place au développement spécialisé de cet instrument.

Tableaux statistiques

		Page
Α	Aperçu	45
A01	Clôtures des comptes de la Confédération (budget ordinaire)	45
A02	Budget extraordinaire (compte de financement)	46
A03	Exigences du frein à l'endettement	47
В	Compte de financement	48
В1	Recettes	
B11	Recettes par groupe de comptes	48
B12	Evolution des recettes	50
B13	Structure des recettes	51
B2	Dépenses par groupe de comptes	
B21	Dépenses par groupe de comptes	52
B22	Evolution des dépenses par groupe de comptes	54
B23	Structure des dépenses par groupe de comptes	55
В3	Dépenses par groupe de tâches	
B31	Dépenses par groupe de tâches	56
B32	Evolution des groupes de tâches	58
B33	Structure des groupes de tâches	60
B34	Dépenses par groupe de tâches et par groupe de comptes 2007/2006	62
В4	Dépenses et recettes des fonds affectés	
B41	Fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers	64
B42	Fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers	65
B43	Financement spécial pour la circulation routière	66
C	Compte de résultats	68
C01	Revenus par groupe de comptes	68
C02	Charges par groupe de comptes	69
C03	Evolution des revenus et des charges	71
C04	Structure des revenus et des charges	72
C05	Revenus et charges par département 2007/2006	73
D	Bilan	7 5
D01		75
D02	Prêts par unité administrative	77
D03		79
D04	Participations restantes par unité administrative	80
D05	Dette à court et à long terme	83

E	Trésorerie fédérale	84
E01	Dette sur le marché monétaire et le marché des capitaux, coût moyen de la dette	84
E02	Publication de la dette restante sur le marché monétaire	85
E03	Publication des emprunts restants	86
E04	Charge d'intérêts nette	87
E05	Instruments financiers dérivés	87
F	Personnel	88
F01	Rétribution du personnel, cotisations de l'employeur et effectifs	88
F02	Détails relatifs aux charges de personnel	89
F03	Rétribution maximale en 2007 par classe de salaire	90

A01 Clôtures des comptes de la Confédération (budget ordinaire)

	Con	npte de financeme	nt	Com	pte de résultats		Bilan
	Solde de financement	Recettes ordinaires	Dépenses ordinaires	Résultat ordinaire	Revenus ordinaires	Charges ordinaires	Découvert
mio CHF	ordinaire						
2007	4 127	58 092	53 965	3 711	58 000	54 289	87 107
2006	2 534	54 911	52 377	2	55 230	55 228	91 010
2005	-121	51 282	51 403	-2 646	51 871	54 517	94 208
2004	-1 657	48 629	50 285	-5 721	49 037	54 758	92 910
2003	-2 801	47 161	49 962	-6 905	47 435	54 340	86 568
2002	-2 629	47 405	50 033	-6 449	46 815	53 264	79 663
2001	-225	48 911	49 135	-4 862	46 914	51 776	76 055
2000	3 970	51 101	47 131	964	50 616	49 653	70 423
1999	-2 352	43 016	45 368	-4 153	43 353	47 506	71 969
1998	-858	44 134	44 992	-1 678	45 262	46 941	52 917
1997	-5 270	38 852	44 122	-5 375	38 343	43 718	52 581
1996	-3 743	39 477	43 220	-5 003	39 429	44 431	47 206
1995	-3 263	37 266	40 529	-5 014	37 401	42 415	41 583
1994	-5 102	36 239	41 341	-5 693	36 623	42 316	36 569
1993	-7 818	32 782	40 600	-6 251	33 617	39 868	30 875
1992	-2 863	34 953	37 816	-4 031	35 515	39 546	24 624
1991	-2 012	33 490	35 501	-3 122	34 091	37 213	20 594
1990	1 058	32 673	31 616	-301	32 933	33 234	17 492

A02 Budget extraordinaire (compte de financement)

Budget extraordinaire au sens du frein à l'endettement

mio CHF	Compte de financement			
	Recettes extraordinaires	12 345	Dépenses extraordinaires	8 158
2007	Vente d'actions Swisscom	754	Versement des recettes de la vente d'or à l'AVS	7 038
2006	Vente d'actions Swisscom	3 203	-	_
2005	Vente d'actions Swisscom	1 350	_	-
	Recettes de la vente d'or	7 038		
2004	_	_	Réserves mathématiques, PPRS de la Poste	204
			Réserves mathématiques, professeurs des EPF	846
			Réserves mathématiques, skyguide	20
			Augmentation du capital-actions de skyguide	50
2003	_	_	_	_

Budget extraordinaire avant l'introduction du frein à l'endettement*

mio CHF Compte de financement **Recettes extraordinaires** Dépenses extraordinaires 2002 Vente d'actions Swisscom 3 703 Maintien du service aérien 689 2001 203 Maintien du service aérien 1 080 Recettes provenant de licences UMTS 2000 Recettes provenant de licences WLL 582 288 1999 Programme conjoncturel 1997 1998 Entrée en bourse de Swisscom 2 940 Concentration de paiements pour les CFF 1 598 1997 1996 620 Concentration de paiements pour réduction des primes LAMal

^{*} Le frein à l'endettement a été appliqué pour la première fois dans le budget 2003. Les transactions extraordinaires au sens du frein à l'endettement ont depuis lors été autorisées par le Parlement. La liste des transactions extraordinaires avant l'introduction du frein à l'endettement est présentée uniquement à des fins statistiques. Elle ne permet pas de juger de la situation ultérieure.

A03 Exigences du frein à l'endettement

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
1 Recettes totales	47 161	48 629	59 670	58 115	56 011	58 846	732	1,3
2 Recettes extraordinaires	_	-	8 388	3 203	-	754		
3 Recettes ordinaires [3=1-2]	47 161	48 629	51 282	54 911	56 011	58 092	3 181	5,8
4 Facteur conjoncturel	1,018	1,009	0,998	0,986	0,991	0,974	-0,012	
5 Plafond des dépenses (art. 13 LFC) [5=3x4]	48 010	49 066	51 179	54 143	55 507	56 582		
6 Déficit conjoncturel autorisé/ excédent requis [6=3-5]	-849	-438	103	769	504	1 510	742	
7 Dépenses extraordinaires (art. 15 LFC)	-	1 121	-	-	-	7 038		
8 Stratégie de réduction du déficit (art. 66 LFC)	1 952	3 000	2 000	1 000	-	_	-1 000	
9 Abaissement du plafond des dépenses (art. 17 LFC)	-	-	-	-	-	-	-	
10 Dépenses maximales autorisées [10=5+7+8-9]	49 962	53 187	53 179	55 143	55 507	63 619	8 477	15,4
11 Dépenses totales selon C/B	49 962	51 405	51 403	52 377	55 107	61 003	8 626	16,5
12 Différence (art. 16 LFC) [12=10-11]	-	1 782	1 776	2 766	400	2 616		

Compte de compensation

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
13 Solde du compte de compensation au 31.12 de l'année précédente	-	-	1 782	3 558	-	-3 558	
14 Abaissement du plafond des dépenses (art. 17 LFC) [=9]	_	_	_	_	-	_	
15 Différence (art. 16 LFC) [=12]	_	1 782	1 776	2 766	2 616		
16 Total intermédiaire [16=13-14+15]	-	1 782	3 558	6 324	2 616	-3 707	-58,6
17 Réduction du compte de compensation (art. 66, ch. 1, al. 3, LFC)				-6 324			
18 Solde du compte de compensation au 31.12 [18=16+17]	-	1 782	3 558	-	2 616	2 616	-

B11 Recettes par groupe de comptes

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	u C 2006 %
Recettes ordinaires	47 161	48 629	51 282	54 911	56 011	58 092	3 181	5,8
Recettes fiscales	43 374	44 860	47 520	50 873	51 556	53 336	2 463	4,8
Impôt fédéral direct	12 400	11 822	12 213	14 230	15 181	15 389	1 158	8,1
Impôt anticipé	1 641	2 628	4 000	3 947	3 017	4 230	283	7,2
Droits de timbre	2 624	2 755	2 703	2 889	3 200	2 990	100	3,5
Taxe sur la valeur ajoutée	17 156	17 666	18 119	19 018	19 650	19 684	666	3,5
Impôts à la consommation restants	6 741	7 074	7 132	7 259	7 112	7 380	121	1,7
Impôt sur les huiles minérales	4 880	4 929	4 979	4 994	5 005	5 086	92	1,8
Impôt sur le tabac	1 756	2 040	2 051	2 161	2 005	2 186	26	1,2
Impôt sur la bière	105	105	102	104	102	107	3	3,3
Redevances sur la circulation	1 398	1 411	1 848	1 938	1 828	2 016	78	4,0
Impôt sur les véhicules automobiles	306	312	310	320	325	358	38	12,0
Redevance pour l'utilisation des routes nationales	298	300	306	313	303	322	9	2,9
Redevance sur le trafic des poids lourds	701	694	1 231	1 306	1 200	1 336	31	2,3
Trafic combiné	93	106	1	_	-	-	_	-
Droits de douane	1 047	1 054	974	1 027	980	1 040	13	1,3
Impôt sur les maisons de jeu	189	291	357	406	421	449	42	10,4
Taxes d'incitation	132	156	170	148	166	156	7	4,8
Taxe d'incitation sur les COV Huile de chauffage, essence et	104 -	124 -	143 1	127 1	140	127		-49,8
huile diesel Taxe pour l'assainissement des sites contaminés	27	32	26	21	26	28	8	35,8
Recettes fiscales restantes	46	4	4	9	1	3	-6	-66,3
Patentes et concessions	1 053	1 237	1 307	1 265	1 258	1 345	80	6,3
Part au bénéfice net de la Régie des alcools	169	223	223	221	223	223	2	0,9
Bénéfice versé par la BNS	833	933	967	833	833	833	_	_
Redevances de concession	25	22	28	32	2	6	-25	-79,8
Recettes de la vente aux enchères de contingents	21	53	82	158	155	193	36	22,8
Patentes et concessions restantes	5	6	7	22	44	89	67	308,8
Recettes financières	838	839	911	1 089	1 266	1 280	191	17,6
Recettes d'intérêts	329	292	335	478	678	664	186	38,9
Placements financiers	112	76	119	222	198	329	107	48,1
Prêts	200	201	200	88	227	146	58	66,5
Avance FTP	_	_	_	147	249	181	34	22,9
Recettes d'intérêts restantes	18	14	16	21	4	9	-12	-59,0
Recettes de participations Recettes financières restantes	508 1	547 -	576 -	611 –	578 10	509 15	-102 15	-16,7 n.a.
Recettes courantes restantes	1 151	1 269	1 224	1 390	1 714	1 766	376	27,1
Compensations	1 086	1 205	1 162	1 323	1 178	1 391	68	5,1
Taxe d'exemption de l'obligation de servir	192	214	129	142	102	138	-4	-2,6
Emoluments pour actes administratifs	254	266	263	280	280	293	14	5,0
Ventes	112	118	159	173	183	201	28	16,1
Remboursements	173	238	191	256	86	113	-143	-55,8
Fiscalité de l'épargne UE	-	-	-	36	- 527	121	85	236,7
Compensations restantes	355	368	421	437	527	524	87	20,0
Recettes diverses	65 55	64 52	62 50	67 53	536	375	309 367	463,7
Recettes provenant d'immeubles Restantes	10	53 12	50 12	14	498 39	320 56	267 42	504,3 307,2

B11 Recettes par groupe de comptes

suite

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	ı C 2006 %
Recettes d'investissement	745	423	320	295	218	365	70	23,7
Diminution et vente d'immobilisations corporelles	29	60	40	48	31	74	26	54,0
Remboursement de prêts	715	362	279	246	187	289	43	17,6
Recettes d'investissement restantes	_	1	-	1	-	1	1	113,0

49

B12 Evolution des recettes

			Législatures								
Taux de croissance annuel moyen en %	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007					
Recettes ordinaires			2,7	3,7	2,3	5,3					
Recettes fiscales			2,4	5,0	2,7	5,3					
Impôt fédéral direct			4,7	6,3	4,2	5,5					
Impôt anticipé			-16,0	-5,1	-0,3	26,7					
Droits de timbre			-3,1	16,4	-4,3	3,3					
Taxe sur la valeur ajoutée			5,6	4,9	3,3	3,5					
Impôts à la consommation restants			7,6	3,9	0,4	2,3					
Impôt sur les huiles minérales			7,5	3,1	0,2	1,0					
Impôt sur le tabac			8,1	6,4	0,8	5,6					
Impôt sur la bière			8,8	1,1	0,2	0,4					
Redevances sur la circulation			6,7	15,7	15,6	9,6					
Impôt sur les véhicules automobiles			-	_	-0,8	4,0					
Redevance pour l'utilisation des routes nationales			6,7	2,6	1,2	1,9					
Redevance sur le trafic des poids lourds			6,8	0,3	40,2	17,5					
Trafic combiné			-	-	_	-100,0					
Droits de douane			-0,5	-3,3	-	-0,2					
Impôt sur les maisons de jeu			-14,5	-12,3	300,1	24,1					
Taxes d'incitation			_	_	738,6	4,2					
Taxe d'incitation sur les COV			_	_	-	5,0					
Huile de chauffage, essence et huile diesel Taxe pour l'assainissement des sites contaminés			_	_	39,0	41,8					
Taxe sur le CO2			_	_	_	1,1					
Recettes fiscales restantes			-5,5	-16,6	-29,1	-48,8					
			•	•	•	·					
Patentes et concessions			-0,6	11,9	12,0	6,3					
Part au bénéfice net de la Régie des alcools			-5,1	-0,8	3,2	7,1					
Bénéfice versé par la BNS			-	25,7	13,6	-					
Redevances de concession			_	_	_	-28,6					
Recettes de la vente aux enchères de contingents			_	_	_	75,0					
Patentes et concessions restantes			-26,5	-27,4	-28,6	103,0					
Recettes financières			23,8	-8,6	-8,9	11,2					
Recettes d'intérêts			18,1	-17,1	-16,6	19,2					
Placements financiers			17,0	-8,9	-28,6	30,9					
Prêts			19,6	-26,5	-2,7	-7,6					
Avance FTP			-	_	-	-					
Recettes d'intérêts restantes			12,2	-14,1	-10,4	-16,2					
Recettes de participations			366,0	15,3	-1,2	0,1					
Recettes financières restantes			_	_	-22,4	101,2					
Recettes courantes restantes			-5,5	-16,9	-0,4	11,3					
Compensations			4,8	-1,7	-0,5	6,4					
Taxe d'exemption de l'obligation de servir			2,8	-1,2	3,3	-7,9					
Emoluments pour actes administratifs			2,0	5,8	-1,9	3,6					
Ventes Remboursements			0,3 4,2	-6,6 -0,6	8,7 -8,1	15,8 -10,0					
Fiscalité de l'épargne UE			4,2	-0,0	-0,1	-10,0					
Compensations restantes			9,2	-5,9	0,8	10,2					
Recettes diverses			-11,8	-53,6	2,9	54,9					
Recettes provenant d'immeubles			4,9	2,3	2,8	55,4					
Restantes			-12,2	-70,5	3,2	52,2					
Recettes d'investissement			61,1	16,3	-5,9	-16,3					
Diminution et vente d'immobilisations corporelles			33,0	4,7	-14,6	26,1					
Remboursement de prêts			66,2	17,2	-5,5	-20,2					
Recettes d'investissement restantes			-2,2	8,9	-9,6	26,7					
הככנונים ע ווואפטווסטפווופווג ופטגמוונפט			-∠,∠	٥,۶	-5,0	20,7					

Remarque: les périodes de législature se chevauchent. La période de législature actuelle (2003-2007), par exemple, contient les chiffres pour 2004-2007. Les chiffres des années précédant 1990 ne sont pas disponibles.



B13 Structure des recettes

			Législa	atures		
Part en % des recettes ordinaires	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007
Recettes ordinaires		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Recettes fiscales		87,6	86,8	89,1	90,4	92,3
Impôt fédéral direct		20,5	23,7	23,5	24,0	25,2
Impôt anticipé		12,3	8,1	7,7	5,8	7,0
Droits de timbre		6,1	5,6	6,4	6,7	5,3
Taxe sur la valeur ajoutée		30,0	29,0	32,0	34,8	35,0
Impôts à la consommation restants		12,6	14,7	14,8	13,8	13,5
Impôt sur les huiles minérales		9,5	11,2	10,9	10,1	9,4
Impôt sur le tabac		3,0	3,3	3,6	3,5	4,0
Impôt sur la bière		0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Redevances sur la circulation		1,0	1,0	1,6	2,7	3,4
Impôt sur les véhicules automobiles		_	_	0,5	0,7	0,6
Redevance pour l'utilisation des routes nationales		0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
Redevance sur le trafic des poids lourds Trafic combiné		0,4	0,4	0,4	1,3 0,1	2,1
Droits de douane						1.0
		3,7	3,4	2,4	2,1	1,9
Impôt sur les maisons de jeu		_	_	_	0,2	0,7
Taxes d'incitation Taxe d'incitation sur les COV		_	_	_	0,2	0,3
Huile de chauffage, essence et huile diesel		_	_	_	0,2	0,2
Taxe pour l'assainissement des sites contaminés		_	_	_	_	0,1
Recettes fiscales restantes		1,4	1,2	0,7	0,1	_
		•	•	•		2.4
Patentes et concessions		0,9	1,0	1,3	1,7	2,4
Part au bénéfice net de la Régie des alcools		0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Bénéfice versé par la BNS		_	0,4	0,8	1,2	1,7
Redevances de concession		_	_	_	_	-
Recettes de la vente aux enchères de contingents		_	_	-	-	0,2
Patentes et concessions restantes		0,4	0,2	0,1	-	0,1
Recettes financières		2,3	3,7	3,3	2,3	1,9
Recettes d'intérêts		2,1	3,3	2,5	1,2	0,8
Placements financiers		1,0	1,4	1,2	0,5	0,4
Prêts Avance FTP		1,0	1,8 -	1,2	0,6	0,3 0,2
Recettes d'intérêts restantes		0,1	0,1	0,1	_	U,Z -
Gains de change		-	-	-	_	
Recettes de participations		0,2	0,3	0,7	1,1	1,1
Recettes financières restantes		-	-	-	-	
Recettes courantes restantes		8,8	7,9	3,2	2,3	2,7
Compensations		2,9 0,4	3,2	2,4 0,4	2,1	2,4
Taxe d'exemption de l'obligation de servir Emoluments pour actes administratifs		0,4	0,5 0,6	0,4	0,4 0,6	0,3 0,5
Ventes		0,3	0,3	0,2	0,2	0,3
Remboursements		0,6	0,7	0,7	0,4	0,4
Fiscalité de l'épargne UE		_	_	_	_	0,1
Compensations restantes		0,9	1,1	0,6	0,6	0,8
Recettes diverses		6,0	4,7	0,8	0,1	0,3
Recettes provenant d'immeubles		0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Restantes		5,9	4,5	0,6	_	_
Recettes d'investissement		0,3	0,7	3,1	3,4	0,7
Diminution et vente d'immobilisations corporelles		0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Remboursement de prêts		0,2	0,5	2,9	3,2	0,6
Recettes d'investissement restantes		-	_	_	_	_

Remarque: les périodes de législature se chevauchent. La période de législature actuelle (2003-2007), par exemple, contient les chiffres pour 2004-2007. Les chiffres des années précédant 1990 ne sont pas disponibles.

B21 Dépenses par groupe de comptes

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	ı C 2006 %
Dépenses ordinaires	49 962	50 285	51 403	52 377	55 107	53 965	1 588	3,0
Dépenses propres	8 583	8 478	8 282	8 187	8 848	8 471	284	3,5
Dépenses de personnel	4 469	4 469	4 375	4 325	4 539	4 462	137	3,2
Rétribution du personnel	3 634	3 680	3 657	3 629	3 754	3 667	37	1,0
Cotisations de l'employeur	543	550	497	492	556	590	97	19,8
Prestations de l'employeur	228	177	163	160	154	150	-10	-6,0
Dépenses de personnel restantes	64	61	59	44	74	55	11	25,6
Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit.	2 868	2 664	2 638	2 683	3 125	2 841	157	5,9
Dépenses de matériel et de marchandises	12	15	10	11	35	46	34	300,8
Dépenses d'exploitation	2 856	2 649	2 628	2 672	3 091	2 795	123	4,6
Immeubles	453	436	441	423	240	230	-192	-45,5
Loyers et fermages	134	144	144	142	157	133	-9	-6,1
Informatique	179	151	133	151	318	295	143	94,6
Dépenses de conseil	400	376	327	340	486	468	128	37,6
Dépenses d'exploitation de l'armée	812	749	784	784	714	710	-74	-9,5
Pertes sur créances	_	_	_	_	306	224	224	
Dépenses d'exploitation restantes	877	793	799	833	871	735	-97	-11,7
Dépenses d'armement	1 245	1 346	1 269	1 178	1 184	1 168	-10	-0,9
Etude de projets, tests et prép. de l'acquisition	149	137	131	143	145	145	2	1,4
Equipement et matériel à renouveler	287	291	285	295	305	289	-6	-2,1
Matériel d'armement	810	919	853	740	734	734	-6	-0,8
Dépenses de transfert courantes	31 469	32 195	32 822	33 661	35 698	35 228	1 567	4,7
Parts de tiers aux recettes de la Confédération	6 456	6 536	7 226	8 098	8 342	8 624	527	6,5
Parts des cantons	4 562	4 521	4 954	5 607	5 730	5 999	392	7,0
Parts des assurances sociales	1 866	1 924	2 163	2 363	2 465	2 478	115	4,9
Redistribution des taxes d'incitation	28	91	109	127	147	147	19	15,3
Indemnités versées à des collectivités publiques	440	381	1 084	986	969	969	-17	-1,7
Contributions à des propres institutions	2 080	2 199	2 072	2 075	2 707	2 527	452	21,8
Contributions à des tiers	10 418	10 570	9 662	9 719	9 941	9 697	-22	-0,2
Organisations internationales	655	695	1 200	1 178	1 364	1 298	120	10,2
Contributions à des tiers restantes	9 763	9 876	8 462	8 541	8 577	8 399	-142	-1,7
Contributions aux assurances	12 075	12 509	12 778	12 783	13 738	13 411	628	4,9
sociales	12 07 5	12 303	12770	12 703	15 750	15 411	020	-1,5
AVS/AI/APG	9 237	9 548	9 712	9 703	10 386	10 181	478	4,9
Assurances sociales restantes	2 838	2 961	3 065	3 080	3 352	3 230	150	4,9
Dépenses financières	3 586	3 388	3 711	4 105	4 125	4 003	-102	-2,5
Dépenses d'intérêts	3 293	3 167	3 577	3 993	3 974	3 849	-144	-3,6
Emprunts	2 291	2 408	2 945	3 339	3 266	3 310	-29	-0,9
Créances comptables à court terme	22	45	110	196	382	221	25	12,8
Dépenses d'intérêts restantes	980	714	522	458	327	318	-140	-30,6
Dépenses de financement	293	216	134	112	151	89	-23	-20,3
Dépenses financières restantes	_	5	_	-	-	64	64	-



B21 Dépenses par groupe de comptes

suite mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
Dépenses d'investissement	6 324	6 223	6 589	6 424	6 436	6 264	-160	-2,5
Immobilisations corporelles et stocks	588	611	585	591	878	874	284	48,0
Immeubles Biens meubles et stocks	223 365	239 373	247 338	243 347	631 247	603 271	360 -76	147,9 -22,0
Immobilisations incorporelles	11	13	11	13	71	13	_	-1,3
Prêts	225	314	504	489	439	376	-113	-23,1
Participations	65	59	53	39	41	35	-4	-11,4
Contributions à des investissements	5 434	5 226	5 436	5 292	5 007	4 966	-326	-6,2
Contributions à des investissements restantes	5 434	5 226	5 436	5 292	5 007	4 966	-326	-6,2

B22 Evolution des dépenses par groupe de comptes

			Législa	itures		
Taux de croissance annuel moyen en %	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007
Dépenses ordinaires			3,4	2,9	2,4	1,9
Dépenses propres			0,8	-1,7	-2,6	-0,3
Dépenses de personnel			2,4	_	-2,1	_
Rétribution du personnel			3,3	0,1	-2,0	0,2
Cotisations de l'employeur			0,8	-2,4	-0,8	2,1
Prestations de l'employeur Dépenses de personnel restantes			-4,3 0,1	3,3 5,0	-7,6 15,1	-9,9 -3,5
Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit.			-0,3	0,6	-2,1	-0,2
Dépenses de matériel et de marchandises			-	-	78,3	38,5
Dépenses d'exploitation			-0,3	0,5	-2,2	-0,5
Immeubles			-2,2	-1,6	-7,0	-15,6
Loyers et fermages			7,5	2,2	-0,6	-0,2
Informatique Dépenses de conseil			8,7 5,5	- 34,0	-4,1 11,0	13,2 4,0
Dépenses d'exploitation de l'armée			-7,8	5,9	-0,9	-3,3
Pertes sur créances			- -		_	_
Dépenses d'exploitation restantes			3,6	-5,4	-4,5	-4,3
Entretien courant des routes nationales			_	-	-	_
Dépenses d'armement			-0,8	-9,4	-5,7	-1,6
Etude de projets, tests et prép. de l'acquisition Equipement et matériel à renouveler			-10,0 -5,2	-5,9 -9,1	13,3 0,6	-0,6 0,1
Matériel d'armement			1,2	-9,7	-9,4	-2,4
Dépenses de transfert courantes			4,6	4,2	3,9	2,9
Parts de tiers aux recettes de la Confédération			2,8	12,9	6,4	7,5
Parts des cantons			2,8	5,1	4,8	7,1
Parts des assurances sociales			_	_	10,5	7,4
Redistribution des taxes d'incitation Indemnités versées à des collectivités publiques			- -12,0	- 11,2	1,6	50,7 21,8
Contributions à des propres institutions			5,0	-29,3	33,1	5,0
Contributions à des tiers			4,5	8,2	-0,7	-1,8
Péréquation financière			_	_	_	_
Organisations internationales			5,0	7,4	7,3	18,6
Contributions à des tiers restantes			4,5	8,2	-1,1	-3,7
Contributions aux assurances sociales			6,0	3,0	4,2	2,7
AVS/AI/APG Assurances sociales restantes			6,3 5,5	4,8 -1,8	4,3 4,0	2,5 3,3
			·		· ·	
Dépenses d'intérêts			11,1	4,2 3,9	-0,8 -2,1	2,8 4,0
Emprunts			24,9	8,0	-2,1 2,5	4,0 9,6
Créances comptables à court terme			34,4	-17,2	-41,4	77,8
Dépenses d'intérêts restantes			-2,9	3,4	-7,2	-24,5
Dépenses de financement			49,7	17,6	26,5	-25,7
Dépenses financières restantes			_	_	-	-
Dépenses d'investissement			-1,0	4,7	5,6	-0,2
Immobilisations corporelles et stocks Immeubles			2,2	1,9	-8,6	10,4
Biens meubles et stocks			5,3 -0,7	7,0 -4,5	-19,3 3,6	28,2 -7,2
Routes nationales			-	-	-	-
Immobilisations incorporelles			-	-	-	3,0
Prêts			-12,3	-13,2	3,7	13,7
Participations			-33,3	43,3	102,2	-14,5
Contributions à des investissements			0,1	6,8	7,7	-2,2
Fonds pour les grands projets ferroviaires			_	_	-	-
Contributions à des investissements restantes			0,1	6,8	7,7	-2,2

Remarque: les périodes de législature se chevauchent. La période de législature actuelle (2003-2007), par exemple, contient les chiffres pour 2004-2007. Les chiffres des années précédant 1990 ne sont pas disponibles.



B23 Structure des dépenses par groupe de comptes

			Législa	atures		
Part en % des recettes ordinaires	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007
Dépenses ordinaires		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépenses propres		28,7	25,4	22,0	17,6	16,1
Dépenses de personnel		12,6	12,1	10,9	8,9	8,5
Rétribution du personnel		9,8	9,7	8,8	7,0	7,0
Cotisations de l'employeur		1,8	1,7	1,4	1,2	1,0
Prestations de l'employeur Dépenses de personnel restantes		1,0 0,1	0,6 0,1	0,7 0,1	0,7 0,1	0,3 0,1
Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit.		8,9	7,8	7,0	5,9	5,1 5,2
Dépenses de matériel et de marchandises		6,9	7,6	7,0 -	-	5,Z -
Dépenses d'exploitation		8,9	7,8	7,0	5,9	5,2
Immeubles		2,0	1,6	1,5	1,0	0,7
Loyers et fermages		0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Informatique		0,4	0,5	0,5	0,4	0,4
Dépenses de conseil		0,2	0,2	0,4	0,7	0,7
Dépenses d'exploitation de l'armée Pertes sur créances		2,7	2,0	1,7	1,7	1,5
Dépenses d'exploitation restantes		- 3,3	– 3,1	– 2,6	- 1,8	0,1 1,5
Dépenses d'armement		7,2	5,5	4,1	2,8	2,4
Etude de projets, tests et prép. de l'acquisition		0,5	0,3	0,2	0,3	0,3
Equipement et matériel à renouveler		1,5	1,1	0,7	0,6	0,6
Matériel d'armement		5,2	4,1	3,1	1,9	1,6
Dépenses de transfert courantes		53,7	54,6	57,6	61,8	64,4
Parts de tiers aux recettes de la Confédération		8,2	7,9	8,9	12,9	14,7
Parts des cantons		8,2	7,9	8,2	9,0	10,1
Parts des assurances sociales		_	_	0,7	3,8	4,3
Redistribution des taxes d'incitation		_	_	_	0,1	0,2
Indemnités versées à des collectivités publiques		1,3	0,9	0,8	0,9	1,6
Contributions à des propres institutions		6,1	6,3	3,7	4,2	4,3
Contributions à des tiers		18,1	18,7	21,7	20,7	19,1
Organisations internationales Contributions à des tiers restantes		0,9 17,2	0,9 17,8	1,0 20,7	1,2 19,6	2,1 17,0
Contributions aux assurances sociales			· ·	•		•
AVS/AI/APG		20,1 14,6	20,8 15,1	22,4 17,1	23,1 17,5	24,7 18,8
Assurances sociales restantes		5,5	5,7	5,4	5,5	5,9
Dépenses financières		5,8	7,2	7,5	7,6	7,3
Dépenses d'intérêts		5,8	7,0	7,3	7,1	7,0
Emprunts		1,8	2,8	4,1	4,8	5,8
Créances comptables à court terme		0,3	1,1	0,5	0,4	0,3
Dépenses d'intérêts restantes		3,7	3,1	2,6	1,9	1,0
Dépenses de financement		-	0,2	0,2	0,5	0,3
Dépenses financières restantes		-	_	-	-	-
Dépenses d'investissement		11,8	12,8	12,9	13,1	12,3
Immobilisations corporelles et stocks		1,9	2,1	1,7	1,1	1,3
Immeubles		0,9	1,1	1,0	0,5	0,6
Biens meubles et stocks		1,1	1,0	0,7	0,6	0,6
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-	_
Prêts		1,5	3,1	3,3	1,2	0,8
Participations		-	_	-	0,1	0,1
Contributions à des investissements		8,4	7,6	7,9	10,7	10,1
Contributions à des investissements restantes		8,4	7,6	7,9	10,7	10,1

Remarque: les périodes de législature se chevauchent. La période de législature actuelle (2003-2007), par exemple, contient les chiffres pour 2004-2007. Les chiffres des années précédant 1990 ne sont pas disponibles.

B31 Dépenses par groupe de tâches

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
Total des groupes de tâches (dépenses ordinaires)	49 962	50 285	51 403	52 377	55 107	53 965	1 588	3,0
Conditions institutionnelles et financières	2 139	2 234	2 139	2 150	2 348	2 158	8	0,4
Conditions institutionnelles et financières	2 139	2 234	2 139	2 150	2 348	2 158	8	0,4
Ordre et sécurité publique	853	780	757	771	855	805	33	4,3
Questions juridiques	128	101	91	84	79	78	-6	-7,5
Services de police, poursuite pénale et exécution des peines	344	286	280	293	322	311	19	6,3
Contrôles à la frontière	275	284	274	273	303	282	9	3,3
Tribunaux	106	109	112	121	151	133	12	10,1
Relations avec l'étranger - coopération internationale	2 289	2 285	2 278	2 269	2 348	2 274	5	0,2
Relations politiques	622	591	588	579	644	613	34	5,8
Aide au développement (pays du Sud et de l'Est)	1 384	1 490	1 499	1 563	1 565	1 559	-4	-0,2
Relations économiques	71	81	74	70	80	71	2	2,7
Aide aux pays de l'Est et élargissement de l'UE	212	122	117	57	59	30	-27	-47,5
Défense nationale	4 488	4 461	4 437	4 272	4 402	4 327	55	1,3
Défense nationale militaire	4 404	4 357	4 339	4 174	4 307	4 231	57	1,4
Coopération nationale pour la sécurité	84	104	98	98	95	95	-2	-2,5
Formation et recherche	4 409	4 539	4 586	4 714	5 199	4 978	263	5,6
Formation professionnelle	528	481	497	522	532	518	-4	-0,7
Hautes écoles	2 259	1 507	1 428	1 470	1 612	1 564	93	6,4
Recherche fondamentale Recherche appliquée	825 726	1 637 846	1 638 950	1 697 961	1 943 1 053	1 834 1 002	137 41	8,1 4,3
Tâches d'enseignement restantes	720	69	71	64	60	60	-5	-7,2
Culture et loisirs	535	450	442	437	447	460	23	5,2
Conservation du patrimoine culturel	85	87	84	85	80	94	9	10,8
Encouragement de la culture et politique des médias	310	236	232	227	227	225	-1	-0,6
Sports	140	127	126	125	140	140	15	12,0
Santé Santé	176 176	192 192	200 200	194 194	279 279	264 264	70 70	36,1 36,1
Prévoyance sociale	15 266	15 781	16 137	16 246	17 340	16 945	699	4,3
Assurance-vieillesse	7 004	7 037	7 286	7 534	8 008	7 996	463	6,1
Assurance-invalidité	4 046	4 210	4 379	4 372	4 687	4 492	120	2,8
Assurance-maladie Prestations complémentaires	1 945 601	2 046 643	2 121 675	2 143 678	2 350 725	2 263 711	120 33	5,6 4,9
Assurance militaire	259	239	241	234	254	232	-2	-0,8
Assurance-chômage/service de l'emploi	182	364	356	302	309	316	14	4,6
Constr. de log. à caract. social/encour. à la cons. de log.	241	244	172	126	158	110	-17	-13,2
Migrations	965	971	871	816	798	777	-39	-4,8
Aide et assistance sociales	23	28	36	42	50	48	6	14,9
Trafic	7 113	7 231	7 591	7 409	7 478	7 349	-60	-0,8
Circulation routière	2 848	2 853	2 770	2 668	2 741	2 751	83	3,1
Transports publics	4 159	4 279	4 706	4 641	4 636	4 507	-134	-2,9
Aviation	106	99	114	99	101	90	-9	-8,9



B31 Dépenses par groupe de tâches

suite

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	C 2006 %
Protection de l'environnement	564	589	554	624	659	655	30	4,9
et aménagement du territoire								
Protection de l'environnement	314	357	326	317	367	320	3	1,0
Protection contre les dangers naturels	164	131	127	214	192	215	2	0,8
Protection de la nature	76	87	88	82	88	107	26	31,4
Aménagement du territoire	10	14	13	12	13	12	_	_
Agriculture et alimentation	3 720	3 750	3 608	3 645	3 597	3 601	-44	-1,2
Agriculture et alimentation	3 720	3 750	3 608	3 645	3 597	3 601	-44	-1,2
Economie	651	500	432	383	428	398	15	3,8
Ordre économique	109	125	128	132	164	148	15	11,7
Promotion place écon., pol. rég., approvision. écon. du pays	243	174	122	121	137	129	7	6,2
Energie	107	86	80	83	83	81	-3	-3,1
Sylviculture	192	115	101	46	45	41	-6	-12,2
Finances et impôts	7 757	7 493	8 242	9 262	9 726	9 753	491	5,3
Parts aux recettes de la Confédération	4 172	4 105	4 532	5 157	5 601	5 750	593	11,5
Recherche de fonds, admin. de la fortune et de la dette	3 585	3 388	3 711	4 105	4 125	4 003	-102	-2,5

57

B32 Evolution des groupes de tâches

Town do auxiliare a commel manager of 0/	<u>Législatures</u> 1983-1987 1987-1991 1991-1995 1995-1999 1999-2003 2							
Taux de croissance annuel moyen en % Total des groupes de tâches	1983-1987	1987-1991	1991-1995 3,4	1995-1999 2,9	1999-2003 2,4	2003-2007 1,9		
(dépenses ordinaires)			-					
Conditions institutionnelles et financières			3,1	2,3	7,5	0,3		
Conditions institutionnelles et financières			3,1	2,3	7,5	0,3		
Ordre et sécurité publique Questions juridiques			4,7 8,2	0,8	5,8	-1,4		
Services de police, poursuite pénale et exécution des peines			6,2 5,7	-11,9 4,2	11,8 9,8	-11,7 -2,5		
Contrôles à la frontière			1,8	1,3	1,4	0,8		
Tribunaux			6,6	7,7	0,7	5,9		
Relations avec l'étranger - coopération internationale			3,5	1,3	2,5	-0,2		
Relations politiques			4, 7	2,2	4,2	-0,3		
Aide au développement (pays du Sud et de l'Est)			1,7	1,5	1,7	3,0		
Relations économiques			18,0	-1,9	3,3	0,1		
Aide aux pays de l'Est et élargissement de l'UE			9,7	-0,4	2,5	-38,7		
Défense nationale			-1,4	-4,1	-1,7	-0,9		
Défense nationale militaire			-1,2	-3,7	-1,8	-1,0		
Coopération nationale pour la sécurité			-8,2	-18,3	1,6	3,2		
Formation et recherche			4,3	1,2	2,6	3,1		
Formation professionnelle			5,3	-3,5	2,6	-0,4		
Hautes écoles			2,3	3,1	2,0	-8,8		
Recherche fondamentale			7,3	1,0	6,0	22,1		
Recherche appliquée			3,7	2,9	0,9	8,4		
Tâches d'enseignement restantes			32,5	-20,4	8,6	-4,0		
Culture et loisirs			0,5	14,3	2,4	-3,7		
Conservation du patrimoine culturel			0,9	-3,6 31,6	2,0 1,7	2,6		
Encouragement de la culture et politique des médias Sports			-4,1 5,9	4,7	4,5	-7,7 -		
·				•				
Santé Santé			7,0 7,0	0,8 0,8	4,5 4,5	10,7 10,7		
Prévoyance sociale			6,0	7,1	3,2	2,6		
Assurance-vieillesse			5,0	8,9	4,6	3,4		
Assurance-invalidité			8,6	6,7	6,3	2,7		
Assurance-maladie			8,4	-2,3	4,2	3,9		
Prestations complémentaires			-0,7	-0,4	5,8	4,3		
Assurance militaire			0,8	-1,6	0,5	-2,8		
Assurance-chômage/service de l'emploi			24,2	97,5	-0,7	14,8		
Constr. de log. à caract. social/encour. à la cons. de log. Migrations			4,4 6,3	19,9 15,1	-10,8 -10,0	-17,9 -5,3		
Aide et assistance sociales			-11,7	-3,9	20,2	-5,5 20,5		
Trafic Circulation routière			3,1 1,0	-0,1	4,1 0,7	0,8 -0,9		
Transports publics			4,9	2,1	6,6	2,0		
Aviation			6,0	-32,7	12,8	-4,1		
Protection de l'environnement et aménagement du			-4,2	-0,5	4,7	3,8		
territoire								
Protection de l'environnement			-1,2	2,4	1,5	0,5		
Protection contre les dangers naturels			-5,5	-8,2	9,9	7,0		
Protection de la nature			-13,8 6.7	5,0	7,5 15.1	8,9		
Aménagement du territoire			6,7	2,3	15,1	3,8		
Agriculture et alimentation			3,7	4,7	-2,0	-0,8		

Remarque: les périodes de législature se chevauchent. La période de législature actuelle (2003-2007), par exemple, contient les chiffres pour 2004-2007. Les chiffres des années précédant 1990 ne sont pas disponibles.



B32 Evolution des groupes de tâches

suite	Législatures						
Taux de croissance annuel moyen en %	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007	
Economie			-9,1	-2,3	5,2	-11,6	
Ordre économique			8,4	1,2	9,3	7,9	
Promotion place écon., pol. rég., approvision. écon. du pays			-19,7	-2,4	1,9	-14,7	
Energie			31,3	-9,8	6,9	-6,9	
Sylviculture			-3,9	1,6	6,8	-32,2	
Finances et impôts			6,5	4,8	2,3	5,9	
Parts aux recettes de la Confédération			2,1	5,6	5,5	8,4	
Recherche de fonds, admin. de la fortune et de la dette			11,1	4,2	-0,8	2,8	
Péréquation financière			-	-	-	-	

B33 Structure des groupes de tâches

			Législa	tures		
Part en % des dépenses ordinaires	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007
Total des groupes de tâches (dépenses ordinaires)		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Conditions institutionnelles et financières		3,6	3,6	3,5	4,1	4,2
Conditions institutionnelles et financières		3,6	3,6	3,5	4,1	4,2
Ordre et sécurité publique		1,6	1,6	1,5	1,6	1,5
Questions juridiques		0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Services de police, poursuite pénale et exécution des peines Contrôles à la frontière		0,4 0,7	0,5 0,6	0,5 0,6	0,6 0,6	0,6 0,5
Tribunaux		0,7	0,0	0,0	0,0	0,3
Relations avec l'étranger - coopération internationale		4,8	5,0	4,5	4,8	4,4
Relations politiques		1,1	1,2	1,2	1,2	1,1
Aide au développement (pays du Sud et de l'Est)		3,2	3,2	2,7	2,9	2,9
Relations économiques		0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Aide aux pays de l'Est et élargissement de l'UE		0,3	0,5	0,4	0,4	0,2
Défense nationale		17,7	14,3	11,6	9,5	8,4
Défense nationale militaire		17,0	13,8	11,3	9,3	8,2
Coopération nationale pour la sécurité		0,7	0,5	0,3	0,2	0,2
Formation et recherche		9,1	9,1	8,6	8,6	9,0
Formation professionnelle		1,3	1,3	1,1	1,0	1,0
Hautes écoles		4,8	4,6	4,4	4,4	2,9
Recherche fondamentale		1,4	1,5	1,5	1,5	3,3
Recherche appliquée		1,5	1,6 0,2	1,5	1,5	1,8
Tâches d'enseignement restantes		0,1		0,1	0,1	0,1
Culture et loisirs		0,7	0,7	1,0	1,3	0,9
Conservation du patrimoine culturel Encouragement de la culture et politique des médias		0,2 0,3	0,2 0,2	0,2 0,5	0,2 0,9	0,2 0,4
Sports		0,3	0,2	0,3	0,9	0,4
·						
Santé Santé		0,3 0,3	0,3 0,3	0,3 0,3	0,4 0,4	0,4 0,4
		22,3	25,5	29,0	29,9	31,3
Prévoyance sociale Assurance-vieillesse		22,3 9,8	23,3 9,8	10,8	13,7	14,4
Assurance-invalidité		5,0	5,6	6,7	7,5	8,4
Assurance-maladie		3,4	3,7	3,6	3,8	4,1
Prestations complémentaires		1,2	1,2	1,0	1,1	1,3
Assurance militaire		0,8	0,7	0,6	0,5	0,5
Assurance-chômage/service de l'emploi		_	2,0	3,0	0,4	0,6
Constr. de log. à caract. social/encour. à la cons. de log.		0,4	0,5	0,7	0,7	0,3
Migrations Aide et assistance sociales		1,6 _	2,0	2,6 _	2,2	1,7
						0,1
Trafic		14,9	14,8	14,2	14,0	14,2
Circulation routière Transports publics		7,3 6,9	6,9 7,1	6,0 7,9	5,9 8,0	5,3 8,7
Aviation		0,9	0,8	0,3	0,2	0,2
Protection de l'environnement et aménagement du		1,4	1,2	1,1	1,2	1,2
territoire		1,4	1,2	1,1	1,2	1,2
Protection de l'environnement		0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Protection contre les dangers naturels		0,6	0,4	0,3	0,3	0,3
Protection de la nature		0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Aménagement du territoire		-	-	_	-	-
Agriculture et alimentation		8,1	8,0	8,6	7,6	7,0
Agriculture et alimentation		8,1	8,0	8,6	7,6	7,0

Remarque: les périodes de législature se chevauchent. La période de législature actuelle (2003-2007), par exemple, contient les chiffres pour 2004-2007. Les chiffres des années précédant 1990 ne sont pas disponibles.



B33 Structure des groupes de tâches

suite	Législatures						
Part en % des dépenses ordinaires	1983-1987	1987-1991	1991-1995	1995-1999	1999-2003	2003-2007	
Economie		2,2	1,6	1,3	1,4	0,8	
Ordre économique		0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	
Promotion place écon., pol. rég., approvision. écon. du pays		1,4	0,8	0,5	0,5	0,3	
Energie		0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	
Sylviculture		0,5	0,4	0,3	0,4	0,1	
Finances et impôts		13,2	14,3	14,9	15,7	16,7	
Parts aux recettes de la Confédération		7,4	7,1	7,4	8,2	9,4	
Recherche de fonds, admin. de la fortune et de la dette		5,8	7,2	7,5	7,6	7,3	

B34 Dépenses par groupe de tâches et par groupe de comptes 2007

	Groupes de tâches								
Groupes de comptes mio CHF	Total Compte 2007	Conditions institution- nelles et fi- nancières	Ordre et sécurité publique	Relations avec l'étran- ger - coopéra- tion interna-	Défense nationale	Formation et recherche	Culture et loisirs		
	F2 0CF	2.450	005	tionale	4 227	4.070	460		
Dépenses ordinaires	53 965	2 158	805	2 274	4 327	4 978	460		
Dépenses propres	8 472	1 794	630	585	3 801	210	127		
Dépenses de personnel	4 462	1 117	542	473	1 411	135	89		
Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit.	2 843	677	88	112	1 222	75	38		
Dépenses d'armement	1 168	_	_	_	1 168	_	_		
Dépenses de transfert courantes	35 228	28	138	1 649	197	4 496	282		
Parts de tiers aux recettes de la Confédération	8 624	_	_	_	_	_	_		
Indemnités versées à des collectivités publiques	969	_	59	-	40		3		
Contributions à des propres institutions	2 527	_	_	-	_	1 982	80		
Contributions à des tiers	9 697	28	79	1 649	157	2 515	199		
Contributions aux assurances sociales	13 411	_	_	_	_	_	_		
Dépenses financières	4 003	_	_	_	_	_	_		
Dépenses d'investissement	6 262	336	37	40	329	272	51		
Immobilisations corporelles et stocks	872	328	18	5	329	180	2		
Immobilisations incorporelles	13	9	1	_	_	_	_		
Prêts	376	_	_	1	_	_	_		
Participations	35	_	_	35	_	_	_		
Contributions à des investissements	4 966	_	18	_	-	91	49		

suite	Groupes de tâches									
Groupes de comptes	Santé	Prévoyance sociale	Trafic	Protection de l'environ- nement et aména- gement du	Agricul- ture et ali- mentation	Economie	Finances et impôts			
mio CHF				territoire						
Dépenses ordinaires	264	16 945	7 349	655	3 601	398	9 753			
Dépenses propres Dépenses de personnel Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit. Dépenses d'armement	180 51 129	330 230 100	156 108 47	129 80 50	105 75 30	212 150 62	213 - 213			
Dépenses de transfert courantes Parts de tiers aux recettes de la Confédération Indemnités versées à des collectivités publiques Contributions à des propres institutions Contributions à des tiers Contributions aux assurances sociales	82 - - - 82 -	16 607 2 478 622 - 170 13 337	2 491 462 242 465 1 321	247 147 3 - 97	3 342 3 268 74	132 - - - 132 -	5 538 5 538			
Dépenses financières	_	_	_	_	_	_	4 003			
Dépenses d'investissement Immobilisations corporelles et stocks Immobilisations incorporelles Prêts Participations Contributions à des investissements	2 1 - - 1	8 - 2 6	4 702 1 - 303 - 4 398	278 2 - - - 276	153 2 - 60 - 92	54 5 1 13 - 35	- - - -			



B34 Dépenses par groupe de tâches et par groupe de comptes 2006

	Groupes de tâches								
Groupes de comptes	Total Compte 2006	Conditions institution- nelles et fi- nancières	Ordre et sécurité publique	Relations avec l'étran- ger - coopéra- tion interna-	Défense nationale	Formation et recherche	Culture et loisirs		
mio CHF				tionale					
Dépenses ordinaires	52 377	2 150	771	2 269	4 272	4 714	437		
Dépenses propres	8 187	1 736	590	526	3 999	209	128		
Dépenses de personnel	4 325	1 065	517	442	1 423	119	80		
Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit.	2 683	671	73	84	1 398	90	48		
Dépenses d'armement	1 178	_	-	_	1 178	_	-		
Dépenses de transfert courantes	33 661	23	140	1 668	143	4 140	275		
Parts de tiers aux recettes de la Confédération	8 098	-	-	-	_	-	-		
Indemnités versées à des collectivités publiques	986	_	62	-	36		3		
Contributions à des propres institutions	2 075	_	_	-	_	1 619	80		
Contributions à des tiers	9 719	23	78	1 668	107	2 521	192		
Contributions aux assurances sociales	12 783	-	_	_	-	-	_		
Dépenses financières	4 105	_	_	_	_	_	_		
Dépenses d'investissement	6 424	392	41	75	130	365	34		
Immobilisations corporelles et stocks	591	383	23	9	127	7	2		
Immobilisations incorporelles	13	9	2	_	_	_	_		
Prêts	489	_	_	29	_	_	_		
Participations	39	_	_	36	_	_	_		
Contributions à des investissements	5 292	_	17	_	3	358	32		

suite	Groupes de tâches									
Groupes de comptes mio CHF	Santé	Prévoyance sociale	Trafic	Protection de l'environ- nement et aména- gement du territoire	Agricul- ture et ali- mentation	Economie	Finances et impôts			
Dépenses ordinaires	194	16 246	7 409	624	3 645	383	9 262			
Dépenses propres	115	323	132	127	105	197	_			
Dépenses de personnel	51	236	100	77	73	141	_			
Dépenses de biens et serv. et dépenses d'exploit.	64	86	31	50	32	56	_			
Dépenses d'armement	-	-	-	_	-	_	_			
Dépenses de transfert courantes Parts de tiers aux recettes de la Confédération Indemnités versées à des collectivités publiques Contributions à des propres institutions Contributions à des tiers Contributions aux assurances sociales	75 - - - 75 -	15 907 2 363 662 - 176 12 707	2 428 450 220 376 1 381	221 127 3 - 90	3 357 3 281 76	126 - - - 126 -	5 157 5 157			
Dépenses financières	_	_	_	_	_	_	4 105			
Dépenses d'investissement Immobilisations corporelles et stocks Immobilisations incorporelles Prêts Participations	4 3 - -	16 7 - -	4 849 7 - 386	277 6 - -	183 4 - 71	60 11 2 4 3	- - - -			
Contributions à des investissements	_	8	4 456	270	107	40	_			

B41 Fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers

mio CHF	Compte 2006	Budget 2007		Attribution (+) / prélèvement (-)
Etat des fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers	1 179	1 219	1 257	78
Taxe d'incitation COV/HEL606 E1100.0111Taxes d'incitation sur les COV606 E1100.0112Taxe d'incitation sur l'huile de chauffage606 E1100.0113Taxe d'incitation sur l'essence et l'huile diesel606 E1400.0101Intérêts de la taxe d'incitation COV810 A2300.0100Redistribution des taxes d'incitation COV	278 127 1 - 5 -128	274 140 3 -147	263 127 – – 5 -147	-15
Impôt sur les maisons de jeu318 E1100.0119Impôt sur les maisons de jeu318 A2300.0110Impôt sur les maisons de jeu en faveur de l'AVS	763 406 -290	827 421 -357	855 449 -357	92
Encouragement des diffuseurs locaux et régionaux 808 E5300.0102 Quote-part redevance attrib. aux diffus. locaux et régionaux 808 A6210.0147 Quotes-parts de la redevance radio et télévision	5 15 -16	5 14 -14	- 3 -8	-5
Fonds pour l'assainissement des sites contaminés 810 E1100.0100 Taxe pour l'assainissement des sites contaminés 810 A2310.0131 Assainissement des sites contaminés	100 21 21	81 26 -45	105 29 -24	
Allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux paysans de montagne 318 E1400.0102 Fonds pour les allocations familiales dans l'agriculture 318 A2310.0332 (part) Allocations familiales dans l'agriculture	32 1 -1	32 1 -1	32 1 -1	
Recherche dans le domaine des médias, technologies de radiodiffusion, archivage des programmes (à partir de 2007) 808 E5200.0100 Redevances de concession perçues auprès des diffuseurs 808 A6210.0145 Contribution à la recherche dans le domaine des médias 808 A6210.0146 Archivage des programmes 808 A6210.0148 Nouvelles technologies de radiodiffusion	- - - -	- 2 -1 - -1	1 3 -1 -	
Assurance-maladie 605 E1100.0118 (part) Taxe sur la valeur ajoutée, assurance-maladie (5 %) 606 E1100.0109 (part) Redevance sur le trafic des poids lourds, coûts non couverts du trafic des poids lourds 316 A2310.0110 (part) Réduction individuelle de primes (RIP)	- 817 - -817	- 827 150 -977	- 831 150 -981	-
Assurance-vieillesse et survivants 605 E1100.0118 (part) Taxe sur la valeur ajoutée, point de TVA en faveur de l'AVS (83 %) 605 E1100.0118 (part) Taxe sur la valeur ajoutée, part de la Conf. au point de TVA en faveur de l'AVS (17 %) 606 E1100.0102 Impôt sur le tabac 601 E1200.0101 Bénéfice net de la Régie des alcools 318 A2310.0327 (part) Prostations versées par la Confédération à l'AVS	2 072 424 2 161 221	2 108 443 2 005 223	2 121 435 2 186 223	-
318 A2310.0327 (part) Prestations versées par la Confédération à l'AVS 318 A2310.0328 (part) Prestations versées par la Confédération à l'Al 318 A2310.0329 (part) Prestations complémentaires à l'AVS 318 A2310.0384 (part) Prestations complémentaires à l'Al 605 A2300.0105 Point de TVA en faveur de l'AVS	-2 806 -2 072	-2 671 -2 108	-2 844 -2 121	-



B42 Fonds affectés enregistrés sous les capitaux de tiers

mio CHF		Compte 2006	Budget 2007		Attribution (+) / prélèvement (-)
Etat des fonds affec	tés enregistrés sous les capitaux de tiers	4 294	4 539	4 696	402
Circulation routière		4 208	4 453	4 609	401
Recettes		3 770	3 770	3 846	
Dépenses		-3 418	-3 526	-3 445	
Garantie contre les	risques de l'investissement	32	32	32	_
704 E1300.0001 (pa	rt) Emoluments	3	-	-	
704 A2310.0366	Garantie contre risques de l'investissement	_	-	-	
Assurance féd. des	transports contre risques de guerre	54	54	54	_
724 E1300.0010 (pa	rt) Compensations	_	-	-	
724 A2119.0001 (pa	rt) Charges d'exploitation restantes	-	-	-	

B43 Financement spécial pour la circulation routière

mio CHF	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r val. abs.	. au C 2006 %
Recettes	3 756	3 770	3 770	3 846	77	2,0
606 A2111.0141 Indemn. pr percep. redev. pr l'utilis. des routes nation.	-27	-27	-28	-29	-2	6,2
606 E1100.0104 Impôt sur les huiles minérales grevant les carburants	1 479	1 484	1 485	1 514	30	2,0
606 E1100.0105 Surtaxe sur les huiles minérales grevant les carburants	1 997	2 001	2 010	2 039	38	1,9
606 E1100.0108 Redevance pour l'utilisation des routes nationales	306	313	303	322	9	3,0
806 E3200.0111 Remboursement de prêts, places de	1	1	_	-	-1	-100,0
parc près des gares			_			
806 E7200.0001 Remboursement de prêts et de participations			1	1	1	
Dépenses	3 602	3 418	3 526	3 445	27	0,8
Routes nationales	2 019	1 926	1 966	1 979	53	2,8
806 A2310.0224 Routes nationales, exploitation	129	130	_	_	-130	-100,0
806 A2310.0229 Routes nationales, travaux	580	612	_	_	-612	-100,0
d'entretien et renouvellement						
806 A4300.0128 Routes nationales, construction	1 310	1 184	- 121	-	-1 184	-100,0
806 A6210.0136 Routes nationales, exploitation	_	_	131	166	166	_
806 A8300.0106 Routes nationales, construction 806 A8300.0114 Routes nationales, entretien	_	_	1 286 550	1 263 550	1 263 550	_
·						
Routes principales	191	188	189	189	1	0,6
806 A4300.0129 Routes principales	191	188	100	100	-188	-100,0
806 A8300.0107 Routes principales	_	-	189	189	189	_
Contributions restantes au financement des mesures techniqu		619	680	563	-56	-9,1
802 A2310.0214 Indemnisation du trafic combiné	215	214	218	200	-14	-6,5
802 A2310.0215 Chargement des automobiles	3	3	3	3	_	-4,0
802 A4200.0115 Prêts pour le trafic combiné	10	8	13	2	-6	-73,7
802 A4300.0119 Séparation des courants de trafic 802 A4300.0121 Voies de raccordement	22 20	13 22	9 21	4 31	-9 9	-69,2 40,9
802 A4300.0121 Voies de l'accordement 802 A4300.0122 Contributions à des investissements, trafic combin		5	25	J	-5	-100,0
802 A4300.0129 Fonds pour les grands projets ferroviaires	451	351	386	317	-34	-100,0
806 A4300.0130 Passages à niveau	2	4	_	-	-4	-100,0
806 A8300.0108 Passages à niveau	_	_	5	6	6	_
Contributions au financ. de mesures autres que techniques	504	508	510	519	11	2,3
806 A2310.0225 Contributions routières générales	423	423	510	519	-423	-100,0
806 A2310.0226 Contributions routières générales	55	57	_	_	-57	-100,0
(part extraordinaire)						, .
806 A2310.0227 Rtes alp. serv. au trafic internat. et cantons sans rte nat.	27	27	-	-	-27	-100,0
806 A6210.0137 Contributions routières générales	_	_	425	434	434	_
806 A6210.0138 Contributions routières générales	_	-	58	58	58	_
(part extraordinaire)						
806 A6210.0139 Rtes alp. serv. au trafic internat. et cantons sans rte nat.	-	_	27	28	28	_
Recherche et administration	37	36	59	64	28	77,9
806 A2100.0001 Rétribution du personnel et	24	24	_	-	-24	-100,0
cotisations de l'employeur						
806 A2115.0001 Charges de conseil	12	11	_	-	-11	-100,0
806 A2119.0001 Charges d'exploitation restantes	1	1	_	-	-1	-100,0
806 A6100.0001 Charges de fonctionnement (enveloppe budgétai 806 A8100.0001 Immobilis. corp. et incorporelles,	ire) –	_	58 1	63	63 1	-
stocks (enveloppe budg.)	_	_	I	1	I	_



B43 Financement spécial pour la circulation routière

806 A4300.0133 Galeries paravalanches 810 A4300.0135 Protection contre les crues Solde	- - 154	30 353	29 244	37 401	-3 7 48	21,3
804 A4300.0124 Protection contre les crues	20 3	- 3	-	-	- - -3	-100,0
Protection des routes restantes contre les éléments naturels	23	33	29	37	4	11,6
810 A4300.0105 Nature et paysage	2	2	2	2	0	17,6
806 A8300.0110 Voies de communication historiques	_	_	2	2	2	-
806 A4300.0135 Voies de communication historiques	2	2	_	_	-2 -2	-100,0
conservation monuments historiques 806 A4300.0132 Protection des sites construits	3	2	_	_	-2	-100,0
306 A4300.0138 Protection du paysage et	11	11	10	10	-1	-5,9
Protection du paysage et du patrimoine culturel	17	17	14	14	-3	-15,6
810 A4300.0136 Economie forestière	6	9	8	8	-1	-15,2
810 A4300.0103 Protection contre les dangers naturels	24	33	26	26	-7	-20,8
806 A8300.0109 Mesures antibruit 810 A2310.0134 Forêts	- 41	- 38	9 37	9 37	9 -1	- -2,4
randonnée pédestre			'	,	'	
806 A6210.0142 Mobilité douce, chemins piétons et	_	_	1	1	1	-100,0
806 A4300.0131 Mesures antibruit 806 A4300.0134 Mesures de protection de l'air	10 3	9 2	_	_	-9 -2	-100,0 -100,0
806 A2310.0409 Encouragement de la mobilité douce	1	1	_	-	-1	-100,0
Protection de l'environnement	85	91	80	80	-11	-12,4
mio CHF	2005	2006	2007	2007	val. abs.	%
suite	Compte	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r.	au C 2006

C01 Revenus par groupe de comptes

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. au val. abs.	ı C 2006 %
Revenus ordinaires	46 416	48 206	50 962	54 617	55 870	58 000	3 384	6,2
Revenus fiscaux	43 374	44 860	47 520	50 873	51 556	51 836	963	1,9
Impôt fédéral direct	12 400	11 822	12 213	14 230	15 181	15 389	1 158	8,1
Impôt anticipé	1 641	2 628	4 000	3 947	3 017	2 730	-1 217	-30,8
Droits de timbre	2 624	2 755	2 703	2 889	3 200	2 990	100	3,5
Taxe sur la valeur ajoutée	17 156	17 666	18 119	19 018	19 650	19 684	666	3,5
Impôts à la consommation restants	6 741	7 074	7 132	7 259	7 112	7 380	121	1,7
Impôt sur les huiles minérales	4 880	4 929	4 979	4 994	5 005	5 086	92	1,8
Impôt sur le tabac	1 756	2 040	2 051	2 161	2 005	2 186	26	1,2
Impôt sur la bière	105	105	102	104	102	107	3	3,3
Redevances sur la circulation	1 398	1 411	1 848	1 938	1 828	2 016	78	4,0
Impôt sur les véhicules automobiles	306	312	310	320	325	358	38	12,0
Redevance pour l'utilisation des routes nationales	298	300	306	313	303	322	9	2,9
Redevance sur le trafic des poids lourds	701	694	1 231	1 306	1 200	1 336	31	2,3
Trafic combiné	93	106	1	-	-	_	_	_
Droits de douane	1 047	1 054	974	1 027	980	1 040	13	1,3
Impôt sur les maisons de jeu	189	291	357	406	421	449	42	10,4
Taxes d'incitation	132	156	170	148	166	156	7	4,8
Taxe d'incitation sur les COV	104	124	143	127	140	127	_	_
Huile de chauffage, essence et huile diesel	_	_	1	1	-	_	_	-49,8
Taxe pour l'assainissement des sites contaminés	27	32	26	21	26	28	8	35,8
Revenus fiscaux restants	46	4	4	9	1	3	-6	-66,3
Patentes et concessions	1 053	1 237	1 307	1 265	1 258	1 331	66	5,2
Part au bénéfice net de la Régie des alcools	169	223	223	221	223	223	2	0,9
Bénéfice versé par la BNS	833	933	967	833	833	833	_	_
Redevances de concession	25	22	28	32	2	6	-25	-79,8
Revenus de la vente aux enchères de contingents	21	53	82	158	155	193	36	22,8
Patentes et concessions restantes	5	6	7	22	44	75	53	243,8
Revenus financiers	838	839	911	1 089	1 282	2 969	1 880	172,7
Revenus d'intérêts	329	292	335	478	694	690	212	44,2
Placements financiers	112	76	119	222	196	334	112	50,5
Prêts	200	201	200	88	245	166	78	89,1
Avance FTP	_	_	_	147	249	181	34	22,9
Revenus d'intérêts restants	18	14	16	21	4	9	-12	-59,0
Revenus de participations	508	547	576	611	578	1	-610	-99,9
Revenus financiers restants	1	_	_	_	10	418	418	n.a.
Revenus restants	1 151	1 269	1 224	1 390	1 751	1 844	454	32,7
Compensations	1 086	1 205	1 162	1 323	1 178	1 387	64	4,8
Taxe d'exemption de l'obligation de servir	192	214	129	142	102	138	-4	-2,6
Emoluments pour actes administratifs	254	266	263	280	280	291	12	4,2
Ventes	112	118	159	173	183	196	23	13,4
Remboursements	173	238	191	256	86	113	-144	-56,1
Fiscalité de l'épargne UE	_	_	_	36		121	85	236,7
Compensations restantes	355	368	421	437	527	528	92	21,0
Revenus divers	65	64	62	67	573	457	390	585,8
Revenus des immeubles	55 10	53	50	53	515	315	263	496,7
Revenus restants	10	12	12	14	58	141	128	929,1
Prélèv. fonds affectés enreg. sous cap. de tiers	-	_	-	-	24	21	21	-

Remarque: en raison des changements structurels induits par le NMC, les chiffres de 2007 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. La conversion n'a été effectuée que pour les charges avec incidences financières.



C02 Charges par groupe de comptes

mio CHF	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. a val. abs.	u C 2006 %
Charges ordinaires	43 637	44 061	44 814	45 953	55 208	54 289	8 336	18,1
Charges propres	8 583	8 478	8 282	8 187	9 997	9 573	1 386	16,9
Charges de personnel	4 469	4 469	4 375	4 325	4 539	4 492	167	3,9
Rétribution du personnel	3 634	3 680	3 657	3 629	3 754	3 665	36	1,0
Cotisations de l'employeur	543	550	497	492	556	590	98	19,9
Prestations de l'employeur	228	177	163	160	154	189	29	18,4
Charges de personnel restantes	64	61	59	44	74	48	3	7,8
Charges de biens et serv. et	2 868	2 664	2 638	2 683	3 335	3 238	554	20,7
charges d'exploit.								
Charges de matériel et de	12	15	10	11	218	225	214	1 864,8
marchandises	2.056	2.640	2.620	2.672	2 4 4 7	2.012	244	12.0
Charges d'exploitation	2 856	2 649	2 628	2 672	3 117	3 013	341	12,8
Immeubles	453	436	441	423	241	439	16	3,9
Loyers et fermages	134	144	144	142 151	174 318	152	10	6,8
Informatique Charges de conseil	179 400	151 376	133 327	340	486	295 468	144 128	95,1 37,8
3	812	749	784	784	714	718	-65	-8,3
Charges d'exploitation de l'armée	012	749	704	704	714	/10	-03	-0,5
Amortissement de créances	_	_	_	_	306	192	192	_
Charges d'exploitation restantes	877	793	799	833	879	749	-84	-10,1
• •	1 245		1 269	1 178	1 184	1 168		•
Charges d'armement	1 245 149	1 346 137	131	1 1 /8 143	1 184	145	-10 2	-0,9 1,4
Etude de projets, tests et prép. de l'acquisition	149	137	131	143	145	145	2	1,4
Equipement et matériel à	287	291	285	295	305	289	-6	-2,1
renouveler	207	231	203	233	303	203	· ·	-, '
Matériel d'armement	810	919	853	740	734	734	-6	-0,8
Amortissement du patrimoine	_	_	_	_	940	675	675	_
administratif								
Immeubles	_	_	_	_	793	553	553	_
Amortissements restants	_	_	_	_	147	122	122	_
Charges de transfert	31 469	32 195	32 822	33 661	41 149	40 604	6 943	20,6
Parts de tiers aux revenus de la	6 456	6 536	7 226	8 098	8 342	8 624	527	6,5
Confédération								
Parts des cantons	4 562	4 521	4 954	5 607	5 730	5 999	392	7,0
Parts des assurances sociales	1 866	1 924	2 163	2 363	2 465	2 478	115	4,9
Redistribution des taxes	28	91	109	127	147	147	19	15,3
d'incitation								
Indemnités versées à des collectivités publiques	440	381	1 084	986	969	955	-31	-3,1
Contributions à des propres	2 080	2 199	2 072	2 075	2 707	2 527	452	21,8
institutions								•
Contributions à des tiers	10 418	10 570	9 662	9 719	9 941	9 744	25	0,3
Organisations internationales	655	695	1 200	1 178	1 364	1 297	119	10,1
Contributions à des tiers restantes	9 763	9 876	8 462	8 541	8 577	8 447	-95	-1,1
Contributions aux assurances	12 075	12 509	12 778	12 783	13 744	13 417	634	5,0
sociales								•
AVS/AI/APG	9 237	9 548	9 712	9 703	10 392	10 187	484	5,0
Assurances sociales restantes	2 838	2 961	3 065	3 080	3 352	3 230	150	4,9
Réévaluation de contrib. à des investissements	-	-	-	-	5 045	4 966	4 966	-
Réévaluation de prêts et de	_	_	_	_	400	372	372	_
participations					400	3,2	3,2	

Remarque: en raison des changements structurels induits par le NMC, les chiffres de 2007 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. La conversion n'a été effectuée que pour les charges avec incidences financières.

C02 Charges par groupe de comptes

suite	Compte	Compte	Compte	Compte	Budget	Compte	Ecart p. r. au	C 2006
mio CHF	2003	2004	2005	2006	2007	2007	val. abs.	%
Charges financières	3 586	3 388	3 711	4 105	3 997	4 013	-92	-2,2
Charges d'intérêts	3 293	3 167	3 577	3 993	3 837	3 635	-358	-9,0
Emprunts	2 291	2 408	2 945	3 339	3 152	3 096	-243	-7,3
Créances comptables à court	22	45	110	196	382	228	32	16,2
terme								
Charges d'intérêts restantes	980	714	522	458	303	312	-147	-32,0
Charges de financement	293	216	134	112	159	143	31	27,6
Charges financières restantes	-	5	-	-	-	236	236	-
Attrib. à fonds affectés enreg. sous cap. de tiers	-	-	-	-	65	98	98	-

Remarque: en raison des changements structurels induits par le NMC, les chiffres de 2007 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. La conversion n'a été effectuée que pour les charges avec incidences financières.



C03 Evolution des revenus et des charges

Taux de croissance annuel moyen en %	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	2003-2007
Revenus ordinaires	1,6	3,9	5,7	7,2	7,5	6,2	5,7
Revenus fiscaux	1,1	3,4	5,9	7,1	6,1	1,9	4,6
Impôt fédéral direct	9,6	-4,7	3,3	16,5	10,3	8,1	5,5
Impôt anticipé	-37,5	60,1	52,2	-1,3	0,1	-30,8	13,6
Droits de timbre	-6,9	5,0	-1,9	6,9	14,3	3,5	3,3
Taxe sur la valeur ajoutée	1,8	3,0	2,6	5,0	6,3	3,5	3,5
Impôts à la consommation restants	2,7	4,9	0,8	1,8	-1,6	1,7	2,3
Redevances sur la circulation	-3,6	0,9	31,0	4,9	-0,1	4,0	9,6
Droits de douane	-0,2	0,7	-7,6	5,5	-	1,3	-0,2
Revenus fiscaux divers	61,9	23,0	17,8	6,3	19,2	7,6	13,5
Patentes et concessions	47,2	17,5	5,6	-3,2	1,0	5,2	6,0
Revenus financiers	-12,3	0,2	8,6	19,5	26,3	172,7	37,2
Revenus de participations	9,4	7,8	5,2	6,1	-100,0	-99,9	-79,6
Revenus financiers restants	-32,8	-11,6	14,9	42,6	60,8	131,7	35,4
Revenus restants	4,0	10,2	-3,6	13,6	57,4	32,7	12,5
Compensations	3,9	10,9	-3,5	13,8	11,8	4,8	6,3
Revenus divers	5,5	-1,3	-4,4	8,1	873,6	585,8	62,7
Prélèv. fonds affectés enreg. sous cap. de tiers	-	-	-	-	-	-	n.a.
Charges ordinaires	0,5	1,0	1,7	2,5	18,8	18,1	5,6
Charges propres	-0,4	-1,2	-2,3	-1,1	17,6	16,9	2,8
Charges de personnel	2,2	_	-2,1	-1,1	0,7	3,9	0,1
Charges de biens et serv. et charges d'exploit.	-0,1	-7,1	-1,0	1,7	18,4	20,7	3,1
Charges d'armement	-9,1	8,1	-5,8	-7,1	0,5	-0,9	-1,6
Charges de transfert	2,0	2,3	1,9	2,6	20,8	20,6	6,6
Parts de tiers aux revenus de la Confédération	1,6	1,2	10,5	12,1	8,1	6,5	7,5
Indemnités versées à des collectivités publiques	-5,7	-13,6	184,9	-9,1	-69,8	-3,1	21,3
Contributions à des propres institutions	-4,5	5,8	-5,8	0,2	-78,8	21,8	5,0
Contributions à des tiers	_	1,5	-8,6	0,6	-3,7	0,3	-1,7
Contributions aux assurances sociales	5,5	3,6	2,2	_	-	5,0	2,7
Charges financières	-9,7	-5,5	9,5	10,6	1,7	-2,2	2,9
Charges d'intérêts	-12,5	-3,8	12,9	11,6	2,8	-9,0	2,5
Charges financières restantes	42,5	-24,6	-39,4	-16,5	-19,7	238,5	6,6
Attrib. à fonds affectés enreg. sous cap. de tiers	-	-	-	-	-	-	n.a.

Remarque: en raison des changements structurels induits par le NMC, les chiffres de 2007 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. La conversion n'a été effectuée que pour les charges avec incidences financières.

C04 Structure des revenus et des charges

Part en % des revenus / charges ordinaires	Compte 2003	Compte 2004	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007
Revenus ordinaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus fiscaux	93,4	93,1	93,2	93,1	92,3	89,4
Impôt fédéral direct	26,7	24,5	24,0	26,1	27,2	26,5
Impôt anticipé	3,5	5,5	7,8	7,2	5,4	4,7
Droits de timbre	5,7	5,7	5,3	5,3	5,7	5,2
Taxe sur la valeur ajoutée	37,0	36,6	35,6	34,8	35,2	33,9
Impôts à la consommation restants	14,5	14,7	14,0	13,3	12,7	12,7
Redevances sur la circulation	3,0	2,9	3,6	3,5	3,3	3,5
Droits de douane	2,3	2,2	1,9	1,9	1,8	1,8
Revenus fiscaux divers	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0
Patentes et concessions	2,3	2,6	2,6	2,3	2,3	2,3
Revenus financiers	1,8	1,7	1,8	2,0	2,3	5,1
Revenus de participations	1,1	1,1	1,1	1,1	-	_
Augmentation des valeurs de mise en équivalence	_	-	_	_	1,0	3,2
Revenus financiers restants	0,7	0,6	0,7	0,9	1,3	1,9
Revenus restants	2,5	2,6	2,4	2,5	3,1	3,2
Compensations	2,3	2,5	2,3	2,4	2,1	2,4
Revenus divers	0,1	0,1	0,1	0,1	1,0	0,8
Prélèv. fonds affectés enreg. sous cap. de tiers	_	_	_	_	-	_
Charges ordinaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Charges propres	19,7	19,2	18,5	17,8	18,1	17,6
Charges de personnel	10,2	10,1	9,8	9,4	8,2	8,3
Charges de biens et serv. et charges d'exploit.	6,6	6,0	5,9	5,8	6,0	6,0
Charges d'armement	2,9	3,1	2,8	2,6	2,1	2,2
Amortissement du patrimoine administratif	_	_	_	_	1,7	1,2
Charges de transfert	72,1	73,1	73,2	73,3	74,5	74,8
Parts de tiers aux revenus de la Confédération	14,8	14,8	16,1	17,6	15,1	15,9
Indemnités versées à des collectivités publiques	1,0	0,9	2,4	2,1	1,8	1,8
Contributions à des propres institutions	4,8	5,0	4,6	4,5	4,9	4,7
Contributions à des tiers	23,9	24,0	21,6	21,2	18,0	17,9
Contributions aux assurances sociales	27,7	28,4	28,5	27,8	24,9	24,7
Réévaluation de contrib. à des investissements	_	_	_	_	9,1	9,1
Réévaluation de prêts et de participations	_	-	-	-	0,7	0,7
Charges financières	8,2	7,7	8,3	8,9	7,2	7,4
Charges d'intérêts	7,5	7,2	8,0	8,7	7,0	6,7
Charges financières restantes	0,7	0,5	0,3	0,2	0,3	0,7
Attrib. à fonds affectés enreg. sous cap. de tiers						

Remarque: en raison des changements structurels induits par le NMC, les chiffres de 2007 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. La conversion n'a été effectuée que pour les charges avec incidences financières.



C05 Revenus et charges par département 2007

	Total Compte 2007	A+T	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DFE	DETEC
mio CHF									
Revenus ordinaires	58 000	18	37	568	86	247	56 565	305	174
Revenus fiscaux	51 836	_	_	449	_	_	51 356	3	28
Impôt fédéral direct	15 389	_	_	_		-	15 389	_	_
Impôt anticipé	2 730	_	_	_	_	_	2 730	_	_
Droits de timbre	2 990	_	_	_	_	_	2 990	_	_
Taxe sur la valeur ajoutée	19 684	-	_	_	_	_	19 684	_	_
Impôts à la consommation restants	7 380	_	_	_	_	_	7 380	_	_
Redevances sur la circulation	2 016	-	_	_	_	_	2 016	_	_
Droits de douane	1 040	-	_	_	_	_	1 040	_	_
Revenus fiscaux divers	607	-	_	449	_	_	127	3	28
Patentes et concessions	1 331	_	_	_	-	_	1 101	193	36
Revenus financiers	2 969	_	_	1	_	_	2 943	23	2
Revenus de participations	1	_	_	_	_	_	_	_	1
Augment. valeurs de mise en équivalence	1 860	_	_	_	_	_	1 860	_	_
Revenus financiers restants	1 108	_	_	1	_	_	1 083	22	1
Revenus restants	1 844	18	37	118	86	247	1 144	86	109
Compensations	1 387	18	37	115	80	183	770	78	108
Revenus divers	457	_	_	3	7	64	374	8	_
Prélèv. fonds affectés enreg. sous	21	_	_	_	_	_	21	_	_
cap. de tiers	2.								
Charges ordinaires	54 289	257	2 026	17 874	1 194	4 594	14 423	5 483	8 439
Charges propres	9 573	257	562	523	419	4 385	2 567	406	455
Charges de personnel	4 492	210	448	285	309	1 545	1 145	286	265
Charges de biens et serv. et charges d'exploit.	3 238	46	113	234	101	1 389	1 056	114	185
Charges d'armement	1 168	_	_	_	_	1 168	_	_	_
Amortissement du patrimoine administratif	675	-	1	5	9	283	366	6	5
Charges de transfert	40 604	-	1 465	17 350	775	209	7 744	5 077	7 984
Parts de tiers aux revenus de la Confédération	8 624	-	-	357	-	_	7 659	-	609
Indemnités versées à des collectivités publiques	955	-	_	_	640	69	_	_	246
Contributions à des propres institutions	2 527	-	_	1 950	_	_	_	32	545
Contributions à des tiers	9 744	-	1 469	1 806	118	130	85	4 556	1 580
Contributions aux assurances sociales	13 417	-	_	13 136	_	-		281	_
Réévaluation de contrib. à des investissements	4 966	-	-	102	18	9	-	128	4 709
Réévaluation de prêts et de participations	372	-	-4	-		-	-	80	295
Charges financières	4 013	_	_	_	_	_	4 013	_	_
Charges d'intérêts	3 635	_	_	_	_	_	3 635	_	_
Charges financières restantes	378	_	_	_	_	_	378	_	_

Remarque: en raison des changements structurels induits par le NMC, les chiffres de 2007 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. La conversion n'a été effectuée que pour les charges avec incidences financières.

C05 Revenus et charges par département 2006

	Total Compte 2006	A+T	DFAE	DFI	DFJP	DDPS	DFF	DFE	DETEC
mio CHF									
Revenus ordinaires	54 617	15	37	490	101	140	53 345	313	177
Revenus fiscaux	50 873	_	_	406	_	_	50 436	9	21
Impôt fédéral direct	14 230	_	-	-	-	-	14 230	_	-
Impôt anticipé	3 947	_	_	_	-		3 947	_	-
Droits de timbre	2 889	_	_	_	-		2 889	_	-
Taxe sur la valeur ajoutée	19 018	_	_	_	-		19 018	_	-
Impôts à la consommation restants	7 259	_	-	-	-	-	7 259	-	-
Redevances sur la circulation	1 938	_	-	-	-	-	1 938	-	-
Droits de douane	1 027	_	-	-	-	-	1 027	-	-
Revenus fiscaux divers	564	_	_	406	-	_	128	9	21
Patentes et concessions	1 265	_	_	_	-	-	1 076	158	32
Revenus financiers	1 089	_	_	1	_	_	1 069	19	_
Revenus de participations	611	_	_	_	_	_	611	_	_
Revenus financiers restants	478	_	_	1	-	_	458	19	_
Revenus restants	1 390	15	37	82	101	140	764	128	124
Compensations	1 323	15	37	81	101	124	713	128	124
Revenus divers	67	_	_	_	_	16	50	_	_
Charges ordinaires	45 953	190	1 942	16 704	1 233	4 370	13 042	5 221	3 250
Charges propres	8 187	190	498	453	428	4 192	1 612	396	418
Charges de personnel	4 325	164	416	284	345	1 540	1 042	285	251
Charges de biens et serv. et charges d'exploit.	2 683	27	81	169	84	1 474	571	111	167
Charges d'armement	1 178	_	_	_	_	1 178	_	_	_
Charges de transfert	33 661	_	1 444	16 251	805	179	7 325	4 826	2 832
Parts de tiers aux revenus de la Confédération	8 098	-	-	291	-	-	7 229	-	578
Indemnités versées à des collectivités publiques	986		-	_	692	70		-	223
Contributions à des propres institutions	2 075	_	_	1 619	_	_	_	_	456
Contributions à des tiers	9 719	_	1 444	1 826	112	109	96	4 558	1 575
Contributions aux assurances sociales	12 783	_	_	12 515	_	_	_	268	_
Charges financières	4 105	_	_	_	_	_	4 105	_	_
Charges d'intérêts	3 993	_	_	_	_	_	3 993	_	_
Charges financières restantes	112	_	_		-		112	_	_

D01 Détail du bilan mio CHF	Bilan d'ouverture 1.1.2007	Compte 2007 31.12.2007	Diffé val. abs.	erence %
Actif	66 155	64 979	-1 176	-1,8
Patrimoine financier	34 027	31 965	-2 062	-6,1
Actif circulant	20 287	18 773	-1 514	-7,5
Liquidités et placements à court terme	378	546	168	44,3
Caisse Poste	2 129	2 136	- 6	-13,1 4,9
Banque	247	408	162	65,5
Créances	5 959	6 292	333	5,6
Créances fiscales et douanières Comptes courants	4 667 1 074	5 290 668	624 -406	13,4 -37,8
Autres créances	180	297	117	64,9
Créances restantes	38	37	-1	-3,3
Placements financiers à court terme	12 374	10 337	-2 037	-16,5
Dépôts à terme Prêts	4 575 550	8 900 1 355	4 325 805	94,5 146,4
Valeurs de remplacement positives	106	76	-30	-27,9
Placements restants	7 143	6	-7 137	-99,9
Comptes de régularisation actifs	1 576	1 598	22	1,4
Intérêts Disagio	159 546	178 552	19 6	11,9 1,0
Comptes de régularisation actifs restants	872	868	-3	-0,3
Actif immobilisé	13 740	13 193	-547	-4,0
Placements financiers à long terme	13 740	13 193	-547	-4,0
Titres à revenu fixe	1 709	1 015	-694	-40,6
Titres à revenu variable Prêts	170 5 130	10 5 130	-160	-94,1 -
Fonds pour les grands projets ferrov., avances	6 731	7 037	306	4,6
Patrimoine administratif	32 128	33 014	886	2,8
Actif circulant	216	214	-2	-1,1
Stocks	216	214	-2	-1,1
Stocks d'achats	192	198	5	2,8
Stocks de production propre	24	16	-8	-32,2
Actif immobilisé	31 912	32 800	888	2,8
Immobilisations corporelles Biens meubles	14 613 315	14 472 313	-140 -2	-1,0 -0,6
Installations en construction	949	1 132	183	19,3
Immeubles	13 348	13 026	-322	-2,4
Acomptes versés sur immobilisations corporelles	-	_	-	_
Immobilisations incorporelles Logiciels	8 8	58 7	50 -1	635,2 -11,0
Immobilisations incorporelles restantes	_	, 51	51	-
Prêts	3 254	2 963	-290	-8,9
Administration générale	2	2	-	-10,7
Relations avec l'étranger Prévoyance sociale	477 2 272	452 2 026	-25 -247	-5,3 -10,9
Trafic	6 991	7 204	212	3,0
Agriculture	2 297	2 356	60	2,6
Secteurs économiques restants Réévaluation de prêts du patrimoine	216 -9 002	222 -9 299	7 -297	3,0 -3,3
administratif	3 002	3 233	251	5,5
Participations	14 038	15 306	1 268	9,0
Administration générale Défense nationale	6 729	6 774	- 45	- 6 1
Relations avec l'étranger	924	961	37	6,1 4,0
Formation et recherche	_	_	_	_
Prévoyance sociale	215	216	1 221	0,3
Trafic Agriculture	13 234 7	14 455 7	1 221 –	9,2
Secteurs économiques restants	1	1	_	-23,8
Groupes de tâches restants	13	13	- 25	- 2.2
Réévaluation de participations	-1 091	-1 126	-35	-3,2

D01 Détail du bilan

suite mio CHF	Bilan d'ouverture 1.1.2007	Compte 2007 31.12.2007	Diffé val. abs.	erence %
Passif	66 155	64 979	-1 176	-1,8
Capitaux de tiers à court terme	39 182	34 399	-4 784	-12,2
Engagements courants	10 166	11 709	1 542	15,2
Comptes courants	8 387	7 769	-618	-7,4
Engagements sur les fournitures et les	828	2 823	1 995	240,9
prestations Fondations en gérance	91	94	3	3,8
Engagements courants restants	860	1 022	162	18,8
Engagements financiers à court terme	16 522	13 122	-3 400	-20,6
Marché monétaire	12 587	9 056	-3 530	-28,0
Entreprises de la Confédération	1 220	1 335	115	9,4
Caisse d'épargne du personnel fédéral	2 225	2 376	150	6,8
Valeurs de remplacement négatives Engagements financiers à court terme	305 185	166 190	-139 5	-45,7 2,6
restants	103	190	5	2,0
Comptes de régularisation passifs	4 851	8 926	4 075	84,0
Intérêts	2 359	2 351	-9	-0,4
Agio	1 938	1 783	-154	-8,0
Régularisation, impôt anticipé Comptes de régularisation passifs restants	- 554	4 168 624	4 168 70	- 12,6
Provisions à court terme	7 643	641	-7 001	- 91,6
Provisions, restructurations	204	184	-7 001 -20	-9,8
Provisions, prestations aux employés	280	292	12	4,3
Provisions restantes	7 160	166	-6 994	-97,7
Capitaux de tiers à long terme	113 061	112 323	-739	-0,7
Engagements financiers à long terme	98 498	96 147	-2 351	-2,4
Entreprises de la Confédération Emprunts	50 95 669	50 95 684	- 15	_
Ecoles polytechniques fédérales (EPF)	-	34	34	_
Dettes à moyen et long terme restantes	2 779	379	-2 400	-86,4
Provisions à long terme	13 384	14 919	1 535	11,5
Provisions, impôt anticipé	7 600	9 100	1 500	19,7
Provisions restantes	5 784	5 819	35	0,6
Engagements envers fonds affectés enreg. sous cap. de tiers	1 179	1 257	78	6,6
Taxes d'incitation	278	263	-15	-5,5
Fonds affectés restants enreg. sous cap. de	901	994	93	10,3
tiers				
Capital propre	-86 088	-81 742	4 346	5,0
Fonds affectés enregistrés sous le capital	4 294	4 696	401	9,3
propre Financement spécial pour la circulation routière	4 208	4 609	401	9,5
Fonds affectés restants enreq. sous capital	86	86	-	0,2
propre				-,-
Fonds spéciaux	462	467	5	1,1
Réserves provenant d'enveloppes	22	58	36	161,7
budgétaires Réserves générales provenant d'enveloppes	7	21	13	180,5
buda.	/	21	13	180,5
Réserves affectées provenant d'enveloppes	15	37	22	152,3
budg.		444		
Réserve destinée au retraitement Capital propre restant	144	144	_	_
Découvert du bilan	-91 010	-87 107	3 904	4,3

Remarque: la valeur de référence pour l'année 2006 est le bilan d'ouverture établi conformément au NMC. Ce dernier correspond au bilan 2006 après la réévaluation (retraitement) effectuée dans le cadre du passage au NMC.



D02 Prêts par unité administrative

	Bilan d'	ouverture 1.1.2007	7	Com	pte 2007 31.12.20	007
	Valeur equisition	Réévaluation	Valeur figurant	Valeur d'acquisition	Réévaluation	Valeur figurant
mio CHF Prêts	12 256	-9 002	au bilan 3 254	12 262	-9 299	au bilan 2 963
201 Département fédéral des affaires étrangères Prêts, Fondation des immeubles FIPOI	377 370	-140 -140	237 230	365 358	-134 -134	231 224
Prêts, Union postale universelle	370 5		230 5	5		5
Prêts pour l'équipement	2		2	2	_	2
	50	-1	48		-1	45
420 Office fédéral des migrations		-1 _	48 48	46 45	-1 -	45
Prêts, logements pour requérants d'asile (art. 90 LAsi), Prêts accordés aux réfugiés	1	- -1	40	45	- -1	45
704 Secrétariat d'Etat à l'économie	233	-184	49	229	-186	43
Société suisse de crédit hôtelier, prêts pour la	233 87	- 184 -87	-	87	-1 80 -87	43
modernisation et le désendettement des hôtels	07	-07	_	67	-07	
Prêts destinés à la Société suisse de crédit hôtelier	39	-39	_	49	-49	_
Indonésie, crédit mixte	45	-18	27	41	-16	26
Yougoslavie, coûts d'entrée à la BERD	22	-10	12	17	-7	10
SOFI, fonds pour le financement d'études	11	-11	_	11	-11	-
Prêts, Centre de sport et de vacances de Fiesch	4	-4	_	4	-4	-
Chine, crédit mixte	8	-3	5	4	-1	3
Accord de consolidation, Pakistan III	4	-1	2	4	-1	2
Colombie, crédit mixte	4	-2	2	3	-1	2
Accord de consolidation, Soudan I	3	-3	_	3	-3	_
Accord de consolidation, Togo	3	-3	_	3	-3	-
Accord de consolidation, Soudan III	1	-1	_	1	-1	-
Accord de consolidation, Soudan IV	1	-1	_	1	-1	-
Accord de consolidation, Bangladesh I	1	_	_	1	_	-
708 Office fédéral de l'agriculture	2 297	-2 297	-	2 356	-2 356	-
Canton de Berne	395	-395	_	396	-396	_
Canton de Lucerne	231	-231	_	245	-245	_
Canton de Saint-Gall	192 173	-192	_	196 180	-196 -180	-
Canton de Fribourg Canton de Vaud	163	-173 -163	_	169	-169	_
Canton de Vaud Canton des Grisons	151	-151	_	152	-152	_
Canton des disons Canton de Zurich	139	-139	_	145	-145	_
Canton de Zanen Canton du Valais	127	-127	_	128	-128	_
Canton d'Argovie	104	-104	_	105	-105	_
Canton de Thurgovie	101	-101	_	102	-102	_
Canton du Jura	64	-64	_	67	-67	_
Canton de Schwyz	61	-61	_	65	-65	_
Canton de Soleure	60	-60	_	60	-60	_
Canton de Neuchâtel	54	-54	_	57	-57	_
Canton de Bâle-Campagne	38	-38	_	41	-41	_
Canton du Tessin	41	-41	_	41	-41	_
Canton de Schaffhouse	30	-30	_	32	-32	_
Canton d'Obwald	30	-30	-	30	-30	-
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	28	-28	_	28	-28	_
Canton d'Uri	25	-25	_	25	-25	-
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures	25	-25	_	25	-25	-
Canton de Zoug	20	-20	_	21	-21	_
Canton de Nidwald	18 16	-18 16	_	18	-18 17	_
Canton de Glaris Canton de Genève	16 11	-16 -11	_	17 11	-17 -11	_
			4.034			
725 Office fédéral du logement Prêts hypothécaires aux coopératives d'habitation	2 223 768	-291 _	1 931 768	1 980 746	-237 _	1 743 746
à partir de ressources de la Confédération	700	_	700	740		740
Avances versées au titre de l'abaissement	696	-174	522	500	-125	375
de base, logements à louer						

Remarque: la valeur de référence pour l'année 2006 est le bilan d'ouverture établi conformément au NMC. Ce dernier correspond au bilan 2006 après la réévaluation (retraitement) effectuée dans le cadre du passage au NMC.

D02 Prêts par unité administrative

suite

mio CHF Prêts à des sociétés construisant des logements d'utilité publique Prêts hypothécaires aux coopératives d'habitation à partir de ressources de PUBLICA Prêts, logements à loyer ou à prix modérés au sens de la LOG Prêts hypothécaires accordés aux professeurs des EPF Avances versées au titre de l'abaissement de base, propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	Valeur isition 431 199 107 13 9 36 36 5747 2 241	Réévaluation -882194 920	Valeur figurant au bilan 344 199 85 13 -	Valeur d'acquisition 412 197 107 11 7	Réévaluation -84217	Valeur figurant au bilan 327 197 85 11
Prêts à des sociétés construisant des logements d'utilité publique Prêts hypothécaires aux coopératives d'habitation à partir de ressources de PUBLICA Prêts, logements à loyer ou à prix modérés au sens de la LOG Prêts hypothécaires accordés aux professeurs des EPF Avances versées au titre de l'abaissement de base, propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	199 107 13 9 36 36 5747	- -21 - -9	344 199 85 13 -	197 107 11	- -21 -	327 197 85
d'utilité publique Prêts hypothécaires aux coopératives d'habitation à partir de ressources de PUBLICA Prêts, logements à loyer ou à prix modérés au sens de la LOG Prêts hypothécaires accordés aux professeurs des EPF Avances versées au titre de l'abaissement de base, propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	199 107 13 9 36 36 5747	- -21 - -9	199 85 13 -	197 107 11	_	197 85
partir de ressources de PUBLICA Prêts, logements à loyer ou à prix modérés au sens de la LOG Prêts hypothécaires accordés aux professeurs des EPF Avances versées au titre de l'abaissement de base, propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	107 13 9 36 36 36	- -9 -	85 13 -	107 11	_	85
sens de la LOG Prêts hypothécaires accordés aux professeurs des EPF Avances versées au titre de l'abaissement de base, propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	13 9 36 36 36	- -9 -	13 - 36	11	_	
Avances versées au titre de l'abaissement de base, propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	9 36 36 5 747	-9 - -	- 36			11
propriété de logement, personnes dans le besoin 801 Secrétariat général du DETEC Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	36 36 5 747	- -		7	-7 -	-
Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	36 5 747	- - -/ 020		_	_	
Skyguide, prêt pour nouveau bâtiment Dübendorf	5 747	_// Q20	36	_		_
802 Office fédéral des transports		_// Q2A			-	-
	2 241	- 4 920	827	5 998	-5 215	783
		-2 241	_	2 368	-2 368	_
	1 151	-1 051	100	1 168	-1 075	93
Chemin de fer rhétique (RhB)	824	-667	157	869	-718	151
Diverses ETC	717	-488	229	742	-524	218
Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	127	-93	34	142	-111	31
Zentralbahn	112	-107	5	119	-115	4
Transports publics fribourgeois (TPF)	112	-91	21	117	-98	19
Chemin de fer suisse du Sud-Est (SOB)	98	-65	33	115	-87	28
RBS SA	108	-66	42	108	-68	40
Appenzeller Bahnen	93	-51	42	91	-51	40
Transports publics restants	164	_	164	159	-	159
	1 206	-1 169	37	1 203	-1 169	34
	1 169	-1 169	_	1 169	-1 169	_
Genève: objet 4-2	4	_	4	4	_	4
Genève: objet 4-1	4	_	4	4	_	4
Bâle: objet 2+4	3	_	3	3	_	3
Genève: objet 2+3	3	_	3	2	_	2
Bâle: objet 21	2	_	2	2	-	2 2
Genève: objet 9-1 Bâle: objet 10	2 2	_	2 2	2 2	_	2
Genève: objet 1	2	_	2	2	_	2
Bâle: objet 1	2	_	2	2		2
Bâle: objet 8	1	_	1	1	_	1
Bâle: objet 3	1	_	1	1	_	1
Genève: objet 1-2	1	_	1	1	_	1
Genève: objet 1-3	1	_	1	1	_	1
Bâle: objet 22	1	_	1	1	_	1
Genève: objet 1-4	1	_	1	1	_	1
Bâle: objet 7	1	_	1	1	_	1
Birrfeld	1	_	1	1	_	1
Bâle: objet 23	1	_	1	0	_	0
Prêts restants	3	_	3	3	_	3
806 Office fédéral des routes	3	-	3	2	-	2
Bahnhof-Parkhaus Winterthur AG, Winterthour	2	_	2	2	_	2
Parking Simplon Gare SA, Lausanne	1	-	1	_	-	-
810 Office fédéral de l'environnement Crédit d'investissement en faveur de la sylviculture	86 86	-	86 86	82 82	-	82 82

Remarque: la valeur de référence pour l'année 2006 est le bilan d'ouverture établi conformément au NMC. Ce dernier correspond au bilan 2006 après la réévaluation (retraitement) effectuée dans le cadre du passage au NMC.



D03 Participations importantes

mio CHF	Valeur d'acquisition/ capital de dotation	Valeur de mise en équivalence 1.1.2007	Valeur de mise en équivalence 31.12.2007	Part de capital en %
Participations importantes	11 008	13 988	15 256	
La Poste	1 300	1 598	2 280	100,0
CFF	9 000	8 811	9 048	100,0
Swisscom	57	2 431	2 693	52,0
Ruag	340	729	774	100,0
Skyguide	140	244	285	99,9
SAPOMP SA	171	175	176	100,0

D04 Participations restantes par unité administrative

		Bilan d'ouverture	1.1.2007	Co	ompte 2007 31.12	2.2007	
	/aleur	Réévaluation	Valeur	Valeur	Réévaluation	Valeur	Part de
d'acqu mio CHF	ISITION		figurant au bilan	d'acquisition		au bilan	capital (en %)
Participations restantes	1 141	-1 090	49	1 177	-1 125	51	
201 Département fédéral des affaires étrangères	16	-16	-	18	-18	-	
Participation à la banque de développement du Conseil de l'Europe	16	-16	-	18	-18	-	1,6
202 Direction du développement et de la coopération	462	-462	-	466	-466	-	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)	256	-256	-	256	-256	-	1,7
Banque africaine de développement (BAfD)	63	-63	-	64	-64	-	1,3
Société financière internationale (SFI)	54	-54	_	54	-54	-	1,8
Banque asiatique de développement (BaSD)	31	-31	_	31	-31	_	0,6
Banque interaméricaine de développement (BID)	28	-28	_	28	-28	-	0,4
Fonds européen pour l'Europe du Sud-Est (FEESE		-12	_	14	-14	-	6,5
Société interaméricaine d'investissement (SII)	11	-11	_	12	-12	_	1,6
Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI)	6	-6	_	6	-6	_	1,5
301 Secrétariat général du DFI	10	_	10	10	_	10	
Participation à l'ISPT (Swissmedic)	10	_	10	10	-	10	65,5
601 Administration fédérale des finances	7	-7	_	7	-7	_	
Hôtel Bellevue Palace	6	-6	_	6	-6	_	99,7
Refuna AG	1	-1	_	1	-1	_	8,3
620 Office fédéral des constructions	3	-3	_	3	-2	2	.,-
et de la logistique	_					_	
GFW Wohnbau AG, Berne (prévoyance sociale)	2	-2	_	2	_	2	n.d.
71 Park St. Corp., New York	1	-1	_	1	-1	_	n.d.
Participations restantes	1	-1	-	1	-1	-	n.d.
704 Secrétariat d'Etat à l'économie	444	-444	_	477	-477	_	
Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	188	-188	_	191	-191	_	2,8
Swiss Technology Venture Capital Fund et actions privilégiées	30	-30	_	30	-30	_	100,0
ASEAN - China Investment Fund	20	-20	_	20	-20	-	n.d.
SSPF - Sino-Swiss Partnership Fund	19	-19	-	19	-19	_	n.d.
IDFC - Inde, Infrastructure Development Finance Corporation	15	-15	-	15	-15	_	4,6
AIF - African Infrastructure Fund	15	-15	_	15	-15	-	2,3
AEAF - Aureos East Africa Fund	10	-10	_	10	-10	_	n.d.
SSFD- Société suisse pour le financement du développement, participation	10	-10	-	10	-10	_	49,0
CAGF - Central American Growth Fund	8	-8	_	8	-8	_	n.d.
lles vierges, Terra capital Invest. Ltd., participation	8	-8	_	8	-8	-	32,0
SEAF - Trans Andean Fund	7	-7	-	7	-7	_	n.d.
SEAF - Central Asia Small Enterprise Fund	7	-7	_	7	-7	_	n.d.
MPEF - Maghreb Private Equity Fund II	6	-6	_	7	-7	-	n.d.
GMF/Ltd - Global Microfinance Facility Ltd.	7	-7	_	7	-7	-	n.d.
SEAF - Central & Eastern Europe Growth Fund	6	-6	_	6	-6	-	n.d.
EUF - Euroventures Ukraine Fund SEAF - South Balkan Fund	6	-6	_	6	-6	-	n.d.
Société suisse de crédit hôtelier, parts sociales	6 6	-6 -6	_	6	-6 -6	-	n.d. 50,0
KDPEF - KD Private Equity Fund	4	-4	_	6	-6	_	n.d.
GFEF - Ghana Fidelity Equity Fund I	5	-4 -5	_	5	-o -5	_	n.d.
MEFII - Mekong Enterprise Fund II	5	-5 -5	_	5	-5 -5	_	n.d.
HEP III - Horizon Equity Fund III	5	-5 -5	_	5	-5 -5	_	n.d.
Vantage Mezzanine Fund SA	_	_	_	5	-5	_	n.d.
MPEF - Maghreb Private Equity Fund	4	-4	_	4	-4	_	10,0
GMF II - Global Microfinance Facility Ltd.	_	_	_	4	-4	_	n.d.



D04 Participations restantes par unité administrative

suite							
		Bilan d'ouverture	1.1.2007	Сс	mpte 2007 31.12	2.2007	
	Valeur-	Réévaluation	Valeur	Valeur	Réévaluation	Valeur	Part de
	quisition		figurant	d'acquisition		-	capital (en %)
mio CHF			au bilan			au bilan	
CMFII - Capital Marocco Fund II	4	-4	_	4	-4	-	n.d.
MEF - Mekong Enterprise Fund	4	-4	_	4	-4	_	n.d.
SEAF - Trans Balkan Fund	4	-4	_	4	-4	_	12,5
GMF - Global Microfinance Fund	4	-4 -4	_	4	-4 -4	_	n.d.
GFEAF - GroFin East Africa Fund SIF - Solidus Investment Fund	4	-4 -4	_	4	-4 -4	_	n.d. n.d.
BFSEF - Balkan Financial Sector Equity Fund	4	-4	_	4	-4	_	n.d.
raBOP	_	_	_	3	-3	_	n.d.
SIFEM - CASEIF II	_	_	_	3	-3	_	n.d.
Trust Bank Ghana II	_	_	_	3	-3	_	n.d.
VEF - Vietnam Equity Fund	3	-3	-	3	-3	_	n.d.
CEEE - participation au Central & Eastern Euro	pean						
Environment	3	-3	-	3	-3	_	9,0
TIL - Tuninvest International, participation au c		-3	_	3	-3	-	8,5
HTF - Horizon Techventures Fund	3	-3	_	3	-3	_	n.d.
Symbiotics MFI Global Sub Debt CDO		-	_	3	-3	_	n.d.
FINARCA - Financiera Arrendadora Centroame SEAF Blue Waters Growth Fund, Vietnam	erica 3 –	-3 -	_	3	-3 -3	_	n.d. n.d.
ACIL/AMFSL-Inde, groupe financier Alliance	2	- -2	_	2	-3 -2	_	17,0
Fidelity Equity Fund II	_	-2	_	1	- <u>-</u> 2 -1	_	n.d.
Business Leasing, Ouzbékistan	_	_	_	1	-1	_	n.d.
TMS - Tradelink Marketing Services	1	-1	_	1	-1	_	n.d.
ELF - Emergency Liquidity Facility	1	-1	_	1	-1	_	n.d.
SSFMC - Sino-Swiss Fund Management Comp	any 1	-1	-	1	-1	_	n.d.
MNL - Msele Nedventures Ltd, participation	1	-1	_	1	-1	_	n.d.
au capital							
Participations restantes	1	-1	_	1	-1	_	n.d.
708 Office fédéral de l'agriculture	7	-7	_	7	-7	_	
Union suisse du commerce de fromage	7	-7	_	7	-7	_	100,0
en liquidation							
725 Office fédéral du logement	40	-1	40	40	_	40	
Logis Suisse AG	24	_	24	24	_	24	64,6
Alloggi Ticino SA	5	_	5	5	_	5	35,5
Logement Social Romand SA	5	_	5	5	-	5	48,0
Wohnstadt, Bau- und Verwaltungsgenossensc		_	2	2	_	2	20,0
Coopérative de cautionnement hypothécaire	1	_	1	1	_	1	81,0
WOLO AG Coopérative Romande de Cautionnement	1 1	_	1 1	1 1	_	1	32,5 71,7
Immobilier (CRCI)	1	_	1	'	_	'	/ 1, /
Participations restantes	1	- 1	1	1	_	1	n.d.
,	150	-150		150	-150		
802 Office fédéral des transports Chemin de fer rhétique (RhB)	25	-13 0 -25	<u>-</u>	25	-130 -25	_	43,1
Zentralbahn	19	-19	_	19	-19	_	16,1
BLS SA	17	-17	_	17	-17	_	21,7
Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	11	-11	_	11	-11	_	76,7
Montreux-Oberland bernois (MOB)	9	-9	_	9	-9	_	43,1
Chemin de fer régional Berne-Soleure (RBS)	7	-7	_	7	-7	_	26,4
Appenzeller Bahnen	6	-6	-	6	-6	_	39,3
Chemin de fer de l'Oberland bernois (BOB)	4	-4	-	4	-4	-	35,7
Forchbahn (FB)	4	-4	_	4	-4	-	32,8
Aare Seeland mobil AG	4	-4	_	4	-4	-	36,2
Transports publics fribourgeois (TPF)	4	-4	_	4	-4	_	22,2
Chemins de fer du Jura (CJ) Chemin de fer de la vallée de la Wyna	4	-4 -4	_	4	-4 -4	_	33,4 34,4
et de la Suhr (WSB)	4	-4	_	4	-4	_	34,4
BDWM Transport AG	3	-3	_	3	-3	_	30,3
Chemin de fer suisse du Sud-Est (SOB)	3	-3	_	3	-3	_	35,8
Ferrovie Autolinee Regionali Ticinesi (FART)	3	-3	_	3	-3	_	34,1
Transports de Martigny et Régions SA (TMR)	3	-3	_	3	-3	_	43,2
Sihltahl-Zürich-Uetliberg-Bahn (SZU)	3	-3	_	3	-3	-	27,8

D04 Participations restantes par unité administrative

suite

		Bilan d'ouvertur	e 1.1.2007	Compte 2007 31.12.2007			
mio CHF	Valeur d'acquisition	Réévaluation	Valeur figurant au bilan	Valeur d'acquisition	Réévaluation	Valeur figurant au bilan	Part de capital (en %)
Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	3	-3	_	3	-3	_	16,6
Baselland Transport SA (BLT)	2	-2	_	2	-2	-	5,6
Frauenfeld-Will-Bahn (FW)	2	-2	_	2	-2	-	37,4
Transports publics du Chablais SA (TPC)	2	-2	_	2	-2	_	18,1
TRAVYS SA	1	-1	_	1	-1	-	17,2
Lausanne-Echallens-Bercher (LEB)	1	-1	_	1	-1	-	42,9
Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)	1	-1	_	1	-1	-	17,1
Chemin de fer Nyon - St-Cergue - Morez (N	NStCM) 1	-1	_	1	-1	-	28,3
Transports régionaux neuchâtelois SA (TRN	I) 1	-1	_	1	-1	-	13,4
Société des Forces Motrices de l'Avançon (l	FMA) 1	-1	_	1	-1	-	11,0
Compagnie Générale de Navigation sur	1	-1	_	1	-1	-	3,9
le lac Léman (CGN)							
Waldenburgerbahn (WB)	1	-1	_	1	-1	-	24,4
Zugerland Verkehrsbetriebe (ZVB)	1	-1	_	1	-1	_	5,2
Participations restantes	1	-1	_	1	-1	_	n.d.

Remarque: La valeur de référence pour l'année 2006 est le bilan d'ouverture établi conformément au NMC. Ce dernier correspond au bilan 2006 après la réévaluation (retraitement) effectuée dans le cadre du passage au NMC.

n.d.: non disponible

D05 Dette à court et à long terme

	Bilan	Compte	Diffé	érence
	d'ouverture	2007	val. abs.	%
mio CHF	1.1.2007	31.12.2007		
Dette brute	125 186	120 978	-4 208	-3,4
Dette à court terme	26 688	24 831	-1 857	-7,0
Engagements courants	10 166	11 709	1 542	15,2
Comptes courants	8 387	7 769	-618	-7,4
Engagements sur les fournitures et les prestations	828	2 823	1 995	240,9
Fondations en gérance	91	94	3	3,8
Engagements courants restants	860	1 022	162	18,8
Engagements financiers à court	16 522	13 122	-3 400	-20,6
terme Marché monétaire	12 587	0.056	2 520	20.0
	1 2 2 0	9 056 1 335	-3 530 115	-28,0
Entreprises de la Confédération Caisse d'épargne du personnel	2 225	2 376	150	9,4 6,8
fédéral	2 225	2 3 / 0	150	0,0
Valeurs de remplacement	305	166	-139	-45,7
négatives	303	100	-139	-43,7
Engagements financiers à court	185	190	5	2,6
terme restants	100	190	3	2,0
Dette à long terme	98 498	96 147	-2 351	-2,4
Engagements financiers à long	98 498	96 147	-2 351	-2,4
terme				
Entreprises de la Confédération	50	50	_	_
Emprunts	95 669	95 684	15	_
Constructions du domaine des EPF	_	34	34	_
cofinancées par des tiers				
Dette à moyen et long terme	2 779	379	-2 400	-86,4
restante				

E01 Dette sur le marché monétaire et le marché des capitaux, coût moyen de la dette

		Total	Dette sur le marché	e monétaire	Dette sur le march	é des capitaux
	mio CHF	Coût moyen e la dette en %	mio CHF	Coût moyen e la dette en %	mio CHF	Coût moyen e la dette en %
	ut	e la dette eli 76	Ut	e la dette en 76	u e	e la delle ell 70
2007	106	3,2	10	2,2	96	3,3
2006	110	3,2	14	1,7	96	3,4
2005	112	3,0	17	0,8	96	3,4



E02 Publication de la dette restante sur le marché monétaire

Échéance	N° de valeur	Emission	Prix d'émission/ intérêts	Valeur figurant au bilan	Valeur marchande
mio CHF				31.12.2007	31.12.2007
Total				10 441,4	10 413,7
Créances comptables à court terme				9 056,4	9 017,6
03.01.2008	862928	04.10.2007	99,5010	652,5	652,3
10.01.2008	862929	11.10.2007	99,6500	529,6	529,3
17.01.2008	862891	18.01.2007	97,7840	621,5	620,8
24.01.2008	862931	25.10.2007	99,4860	425,7	425,0
31.01.2008	862932	01.11.2007	99,5230	659,4	658,0
07.02.2008	862933	08.11.2007	99,4540	694,1	692,4
14.02.2008	862934	15.11.2007	99,4840	591,9	590,0
21.02.2008	862935	22.11.2007	99,4840	557,5	555,4
28.02.2008	862923	30.08.2007	98,7770	937,5	933,5
06.03.2008	862937	06.12.2007	99,4840	492,9	490,6
13.03.2008	862938	13.12.2007	99,4920	443,1	440,8
20.03.2008	862939	20.12.2007	99,4880	795,4	790,6
27.03.2008	862940	27.12.2007	99,4880	490,1	487,0
17.04.2008	862930	18.10.2007	98,7170	476,4	472,4
29.05.2008	862936	29.11.2007	98,8850	356,3	352,2
17.07.2008	862917	19.07.2007	97,1390	332,6	327,4
Dépôts à terme				1 385,0	1 396,2
EPF					
11.01.2008	_	30.11.2007	2,00%	45,0	45,1
31.01.2008	-	31.10.2007	2,30%	70,0	70,3
30.06.2008	_	25.06.2007	2,70%	70,0	70,9
ASRE					
11.01.2008	_	05.07.2007	2,60%	100,0	101,3
17.03.2008	_	04.10.2007	2,30%	250,0	251,2
03.10.2008	_	04.04.2007	2,46%	100,0	101,5
14.01.2009	_	05.01.2007	2,46%	100,0	101,9
15.07.2009	_	05.01.2007	2,42%	100,0	101,6
13.01.2010	_	05.01.2007	2,37%	100,0	101,2
14.07.2010	_	05.01.2007	2,41%	100,0	101,1
12.01.2011	_	05.01.2007	2,44%	100,0	100,9
13.07.2011	_	05.01.2007	2,43%	100,0	100,6
18.01.2012	_	05.01.2007	2,42%	100,0	100,2
Skycare					
19.12.2015	_	19.12.2003	2,75%	50,0	48,4

E03 Publication des emprunts restants

Échéance	N° de valeur	Coupon	Durée	Dénonciation	Quotes-parts propres libres	Valeur figurant au bilan	Valeur marchande
mio CHF					propres libres	31.12.2007	31.12.2007
Emprunts de la	Confédération en CH	F			3 735	95 684,2	100 384,8
08.01.2008	108546	4,25%	1996-2008	_	_	5 366,3	5 589,8
11.02.2009	843555	3,25%	1998-2009	_	_	8 522,8	8 832,1
05.11.2009	1980345	1,75%	2004-2009	_	100	1 655,7	1 649,3
07.08.2010	680990	3,50%	1997-2010	_	200	8 702,4	9 018,3
10.06.2011	1084089	4,00%	2000-2011	-	50	7 632,4	8 129,4
10.06.2012	805564	2,75%	1999-2012	-	160	8 600,1	8 741,8
11.02.2013	1037930	4,00%	2000-2013	-	280	6 900,2	7 538,0
06.01.2014	148008	4,25%	1994-2014	_	_	4 608,4	5 152,2
09.11.2014	2313981	2,00%	2005-2014	_	215	1 691,3	1 603,9
10.06.2015	1238558	3,75%	2001-2015		70	3 583,3	3 854,6
12.03.2016	1563345	2,50%	2003-2016	_	240	6 217,9	6 125,7
12.10.2016	2285961	2,00%	2005-2016	_	300	2 272,5	2 138,0
05.06.2017	644842	4,25%	1997-2017	_	260	5 500,1	6 155,7
08.01.2018	1522166	3,00%	2003-2018	_	365	4 575,4	4 688,6
12.05.2019	1845425	3,00%	2004-2019	_	320	4 337,8	4 368,2
06.07.2020	2190890	2,25%	2005-2020	_	120	2 098,1	1 922,6
11.02.2023	843556	4,00%	1998-2023	_	_	3 961,0	4 457,9
27.06.2027	3183556	3,25%	2007-2027	_	300	100,7	102,8
08.04.2028	868037	4,00%	1998-2028	_	300	5 312,5	6 004,5
08.04.2033	1580323	3,50%	2003-2033	_	300	2 454,7	2 604,4
08.03.2036	2452496	2,50%	2006-2036	_	155	629,5	566,0
06.01.2049	975519	4,00%	1999-2049	_	_	961,4	1 141,0

E04 Charge d'intérêts nette

mio CHF	Charge d'intérêts nette	Dépenses d'intérêts	Recettes d'intérêts
2007	3 185	3 849	664
2006	3 515	3 993	478
2005	3 242	3 577	335
2004	2 876	3 167	292
2003	2 964	3 293	329
2002	3 274	3 764	490
2001	2 645	3 394	749
2000	2 759	3 489	730
1999	2 905	3 586	681
1998	2 281	3 345	1 063
1997	1 940	3 079	1 139
1996	1 591	2 922	1 331
1995	1 641	3 080	1 440
1994	1 793	3 079	1 287
1993	1 411	2 486	1 076
1992	1 651	2 546	895
1991	1 310	2 050	740
1990	1 180	1 832	652

E05 Instruments financiers dérivés

	Vale	ur nominale	Valeur de remplac positive	cement	Valeur de rem néga	•
mio CHF	1.1.2007	31.12.2007	1.1.2007	31.12.2007	1.1.2007	31.12.2007
Instruments financiers dérivés	8 558	7 598	106	76	-305	-166
Instruments de taux d'intérêt Swaps sur taux d'intérêt Options	6 300 6 300 –	5 450 5 450 -	11 11 -	16 16 –	-299 -299 -	-140 -140 -
Devises Contrats à terme Options	2 258 2 258 –	2 148 2 148 -	95 95 -	60 60 –	-7 -7 -	-25 -25 -

87

F01 Rétribution du personnel, cotisations de l'employeur et effectifs¹

		Total	Personnel fina crédits d	ncé par des e personnel	Personnel fina crédits de bien			financé par les tratives GMEB ²		nancé par les commissions et les juges
	Charges	Effectif	Charges	Effectif	Charges	Effectif	Charges	Effectif	Charges	Effectif
	mio CHF	FTE	mio CHF	FTE	mio CHF	FTE	mio CHF	FTE	mio CHF	FTE
2007³	4 256	32 105	3 449	26 712	102	569	638	4 750	67	74
2006 ³	4 110	32 376	3 571	28 661	121	753	352	2 900	66	62
2005	4 111	33 290	3 591	29 639	117	889	336	2 710	67	52
2004	4 188	34 155	3 675	30 499	114	874	333	2 733	65	49
2003	4 148	34 619	3 675	31 187	106	782	306	2 616	61	34
2002 ⁴	4 078	33 662	3 618	30 433	107	745	298	2 484	56	_
20014	3 890	32 498	3 455	29 421	98	695	284	2 382	52	_
2000 ⁴	3 619	31 269	3 284	28 758	38	334	253	2 177	45	_

¹ Effectifs: effectif moyen employé à plein temps (Full Time Equivalent [FTE]).

² Nombre des unités administratives GMEB: 2007 (23), 2006 (14), 2004 (12), 2001 (11), 2000 (10).

³ Compte conforme au NMC.

⁴ Les données relatives au personnel financé par les autorités, les commissions et les juges sont comprises dans les indications concernant le personnel financé par des crédits de personnel.



F02 Détails relatifs aux charges de personnel

mio CHF	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007	Ecart p. r. a	au C 2006 %
Charges de personnel	4 375	4 325	4 539	4 492	167	3,9
Charges de personnel financées par des crédits de personnel	4 259	4 205	4 423	4 389	184	4,4
Pouvoir législatif	61	63	63	61	-2	-2,9
Indemnités pour parlementaires	35	36	36	33	-3	-8,3
Charges de personnel ¹	26	27	27	28	1	4,4
Charges de personnel restantes	-	_	-	_	_	_
Pouvoir judiciaire	73	68	123	116	48	70,6
Rétribution des juges fédéraux	27	18	33	34	16	88,9
Charges de personnel ¹	46	50	89	81	31	61,4
Charges de personnel restantes	-	_	1	1	1	-
Pouvoir exécutif	3 938	3 890	3 955	4 030	140	3,6
Rétribution du Conseil fédéral et de la Chancellerie fédérale	4	4	4	4	_	-5,0
Rétribution des commissions	1	12	1	1	-11	-94,2
Charges de personnel ¹	3 827	3 789	3 834	3 926	137	3,6
dont charges sans incidences financières	-	-	-	11	11	-
Charges de personnel, personnel local du DFAE ¹	41	41	45	47	6	14,6
Charges de personnel restantes	65	44	71	53	9	20,2
Crédits globaux et crédits spéciaux ²	120	119	217	151	32	27,1
Cotisations de l'employeur, budgétisation globale ³	_	_	10	_	_	_
Prestations de l'employeur ⁴	120	119	116	151	32	27,1
dont charges sans incidences financières	_	_	_	39	39	_
Restructurations	67	65	66	31	-34	-51,8
Plan social	67	65	66	31	-34	-51,8
Charges de personnel financées par des crédits de biens et services	117	120	116	103	-17	-14,2
Charges pour le personnel au bénéfice d'un contrat 1 de durée déterminée	117	120	116	103	-17	-14,2
Dépenses de personnel	4 375	4 325	4 539	4 462	137	3,2

¹ Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur.

² Réserve du Conseil fédéral, personnes en formation, personnes incapables d'exercer une activité lucrative, stagiaires des hautes écoles et mesures salariales.

³ Ces montants sont budgétisés de manière centralisée par l'OFPER, puis décentralisés dans les services une fois le budget approuvé par le Parlement. Les chiffres de 2007 représentent dès lors les ressources restantes après la décentralisation.

⁴ OPRA (ordonnance du 2.12.1991 régissant le versement des prestations en cas de retraite anticipée des agents soumis à des rapports de service particuliers), prestations complémentaires de l'employeur selon l'OPRA, femmes au bénéfice de la garantie de droit, accidents et invalidité professionnels, anciennes affaires de la CFP (risques de procès).

F03 Rétribution maximale en 2007 par classe de salaire

Augmentations de salaire dès le 1.1.2007	100% (montant maximal) Echelon d'évaluation A en CHF	94 % (montant maximal) Echelon d'évaluation B en CHF	Classes de salaire
4	3	2	1
	55 199	51 887	1
Augmentations de salaire selon	56 094	52 728	2
l'art 39 OPers:	56 999	53 580	3
	57 904	54 430	4
	59 582	56 007	5
A++ = 4,1 % - 6 %	62 356	58 614	6
A+ = 3,1 % - 4 %	65 118	61 211	7
A = 3 %	67 852	63 781	8
B = 2 %	70 656	66 416	9
C = 0 %	73 444	69 038	10
	76 203	71 631	11
	79 030	74 289	12
Base de calcul = colonne 3	81 905	76 991	13
	84 861	79 770	14
	88 382	83 079	15
	91 952	86 435	16
	95 783	90 036	17
	100 343	94 323	18
	104 883	98 590	19
	109 428	102 862	20
	113 970	107 132	21
	118 526	111 415	22
	124 314	116 855	23
	130 103	122 297	24
	136 910	128 695	25
	143 741	135 117	26
	150 562	141 528	27
	157 410	147 965	28
	165 234	155 320	29
	173 074	162 689	30
	180 959	170 101	31
	188 856	177 524	32
	204 716	192 433	33
	220 764	207 518	34
	236 964	222 746	35
	253 339	238 139	36
	269 877	253 684	37
	324 119	304 671	38

L'indemnité de résidence et l'allocation pour charge d'assistance ne sont pas comprises dans la rétribution. Les montants sont arrondis selon les règles commerciales.